

Secrétariat Général
Direction générale des
ressources humaines

**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**Concours du second degré – Rapport de jury
Session 2011**

**AGREGATION EXTERNE
Section : ALLEMAND**

**Rapport de jury présenté par
M. Alain MUZELLE
Professeur des universités
Président de jury**

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jurys

COMPOSITION DU JURY.

M. Alain MUZELLE, professeur des universités, académie de Nancy-Metz , président

M. Alain COZIC, professeur des universités, académie de Toulouse, vice-président

M. Gilles BUSCOT, maître de conférences, académie de Strasbourg

M. Thierry CARPENT, maître de conférences, académie de Nancy-Metz

Madame Véronique DALLET-MANN, maître de conférences, académie d'Aix-Marseille

M. Gilles DARRAS, maître de conférences, académie de Paris

Madame Isabelle DEYGOUT, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Paris

Madame Susanne DITSCHLER-COSSE, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Versailles

Madame Anne-Françoise EHRHARD-MACRIS, maître de conférences, académie de Lille

M. Laurent FEREC, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Paris

M. Laurent GAUTIER, maître de conférences, académie de Dijon

M. Jacques-Pierre GOUGEON, professeur des universités, académie de Besançon

Madame Anne LARRORY-WUNDER, maître de conférences, académie de Paris

Madame Hélène LECLERC, maître de conférences, académie de Toulouse

M. Michel LEFEVRE, professeur des universités, académie de Montpellier

Madame Régine MATHIEU, professeur de chaire supérieure, académie de Versailles

Madame Dorothea MERCHIERS, professeur des universités, académie de Montpellier

M. Jean-Michel POUGET, maître de conférences, académie de Lyon

Madame Isabelle RUIZ, maître de conférences, académie de Rennes

Monsieur Christophe THIERRY, maître de conférences, académie de Lyon

MAQUETTE DU CONCOURS

Conformément aux dispositions publiées dans le JOEN du 6 janvier 2010 concernant les concours de recrutement, arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation, NOR: MENH0931284A (consultables sur www.education.gouv.fr), les épreuves et les coefficients s'établissent comme suit :

EPREUVES ECRITES :

Composition en langue allemande : durée 7 heures, coefficient 4

Traduction (version et thème) : durée 6 heures, coefficient 4

Composition en langue française : durée 7 heures, coefficient 4

Total des coefficients : 12

EPREUVES ORALES :

Explication de texte (singulier ?) : préparation 2 heures, présentation 30 minutes, discussion 15 minutes, coefficient 4

Version - grammaire : préparation 1 heure, présentation 30 minutes + 10 minutes, discussion 2 X 10 minutes, coefficient 3

Thème - « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » : préparation 30 minutes, présentation 20 minutes + 20 minutes, discussion 2 X 10 minutes, coefficient 3

Exposé en langue française : préparation 4 heures, présentation 30 minutes, discussion 10 minutes, coefficient 4

Total des coefficients : 14

Nota bene : exception faite des options et de l'épreuve de grammaire, réservées aux épreuves orales, toutes les questions publiées au BOEN sont susceptibles de faire l'objet de sujets d'écrit et d'oral (compositions, explication de textes, exposé en langue française).

INTRODUCTION

Le concours 2011 s'est déroulé selon des modalités identiques à celles des sessions antérieures, à une nouveauté près : l'épreuve « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable », greffée sur celle de thème oral (cf. l'arrêté du 28 décembre 2009), est en effet venue s'ajouter à celles qui existaient jusqu'alors. Le rapport consacré à cette nouvelle épreuve devrait rassurer les inquiétudes qui s'étaient exprimées à l'automne dernier.

Quelques remarques générales pour commencer. La remontée du nombre des inscriptions enregistrée en 2010 s'est confirmée cette année (de 306 en 2010 à 356 en 2011). Une telle remontée était surprenante au premier abord et il convient de la relativiser pour deux raisons. Le nombre des candidats venus effectivement passer les écrits est en effet très bas par rapport au nombre d'inscrits (136 à la première épreuve), ce qui a pour conséquence que le mouvement de baisse effective des participants réels au concours a repris. En outre, le nombre de candidats déjà en poste dans l'Education nationale s'est avéré inhabituellement élevé (cf. plus bas) et certains jours les oraux ressemblaient davantage à un concours interne qu'à un concours destiné *a priori* à recruter de nouveaux enseignants. Loin de nous bien sûr l'idée de déplorer la présence à l'écrit et à l'oral d'enseignants dont la compétence et la légitimité ne sauraient être mises en cause. Il n'en reste pas moins vrai qu'il existe par ailleurs une agrégation interne et que le phénomène observé cette année à l'agrégation externe peut s'expliquer autant par l'évidente qualité des candidats déjà enseignants que par la baisse inquiétante du nombre des étudiants inscrits au concours. Il faut espérer que les années à venir verront le retour de jeunes candidats ayant surmonté les craintes et les doutes suscités par la réforme et qu'ainsi le renouvellement des générations continuera à être assuré.

Le nombre des copies à corriger, déjà faible le premier jour d'épreuve, a encore quelque peu baissé les jours suivants : de 136 au départ, les candidats à composer n'étaient plus que 134 dès le lendemain. 38,07% des inscrits ont donc été classés (contre 55% l'an dernier). 86 candidats ont été déclarés admissibles : la

proportion des candidats admis à se présenter aux épreuves orales rapportée à ceux qui ont rendu copie à l'ensemble des épreuves écrites représente ainsi un peu plus de 64%. La barre d'admissibilité a été fixée à 56 points, soit une moyenne de 04,67 (pour un total de 12 points de coefficients). Le petit nombre de participants et l'augmentation du nombre des postes mis au concours (40 cette année) a conduit le jury, s'il ne voulait pas limiter le nombre des admissibles et réduire la signification de l'oral, à ne pas éliminer d'entrée des candidats dont la moyenne des notes était certes manifestement faible.

Sur 86 candidats déclarés admissibles, 77 seulement ont participé aux épreuves orales. Cinq admissibles, déclarés admis entre temps à l'agrégation interne, ont renoncé à poursuivre le concours : cette décision apparaît assez logique. En revanche, quatre ont renoncé pour raisons personnelles à se présenter aux épreuves orales. Sur ce point nous ne pouvons que reprendre à notre compte les propos de notre collègue qui présidait le jury l'an dernier : une telle attitude n'est pas de bonne politique. Nombreux sont les candidats qui aimeraient faire concrètement l'expérience des épreuves orales pour mieux s'y préparer par la suite. Certes, les universités organisent d'année en année des colles pour les préparer au mieux - et nous savons les sacrifices que font les préparateurs dans ce cadre. Mais quelle que soit leur bonne volonté, ils ne peuvent recréer hors contexte les conditions réelles du concours. En outre, il ne faut jamais oublier que nul ne peut connaître son classement à l'issue de l'admissibilité. Renoncer à une telle chance après avoir fourni le travail nécessaire à l'admissibilité est donc une attitude qui manque de cohérence. Enfin, sachez accepter de vous présenter en ayant des lacunes - ou du moins ce que vous considérez comme telles.

Il importe surtout de rappeler aux candidats que le jury n'a pas de mémoire. La mauvaise prestation d'une année n'aura donc aucune incidence sur la notation de l'année suivante. Lors de l'exposé que nous faisons pour accueillir chaque nouvelle série d'admissibles, nous rappelons que le jury note des performances, non des candidats. Si vos performances d'écrit vous ont valu l'admissibilité, profitez de l'opportunité qui vous est offerte et donnez le meilleur de vous même durant les quatre jours que durent désormais les épreuves orales.

La moyenne de l'ensemble des candidats qui ont participé aux oraux est de

07,82 (94,31 points). Les 40 postes ayant été pourvus, 51,95% des admissibles qui se sont soumis à l'ensemble des épreuves orales ont été déclarés admis. La barre d'admission, dictée par le nombre des postes mis en concours, a été fixée à 176 points, ce qui correspondait à une moyenne de 06,77 sur 20. La moyenne des candidats reçus s'établit à 09,87 pour les épreuves orales (138,21 points).

Si l'on prend en compte l'ensemble des épreuves (écrites et orales), la moyenne générale de ces candidats qui ont passé les épreuves orales, qu'ils soient admis ou non, est de 07,77 (201,97 points) ; celle des candidats admis est de 09,81 (soit 254,96 points pour 26 points de coefficients).

Sur 86 admissibles on comptait 68 femmes (soit 79%) et 18 hommes (soit 21%). Ont été déclarés admis 28 femmes (soit 70%) et 12 hommes (soit 30%). Classés selon leur origine professionnelle, 6 candidats admissibles étaient élèves des ENS, 3 enseignants du supérieur, 6 venaient d'être reçus à l'agrégation interne, 3 étaient élèves d'un IUFM, 17 étudiants hors IUFM et 44 professeurs certifiés. Ont été déclarés admis les 6 élèves des ENS, les 3 enseignants du supérieur, la candidate reçue agrégée interne cette année et qui avait décidé de se présenter à l'oral de l'externe, 2 élèves des IUFM, 12 étudiants hors IUFM et 9 professeurs certifiés. De tels résultats confirment l'importance d'une bonne connaissance du programme et d'une véritable préparation technique aux épreuves orales. Nous allons y revenir.

Comme les deux années précédentes, on constate que le maintien des questions sur deux ans, visant à encourager les candidats recalés à se représenter, ne défavorise point les primo-candidats car les chances s'équilibrent. Aussi ne pouvons nous que conseiller aux candidats de lire attentivement le présent rapport afin de tirer profit, concernant le fond, des passages qui, s'appliquant aux questions restant inscrites au programme de 2012, conservent toute leur pertinence pour la session prochaine.

Il est certain que l'année de préparation au concours exige des inscrits un investissement de travail important. Même avec le maintien de questions sur deux ans le programme reste chargé et le candidat doit lutter contre la tentation de négliger des aspects qui ne lui sembleraient pas prioritaires alors qu'ils sont pourtant payants tant à l'écrit qu'à l'oral. Cependant, une telle année contribue

sans aucun doute à la formation d'un germaniste : pour fastidieux qu'il puisse paraître à certains qui parlent avec dédain de bachotage, l'entraînement régulier qu'impose la préparation d'un tel concours crée chez le candidat des réflexes de travail dont il tirera bénéfice durant toute sa vie professionnelle.

Les exigences du concours dictent la manière de le préparer. Plusieurs remarques en découlent - ce que le précédent président nommait les dix commandements de l'agrégation d'allemand et dont nous reprendrons l'essentiel, tant il est vrai que ce concours se place sous le signe de la continuité malgré les réformes :

1. Séjourner dans un pays de langue allemande, lire des livres et des journaux en français et en allemand, écouter la radio ou regarder la télévision française et allemande... autant d'activités utiles à un candidat à l'agrégation d'allemand. Pour les francophones comme pour les germanophones, il est fondamental d'approfondir la maîtrise des deux langues et de les pratiquer avec naturel. Enseigner une langue n'est certes pas la seule fonction d'un professeur d'allemand, loin de là, mais on attend d'abord de lui qu'il en transmette la connaissance à ses élèves, qu'il leur en fasse acquérir les mécanismes, etc. Quelle que soit l'épreuve, le jury se doit donc d'être attentif à la correction linguistique des prestations qu'il a pour mission d'évaluer. L'aptitude à parler en allemand avec exactitude, aisance et élégance se démontre dans tous les exercices qui sont proposés au concours – c'est pourquoi le candidat doit veiller, non seulement à s'exprimer correctement, mais aussi, lors des épreuves écrites comme des épreuves orales, à adapter son niveau de langue à son public et à celui du texte qu'on lui demande de traduire.

2. Que les candidats préfèrent telle question à telle autre peut certes se comprendre. Il n'en reste pas moins vrai que ce n'est pas nécessairement sur les questions que l'on a eu le plus de plaisir à étudier que l'on réalise ses meilleures performances. Et comme le programme constitue un tout et que chaque question est susceptible de faire l'objet de sujets d'écrit ou d'oral, il est essentiel de ne faire aucune impasse. Par contre, l'option, elle, ne doit pas faire l'objet d'un choix par défaut. Le jury s'efforce autant que possible d'établir un équilibre entre les options A, littérature, B, civilisation ou C, linguistique. Ces options ont pour objet de familiariser le candidat avec une question particulière de la spécialité et elles

sont aussi une invitation à réfléchir aux spécificités de la démarche intellectuelle qu'implique chacune d'entre elles. Il est donc important qu'à l'heure du choix le candidat se laisse guider par ses préférences et ses centres d'intérêt. Et ceci d'autant plus qu'il sera nécessairement interrogé sur cette question à l'oral, soit en explication, soit en leçon. Globalement, cette année encore, les moyennes des notes attribuées dans chacune des options sont demeurées très voisines. Il reste cependant quelques admissibles dont le manque de conviction et de connaissances a incité les membres du jury à se demander pourquoi ils avaient choisi précisément cette option.

3. C'est commettre une erreur tactique et intellectuelle que de réserver pour la période qui suit les épreuves d'admissibilité l'étude d'une question de tronc commun dont on juge qu'elle a peu de chances de sortir à l'écrit. D'une part, on prend un grand risque à jouer son année sur de semblables présupposés. D'autre part, chacun sait que les semaines qui suivent les épreuves écrites ne sont pas celles pendant lesquelles le travail est le plus efficace – *a fortiori* lorsqu'il s'agit de découvrir une question. Ce qui est vrai pour les questions à préparer déjà pour l'écrit l'est tout autant pour celles qui sont uniquement réservées à l'oral. Il est alors un peu tard pour espérer assimiler en profondeur les informations qui permettront de faire une bonne prestation.

4. L'agrégation suscite bien des bruits et des rumeurs concernant les sujets de l'écrit. De telles rumeurs sont sans fondement aucun puisque les membres du jury eux-mêmes ne savent pas quelles questions seront retenues pour les deux dissertations. Plusieurs dizaines de sujets de composition et de textes de traduction divers sont évoqués lors de la réunion préparatoire, parmi lesquelles les présidents sont les seuls à choisir. En outre, ils déposent au ministère quatre sujets dont deux seulement serviront pour les épreuves. Enfin, qu'un sujet porte sur une question à l'écrit de l'agrégation interne n'interdit nullement que cette même question puisse être aussi proposée à l'externe. Ces dernières années en ont d'ailleurs fait la démonstration.

5. Le jury a pour mission de vérifier que les candidats ont assimilé un nombre important de connaissances et qu'ils sont capables de mettre leur savoir au service

d'une démarche intellectuelle. Les deux dissertations de l'écrit par exemple ne doivent en aucun cas se limiter à un étalage de choses apprises. Une telle démarche conduit en effet à inverser le schéma approprié : certes, les connaissances sont indispensables, mais en tant qu'outil de la démonstration, non par ni pour elles-mêmes ; bien les maîtriser doit permettre de les utiliser à bon escient pour fonder une démonstration, ce qui reste l'essentiel. Le sujet proposé est une invitation à une réflexion non pas générale et aléatoire sur la question au programme, mais sur la problématique spécifique qu'il soulève. Cette problématique doit être présente tout au long de la composition, lui servir de fil rouge en quelque sorte. C'est pourquoi il faut lire attentivement le sujet, qui doit faire l'objet d'une réflexion approfondie avant de passer à la rédaction. La hâte et l'approximation sont mauvaises conseillères et ne permettent pas de traiter convenablement un sujet. Une fois le sujet compris, il convient de construire un travail obéissant à une démarche intellectuelle cohérente et structurée, à une réflexion et à une démonstration. Une dissertation réussie guide son lecteur de la question que constitue l'introduction jusqu'à l'aboutissement que traduit la conclusion.

6. Il est absolument nécessaire de bien connaître les œuvres et textes du programme. Il faut les lire et les relire tout au long de l'année de préparation - le rapport rappelle cette vérité d'année en année. Quelle que soit la qualité des cours que proposent les préparateurs ou la pertinence des études critiques ou des travaux publiés, ils ne doivent pas se substituer à la maîtrise des œuvres, mais la compléter. Utilisées à bon escient dans une démonstration, les références que le candidat fait aux sources, aux ouvrages du programme, aux discours-clés témoignent de ses choix personnels et ainsi de son aptitude à dissenter, à hiérarchiser les informations et à argumenter.

7. Ni les compositions de l'écrit, ni l'explication de texte, ni l'exposé en langue française, ne supportent l'improvisation. Découvrir ces exercices durant l'écrit ou pendant le temps de préparation à l'oral, c'est s'exposer à la contre-performance. Aussi est-il indispensable, quelles que soient les conditions dans lesquelles on prépare l'agrégation, de commencer tôt, avant l'année même du concours, à se préparer méthodiquement à la technique de présentation.

8. A la diversité des six questions du programme correspond une diversité des approches. En effet, on n'aborde pas de la même manière l'explication d'un texte médiéval, d'un texte littéraire, d'un texte philosophique ou d'un texte de civilisation. En outre, une pensée et une écriture sont tributaires, au moins dans leur expression, des valeurs de leur époque. Aussi faut-il savoir adapter au corpus la lecture que l'on en fait. Cela fait partie de la contextualisation qu'implique toute explication. Dans le même temps, il convient de ne pas inverser la perspective. Expliquer un texte consiste à partir de ce texte, à le dégager de son contexte, à repérer et commenter sa structure, à mettre en lumière les moyens dont se sert l'auteur pour parvenir à ses fins (car un texte a toujours une finalité qu'il faut définir) et non à faire un exposé général autour du texte en le citant de temps à autre pour étayer son propos.

9. Il est essentiel de se préparer régulièrement, tout au long de l'année, voire quotidiennement, aux épreuves de traduction. Dans ce type d'exercice encore plus qu'ailleurs, l'entraînement joue un rôle fondamental, à double titre : d'une part, il permet de traduire plus vite, et donc de garder du temps pour relire ses traductions écrites, et de mieux dominer ses traductions orales ; d'autre part, un traducteur entraîné va plus directement à la proposition pertinente, il traduit au lieu de transposer, il a le temps de sentir et de restituer le niveau de langue du texte, de mettre directement le verbe au temps qui convient, etc.

Dorénavant, les deux traductions orales donnent lieu à une préparation double dans un temps vraiment très limité : version et grammaire dans un cas, thème et nouvelle épreuve dans l'autre. Cela n'est en rien ingérable, des candidats l'ont prouvé cette année encore, mais cela nécessite une préparation « en temps réel » adaptée qui là encore ne s'improvise pas. Le jury attend des candidats qu'ils sachent gérer la durée de la préparation comme celle du temps de parole durant l'épreuve.

10. Le jury recrute de futurs enseignants, il doit donc aussi être attentif à leur ouverture au monde contemporain. Un candidat ne peut se désintéresser de son époque sous prétexte qu'il prépare un concours. Or le jury a constaté cette année encore à l'occasion des traductions orales que le vocabulaire courant des

problèmes d'actualité n'est pas toujours maîtrisé. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler la tradition voulant que l'un des deux textes de traduction orale, la version ou le thème, soit un extrait de presse. Il est donc fort probable d'être confronté à l'une des questions qui ont animé les débats politiques de l'année écoulée (au sens large) en Allemagne ou en France. En d'autres termes : lire des journaux n'est pas un luxe, mais bien une nécessité, voire une obligation.

Encore une remarque concernant ce rapport. Son propos est de permettre aux candidats qui préparent ou préparent à nouveau le concours de se présenter dans les meilleures conditions, en pleine connaissance des règles du jeu, c'est-à-dire des attentes du jury. Il convient donc de le lire dans cet esprit. Les grilles de notation qui sont données ci-dessous à titre indicatif ne doivent surtout pas être confondues avec la notation d'épreuves d'examens. Dans un examen, le seul critère de succès est l'obtention de la note moyenne générale et le succès d'un candidat n'empêche pas le succès d'un autre. Dans un concours comme l'agrégation, il s'agit de classer les candidats les uns par rapport aux autres (car vu le nombre limité de places disponibles le succès de l'un entraîne l'échec d'un autre) et, si nécessaire, d'attirer l'attention d'un candidat sur des faiblesses rédhibitoires, par certaines notes « signal » (0,25 pour une langue gravement fautive, 0,50 pour un contenu très insuffisant). C'est dans cette perspective qu'il faut interpréter les notes que mentionne ce rapport. Quant au fond de ce rapport, il est inévitable que la partie critique l'emporte sur la partie consacrée aux louanges - il est plus utile d'attirer l'attention de celui qui se prépare au concours de l'année suivante sur les erreurs à ne pas commettre. Néanmoins nous avons eu le plaisir, en 2011 comme les années précédentes, de lire et d'entendre des prestations de fort belle facture qui démontrent que l'agrégation est un concours qui continue à attirer des candidats de grande qualité.

Dernier point. Vous devez garder présent à l'esprit que le jury a pour mission de recruter des professeurs de l'enseignement secondaire (ou post-baccalauréat) qui resteront en activité pendant quatre décennies. Durant leurs années d'exercice ils verront évoluer leur environnement, l'Education nationale, leurs établissements, leurs élèves, leur pédagogie... Ils devront s'adapter - vous devrez vous adapter. Or on sait bien que seuls ceux qui ont un niveau de culture, de

formation, de connaissances élevé parviennent à s'adapter aisément aux techniques nouvelles. Qui sait expliquer un texte selon les règles en vigueur au concours, serait-ce même le poème le plus ésotérique, saura exploiter tout document, textuel, iconographique et autres, quelles que soient les attentes ou les besoins. Qui sait exposer clairement, conduire une démonstration, qui connaît la langue et la culture actuelles de l'Allemagne saura les transmettre quelles que soient les mutations qu'elles pourront connaître. Qui a appris à traduire saura toujours faire passer une idée d'une langue dans l'autre. Le respect des critères présents, qui ont fait leurs preuves, est gage de votre compétence et de vos évolutions futures. C'est pourquoi nous vous invitons à lire attentivement ce qui suit et à en faire votre bénéfice.

Alain MUZELLE

Président du jury

Alain COZIC

Vice-président du jury

DONNEES STATISTIQUES 2011

1. Inscrits, présents, admissibles.

Année	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
2006	345	238	102	43
2007	335	189	100	40
2008	303	161	75	40
2009	256	155	74	34
2010	306	167	77	34
2011	356	135	86	40

2. Moyennes

Session	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Premier admissible	14,61	14,33	15,67	15,00	15,17	16,08	17,58
Dernier admissible	05,21	04,83	04,58	05,17	05,92	05,25	04,67
Premier admis	13,80	14,40	15,48	15,84	14,04	16,76	16,55
Dernier admis	06,27	07,36	08,28	08,44	07,76	07,96	06,77

3. Epreuves d'admissibilité 2011

Epreuves	Présents	Moyenne
Composition en langue allemande	137	4,94
Traduction	135	10,01 en version 08,6 en thème
Composition en langue française	135	03,5

4. Epreuves d'admission 2011

Parmi les 86 candidats déclarés admissibles,
 28 avaient choisi l'option a (littérature)
 34 avaient choisi l'option b (civilisation)
 24 avaient choisi l'option c (linguistique)

Epreuves	Présents	Moyenne 2011	Rappel : moyenne 2010
Explication de textes	77	6,18	06,02
Version/Grammaire	77		08,67
Thème/ « Agir ... »	77	8,5/15 (Thème) 2,6/5 (« Agir ... »)	08,99 (Thème seulement)
Exposé en langue française ¹	77	07,60	08,34

¹ Toutes options confondues.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Composition en langue allemande

Rapport présenté par

Thierry Carpent, Jacques-Pierre Gougeon, Hélène Leclerc

Durée: 7 heures

Sujet :

„Man kann die eine Seite nicht voll in den Blick nehmen, ohne auch die andere einzubeziehen.“

Inwiefern scheint Ihnen dieses Urteil über die Bundesrepublik Deutschland und die Deutsche Demokratische Republik gerechtfertigt?

Nombre de copies corrigées : 137

Répartition des notes :

16 et plus : 9

12-15,5 : 2

10-11,5 : 17

08-09,5 : 8

06-07,5 : 10

04-05,5 : 28

02-03,5 : 10

00,25-01,5 : 52

Copie blanche : 01

Moyenne de l'épreuve : 4,94 (session 2010 : 4,18 ; session 2009 : 4,52 ; 2008 : 04,32 ; 2007 : 04,74 ; 2006 : 03,87)

Le sujet proposé était cette année encore au cœur du programme de civilisation, non seulement parce qu'il invitait à traiter la question de la relation entre les deux Allemagnes de 1949 à 1990, mais également parce qu'il soulevait une question historiographique, celle de l'histoire dite « intégrée ». On attendait des candidats qu'ils présentent les différents ressorts de cette « histoire intégrée », sachant que chacun des deux États allemands a construit son identité en grande partie dans son rapport à l'autre. Cela se produit de manière de plus en plus défensive en Allemagne de l'Est où le régime a, jusqu'en 1989, agi en fonction de la capacité soit à « rattraper » soit à « dépasser » l'Ouest, tandis que la République fédérale a adopté une attitude plus différenciée au cours du temps (au plus tard à la fin des années 1960, son degré d'émancipation à l'égard des puissances tutélaires et son avance en matière

économique et sociale lui conféraient en effet un statut plus valorisant et une marge d'action plus grande). La thématique du rapport à l'autre État impliquait de distinguer les diverses formes que pouvait prendre cette relation, en fonction des époques et des contextes, voire des sujets : rivalité, concurrence, interdépendance, réciprocité, complémentarité, coopération, rapprochement, éloignement, communauté de destin... Trop souvent, cette diversité n'est pas clairement apparue et la dialectique de la relation entre les deux États a été très souvent escamotée pour donner lieu dans certaines copies à une simple juxtaposition descriptive de l'histoire de la RDA et de l'histoire de la République fédérale. Par ailleurs, certains aspects de la problématique, notamment les dimensions économiques et diplomatiques, ont été négligés, sans doute par manque de familiarité avec ces objets pourtant essentiels dans une démarche relevant de la civilisation, indépendamment de la période. Le jury a ainsi pu constater que nombre de candidats ne maîtrisaient pas les outils et le vocabulaire propres à la civilisation : assimilation de l'auteur de la citation à un « critique » alors qu'il ne s'agit décidément pas de littérature ; fautes d'orthographe sur les noms de personnalités historiques et politiques (Willy Brandt et non Willi Brand, Ludwig Erhard et non Erhardt ou Erhart, Ulbricht et non Ullbricht...) ; erreurs sur leurs titres ou fonctions (Ulbricht qualifié de « Generalsekretär der DDR ») ; confusion entre « zone » et « secteur » d'occupation, approximations sur les termes allemands (un certain nombre de candidats évoquent les « Römer Verträge » au lieu des « Römische Verträge », le pacte de Varsovie est confondu avec le traité de Varsovie...) ; inexactitudes de citations célèbres (Egon Bahr a préconisé le « changement par le rapprochement » [*Wandel durch Annäherung*] et non la réunification par le rapprochement) ; façon dont certains candidats considèrent les deux États allemands comme des entités personnelles et non des entités juridiques à la tête desquelles se trouvent des gouvernements, lesquels peuvent changer, d'où le changement d'orientation dans la politique menée, et bien sûr, le non respect des événements et des dates et les multiples confusions dans la chronologie (les procès de Nuremberg n'ont ainsi pas pu être organisés par une République fédérale qui n'existait pas encore par exemple). Nous ne nous attarderons pas ici sur les erreurs factuelles recensées dans certaines copies et qui révèlent une maîtrise insuffisante de la question au programme. Sans doute quelques candidats ont-ils pensé que le même point du programme ne pourrait faire deux années de suite l'objet d'un sujet d'écrit et négligé la question de civilisation.

On ne répétera jamais assez que toute bonne dissertation commence, dès l'introduction, par une analyse attentive des termes du sujet qui doit déboucher sur la présentation d'une problématique et d'un plan, étant bien entendu qu'analyser le sujet ne signifie pas décomposer le sujet mot à mot. Analyser le sujet, c'est aussi le délimiter thématiquement et chronologiquement : la question accompagnant la citation posait clairement les limites chronologiques du sujet, 1949-1990, ce qui n'a toutefois pas semblé évident pour l'ensemble des candidats puisque certains ont consacré une première partie à la période 1945-1949 ou que d'autres paraissent confondre chute du mur de Berlin et réunification de l'Allemagne. De même, la question indiquait explicitement comment comprendre le terme de « Seite », lequel s'appliquait exclusivement aux deux États allemands et non aux blocs par exemple, même si la prise en compte du contexte international était absolument indispensable pour comprendre la nature des relations entre les deux Allemagnes ; souvent, ce contexte n'a pas été suffisamment rappelé. Soulignons également que s'il n'y a pas lieu d'entretenir quelque forme de suspense, la réponse à la problématique dégagée ne saurait toutefois apparaître dès la fin de l'introduction et qu'elle a sa place en conclusion.

Le jury a accepté tout plan cohérent traitant le sujet dans ses différentes dimensions, politiques, économiques, sociétales, culturelles et diplomatiques, à condition que soit ensuite respecté le nécessaire équilibre entre les différentes parties du développement. Traiter un sujet de civilisation implique une démarche scientifique basée sur une approche chronologique et/ou thématique, toujours justifiée, et s'appuyant sur des sources identifiées (rapports, comptes rendus d'entretiens, mémoires, discours...). Cela ne peut en aucun cas consister à énumérer des événements, parfois sans rapport avec la problématique. Quant aux dates, elles sont importantes (une copie de civilisation sans la moindre date est une chose pour le moins surprenante) mais elles doivent prioritairement servir à étayer l'argumentation et sont alors appréciées.

Le jury a accordé une grande importance à la qualité de la langue. Certains travaux rendus sont de ce point de vue indignes du niveau de l'agrégation, jusqu'à rendre certains passages confus voire incompréhensibles. Ces copies ont été sanctionnées par l'attribution de la note signal de 0,25. Un candidat à l'agrégation doit pouvoir s'exprimer avec clarté, correction et même aisance aussi bien en français qu'en

allemand. L'exigence de clarté vaut aussi pour la présentation de la copie : ratures, écriture difficile à lire, encre blafarde peuvent parfois considérablement entraver la bonne compréhension d'une copie. Si le propos est clair et les transitions entre les différentes parties soignées, le candidat doit alors pouvoir se dispenser d'indiquer I., II., III...

Version

Rapport présenté par

Gilles Buscot, Véronique Dallet-Mann, Régine Matthieu

Nombre de copies corrigées : 135

Répartition des notes

15 à 17,5 : 13

13 à 14,5 : 30

10 à 12,5 : 38

8 à 9,5 : 17

5,5 à 7,5 : 15

01 à 05 : 11

00,25 : 11

Note = ou >10 : 81 copies

Moyenne de l'épreuve : 10,01

Moyennes des années antérieures : session 2006 : 7,56 ; session 2007 : 8,29 ; session 2008 : 8,43 ; session 2009 : 8,80 ; session 2010 : 8,27.

Le jury a utilisé un éventail de notes très ouvert, conformément à l'esprit d'un concours, qui vise à établir une hiérarchie aussi nette que possible entre les copies. Les notes ne sont donc en aucun cas des notes pédagogiques reflétant la valeur intrinsèque des candidats. Néanmoins, les notes inférieures ou égales à 5/20 sont nombreuses et témoignent de profondes insuffisances linguistiques. Mais le jury a également attribué de bonnes, voire de très bonnes notes à des copies qu'il a jugées convaincantes. La moyenne de la session 2011 nous paraît refléter la nature d'un texte qui ne présentait pas de difficultés de compréhension très marquées, mais plutôt des difficultés d'ordre lexical et syntaxique en français. Elle traduit

également le fait que bon nombre de candidats se sont appliqués à imprimer à leur traduction le rythme et les choix stylistiques propres à un texte littéraire qui est caractérisé par de longues, voire de très longues propositions, des syntagmes imbriqués les uns dans les autres, ainsi que par l'abondance et la plasticité des images.

L'épreuve de version porte sur la compréhension du texte allemand et sur la maîtrise de la langue française, sur la précision lexicale et sur la connaissance de la grammaire française en général (valence des verbes et concordance des temps, syntaxe, orthographe et ponctuation), mais aussi sur la capacité à rendre les caractéristiques propres à un texte donné et toujours unique. Par conséquent, il faut prendre le temps d'en faire une analyse à la fois syntaxique et sémantique.

Sous la plume de Wolfgang Hilbig (1941-2007), écrivain autodidacte né en Thuringe qui s'installa en Allemagne de l'Ouest en 1987, une situation concrète – la nuit que passe le narrateur dans une bibliothèque d'érudit comme figée dans l'oubli – se transforme graduellement en une évocation fantasmagorique, qui rend sensible le destin d'un intellectuel russe contraint de chercher refuge à Berlin avec ses livres symbolisant la culture de tout un peuple. Seul un travail de reconstitution visuelle et spatiale du lieu et des objets décrits, mais aussi de l'expérience nocturne du narrateur, permettait de s'éloigner d'une traduction littérale pour trouver le registre et le rythme convenant à une description à la fois ample et minutieuse.

Le mouvement qui structure tout le premier paragraphe est double, conformément aux caractéristiques de la bibliothèque dans laquelle le narrateur passe la nuit. L'horizontalité et la verticalité des rayonnages suscitent la vision d'une bibliothèque devenue présence tangible et menaçante. Sur la ligne horizontale des étagères, la graphie des caractères cyrilliques (« Schnörkel » : « enjolivures » ou « ornements ») forme des « méandres » dont le tracé (« über die endlosen Reihen (...) laufen », « sich hinziehen ») devient ondolement (« Dünung », « sich (fort)wellen »), à la lumière de la lampe de chevet. La verticalité de la bibliothèque (« das hohe Zimmer », « über mich hinaus », « schwindelerregend », « sich türmen ») génère la métaphore de la chute et de l'enfermement à la fois physique et imaginaire du narrateur dans une « gorge » ou « crevasse » fantastique (« Schlucht »). Le terme « Segmente » correspond à la plasticité de la description

d'une bibliothèque semblable à un mur où les volumes alignés sur les étagères évoquent des briques (« backsteinartig », « semblable à des briques », « comme des briques mises bout à bout » ou « agencé comme des briques »). Pour « Konpendium » (pluriel Kompendien), qui signifie « condensé » ou « résumé » (pluriel compendiums), nous avons accepté également « abrégés », « sommes » ou « compilations », pour que ce terme spécifique ne soit pas pénalisant.

La précision des choix lexicaux était pour la traduction de ce texte d'une importance capitale. La première phrase est, à ce titre, emblématique. L'auteur procède à un travail tout en finesse sur l'atmosphère de la bibliothèque, où l'odeur des livres tirés de leur long sommeil devient sensible, au point de susciter le réveil du narrateur et l'angoisse qu'il éprouve à se retrouver dans une pièce à l'atmosphère raréfiée. Pour « Emanation », on pouvait retenir « émanation(s) » ou « exhalaison ». Pour « Dunst », nous avons également accepté « vapeur(s) », « effluve(s) » ou encore « odeur ». Les deux termes renvoyant au même phénomène, certains candidats ont fait le choix d'employer un seul terme pour les deux, comme dans la proposition qui suit.

Pour traduire le syntagme « in Erregung kommen », qui a suscité de nombreuses erreurs, il fallait opter pour une traduction sobre et précise qui renvoyait au début du processus, comme par exemple : « Il était autour de cinq heures du matin, durant ma première nuit à Berlin, lorsque l'odeur de renfermé qui se dégageait des livres me parvint. La lumière et la chaleur en avaient suscité l'émanation et, au bout d'un moment, celle-ci avait empli la pièce au plafond haut ». « Dumpf » devait se traduire par un adjectif qui s'applique à l'odorat (« l'odeur de renfermé des livres » ou « une odeur de renfermé et de poussière ») et non à un autre sens (comme par exemple « sourd », « opaque » ou « feutré ») ni, *a fortiori*, à quelque chose de fort, comme le suggérait la traduction par les termes « oppressant » ou « assourdissant ». Il était nécessaire de procéder avec la même précision pour la traduction des verbes. Ainsi « graben » devait-il se traduire ici par « graver » et non par « creuser » ou « enfouir ». La traduction des verbes « laufen » (« (par)courir », « filer » ou « longer ») et « sich hinziehen » (« s'étirer » ou « se déployer ») se devait de rendre la nuance propre à chacun d'entre eux.

Pour la longue phrase du premier paragraphe, la plupart des candidats ont fait le

choix de proposer une traduction qui gardait la respiration longue et étirée de ce passage. Mais on pouvait également segmenter la phrase, à condition d'en garder les liens logiques. La précision dans l'analyse syntaxique était ici primordiale, car de nombreux faux sens ou contresens ont été suscités par des erreurs sur les articulations de la phrase. Ainsi, certains candidats ont transformé le sens de la proposition consécutive « so daß, über die endlosen Reihen der Gesamtausgaben Mäander zu laufen schienen » (« tant et si bien » ou « de sorte que »), en introduisant un lien de cause à effet (« de manière à ce que »), alors qu'il s'agit ici d'une analogie. Les traductions « avec une telle uniformité et régularité que l'on croyait voir surgir des méandres » ou « comme si des méandres surgissaient » sont trop éloignées du texte source et ne respectent pas le choix stylistique de l'auteur. Traduire « in edler und großzügiger Gleichförmigkeit » (« d'une uniformité noble, élégante et généreuse ») par « ayant tous les mêmes formes nobles et généreuses » ou « d'une noblesse et d'une générosité uniformes » présentait le même défaut. De même, il convenait de garder la comparaison établie entre «so daß über die endlosen Reihen der Gesamtausgaben Mäander zu laufen schienen » et « wie sie sich über den (...) Eingängen von Gruftgemäuern hinziehen ». Or nombre de candidats ont omis de traduire « wie », en proposant par exemple : « des méandres qui couraient le long de (...) et qui passaient au-dessus des entrées (...) », au lieu de : « de sorte qu'au-dessus des rangées formées à l'infini par ces éditions complètes semblaient se profiler des méandres semblables à ceux qui s'étirent au-dessus des entrées de caveaux (...) ».

Il était également impératif d'analyser précisément la fonction des groupes adjectivaux et adverbiaux : ainsi le segment « (enthielten), lückenlos und ungeheuerlich, die backsteinartigen Segmente einer alten russischen Bibliothek » pouvait-il se traduire par « sans laisser nul espace vide (variantes : « en rangées serrées » ou « sans le moindre interstice entre eux ») et formant une masse énorme ». En revanche, traduire par un complément de manière ou des adverbes (« de manière impressionnante » ou « monstrueusement ») était une erreur. Nous avons fait le choix de proposer : « comme autant de briques alignées en rangées compactes et terrifiantes », mais l'on pouvait également opter pour des variantes, comme celle indiquée en note dans la proposition de traduction ci-après. De la même manière, identifier dans le syntagme « geheimnisvoll verschlungenen Regeln

folgend » l'adverbe, qui détermine l'adjectif « verschlungen », permettait de traduire par « secrètement entrelacées » (ou « secrètement entremêlées »).

Il importait également de bien analyser les mots composés ou dérivés et les préfixes verbaux. Ainsi « längst nicht mehr ausdeutbar » pouvait-il par exemple se traduire par « devenues depuis longtemps hermétiques » ou « impossibles à décrypter », « schwindelerregend » par « vertigineux » ou « suscitant le vertige » et « tonnenschwer » par « lourd de plusieurs tonnes » ou « avec son chargement de plusieurs tonnes ». Il convenait de comprendre la nuance qu'apportaient les préfixes des verbes « herantragen » (« acheminer jusqu'ici ») et « abgewinnen » (« arracher à », « trouver dans » ou « tirer de »). Certains candidats ont également proposé « être privé de » ou « l'atmosphère (...) n'allait plus m'accorder ». Rappelons ici qu'« apporter » s'emploie pour une chose et « amener » plutôt pour un être animé. On pouvait également tenter de rendre « verstellt » par « masqué », « caché » ou « occulté », mais il fallait éviter les impropriétés d'ordre technique, comme « aménagés » ou « équipés ». De même, il était important de prêter attention aux prépositions : ainsi était-il indispensable de traduire « (sich) bis in die stuckverzierten Räume schleppen » (« se traîner jusque dans les pièces ornées de stuc ») et « bis unter die Decke » (« jusqu'au plafond »).

Il faut, encore et toujours, garder à l'esprit les spécificités des deux langues pour ne pas traduire de façon mécanique les verbes de modalité, les syntagmes verbaux prépositionnels ou les compléments prépositionnels placés en début de phrase, de manière à éviter l'écueil des germanismes. En voici quelques illustrations : « das hohe Zimmer » se traduit par « la pièce au(x) plafond(s) haut(s) », « um die fünfte Morgenstunde » par « vers cinq heures du matin, à l'aube suivant ma première nuit à Berlin », « über mich hinaus » par « au-dessus de moi (ou : de ma tête) » et « durch Licht und Wärme (...) » par « avec la lumière et la chaleur (...) ». Pour la traduction de « mit dem Schreckensgedanken », il faut privilégier la collocation « à la pensée terrifiante de (...) ».

De manière générale, il importe d'être attentif au registre du texte et de ne pas traduire littéralement ou mécaniquement : « mir nicht aus dem Blick weichen wollte » se traduira par « refusait de s'effacer de mon regard » ou « ne voulut plus me sortir de l'esprit », voire encore « ne cessa de me hanter », mais non par « ne

voulait pas quitter mon champ de vision », qui relève du registre technique. Ainsi, le participe passé « verschlossen » (« über den für die Ewigkeit verschlossenen Gruftgemäuern ») devait se traduire par « closes » ou « condamnées » (« verrouillées » ou « bouchées » sont ici impropres).

Rappelons ici que les collocations ne tolèrent aucune approximation : « in Schweiß gebadet » se traduit par « baigné de sueur », « trempé de sueur » ou « en nage » (« en sueur » était sous-traduit), « aus dem Schlaf gefahren » par « je m'étais (r)éveillé en sursaut » et « auch im Wachzustand » par « même (une fois) éveillé » ou « même maintenant que j'étais réveillé ». Ainsi, « böser Traum » ne peut se traduire que par « mauvais rêve » ou, éventuellement, par « cauchemar », « mit dem Fluch (...) geschlagen » par « frappé par la malédiction » (« accablé par », parfois proposé, est surtraduit) et « bebrillt » par « à lunettes » ou « portant des lunettes ». De manière générale, les candidats se doivent d'être attentifs aux spécificités sémantiques de termes qui peuvent exister en allemand et en français sans toutefois avoir la même nuance. Ainsi, « Extrakt » se traduira par « quintessence », à la signification plus forte que le simple « extrait ». Une autre possibilité est d'employer le verbe (« ce chargement de plusieurs tonnes extrait de... »).

La traduction du temps des verbes demeure une difficulté, en particulier pour les candidats germanophones. Dans le passage « und vor mir wellte sich die Dünung der Bücher fort aus dem Lichtkreis, verlor sich (...) und spiegelte sich (...) wider (...) türmten sich (...) ich hatte das Gefühl (...) », il est possible d'employer tant le passé simple que l'imparfait - en combinant éventuellement les deux -, selon que l'on imagine qu'il s'agit d'une vision surgissant brusquement devant le narrateur à son réveil ou bien que celui-ci se retrouve dans une situation donnée depuis un certain temps et qui se poursuit sous ses yeux. En revanche, d'autres passages ne permettent pas de variation, en raison du choix marqué grammaticalement de l'auteur. Il importe par exemple d'identifier (et de reproduire en français) l'emploi du plus-que-parfait dans les lignes 3-5 : « war in Erregung geraten » et « hatte (...) ausgefüllt », ou encore « (war) gestürzt » (l. 30). La simple attention portée aux choix de l'auteur (c'est-à-dire l'analyse des formes verbales) permet dans ce cas d'éviter bon nombre d'erreurs de temps. De manière générale, nous conseillons vivement aux candidats de se plonger dans

l'apprentissage méthodique des temps et des modes et dans la révision de la conjugaison des verbes.

Dès lors que la traduction proposée faisait le choix de la fluidité plutôt que d'une traduction littérale, tout en restant fidèle à l'esprit et à la lettre du texte, nous avons accepté des variantes très diverses. Ainsi, « und vor mir wollte sich die Dünung der Bücher fort aus dem Lichtkreis » a pu être interprété de manière spatiale (« tandis que sous mes yeux, la houle des livres se mettait (se mit) à onduler pour sortir du halo de lumière ») ou temporelle (« la houle des livres continuait (continua) à ondoyer »).

Dans tous les cas, il fallait être capable d'opter pour la fluidité plutôt que pour une traduction littérale, afin d'éviter les lourdeurs : « Ich wußte nicht vor wie vielen Jahren die Bücher » pouvait se traduire aussi bien par « j'ignorais le nombre d'années écoulées depuis qu'on... » que par « j'ignorais à combien d'années remontait... » (« je ne savais pas combien il y avait d'années que... », qui relève du registre oral, était à éviter). Il était impossible de traduire littéralement le syntagme « eingefroren und plötzlich wieder aufgetaut ». Mais on pouvait opter pour « figé puis à nouveau animé » ou « endormi et tout à coup ramené à la vie », ou encore introduire une comparaison : « comme pris dans la glace et rendu à la vie ». Notons - avec un sourire - que « schwächlich » (« frêle », « de constitution fragile » ou encore « souffreteux ») a donné lieu à des qualificatifs bien peu flatteurs pour la figure de l'intellectuel, qualifié de « maigrichon », « rachitique », « mou » ou encore « médiocre ».

Il convient de rappeler qu'il est impératif que les candidats proposent une traduction sans variantes : ils doivent choisir la traduction qui leur paraît la meilleure, de façon à proposer un texte qui forme une unité. Une proposition double est pénalisée au même titre que l'erreur la plus grave commise sur le terme concerné. Il est également important de soigner la présentation et l'écriture : aérer le texte en respectant des interlignes suffisants permet au candidat de se corriger avec un minimum de surcharge et facilite la lecture des correcteurs.

Nous réitérons cette année encore un conseil concernant à la fois la méthodologie de l'exercice de version et la gestion du temps de l'épreuve. Il faut tout à la fois

procéder à la vérification comparative du texte source et de sa traduction pour s'assurer que l'on a bien tout traduit le plus correctement possible (y compris le titre du passage et de l'œuvre dont il est extrait) et réserver suffisamment de temps à la relecture de la traduction française seule, sans revenir au texte source, de façon à en vérifier la fluidité et la cohérence. Le grand nombre de copies aux notes très basses nous incite à rappeler qu'il est fortement conseillé de lire attentivement et de traduire, encore et toujours, le plus grand nombre possible de textes littéraires et journalistiques en langue française, pour se familiariser avec des registres stylistiques variés. Nous conseillons à tous les candidats de revoir dans un livre de grammaire française ou dans *Le Bon Usage* (M. Grevisse, éd. Duculot) les règles de ponctuation en français. De même, travailler au fil de l'année avec un dictionnaire des synonymes (Bertaud du Chazaud, *Dictionnaire de synonymes et mots de sens voisin*, Quarto Gallimard, par exemple) permet d'enrichir son vocabulaire et de trouver rapidement de bonnes solutions.

Et, pour tous, nous soulignons ici l'importance de la contextualisation historique et culturelle. Une traduction précise et fluide nécessite une bonne culture générale : il faut connaître le mot « méandre » (masc.) ou encore savoir que le stuc est un mélange à base de plâtre permettant de fabriquer les ornements moulés dont on décorait les plafonds des demeures bourgeoises et aristocratiques. Il est également indispensable de connaître le sens de « Erzählung » (« nouvelle » ou « récit (singulier) ») comme genre littéraire.

Redisons en conclusion le plaisir que nous avons eu, cette année encore, à lire nombre de traductions qui réussissaient à allier la fidélité au texte source et la fluidité. C'est cet effort qui nous amène chaque année à accepter toutes les solutions pertinentes. Que cela constitue un encouragement pour les candidats de la session 2012 !

Proposition de traduction

L'odeur des livres

Il était environ cinq heures du matin, durant la première nuit que je passai à Berlin, lorsque l'odeur de renfermé qui se dégageait des livres me parvint. La

lumière et la chaleur en avaient réveillé les émanations et, au bout d'un moment, leur exhalaison avait rempli la pièce dont les murs étaient presque entièrement dissimulés par d'immenses étagères, jusque sous les plafonds hauts. Et ces étagères contenaient les volumes d'une vieille bibliothèque russe, comme autant de briques alignées en rangées compactes et monstrueuses, dont le dos, bombé selon les règles de l'art, était gravé d'ornementations en caractères cyrilliques illisibles, dorées ou argentées, dans une noble et ample uniformité, de sorte qu'au-dessus des rangées formées à l'infini par ces éditions complètes semblaient filer des méandres, semblables à ceux qui s'étirent au-dessus des entrées de caveaux murés pour l'éternité, obéissant à des règles mystérieusement entrelacées et dont la signification est depuis longtemps perdue. À l'idée terrifiante de ne plus réussir soudain à trouver la moindre molécule d'oxygène dans l'atmosphère de la pièce, je m'étais réveillé en sursaut, trempé de sueur, et j'avais allumé la lampe de chevet... tandis que, devant moi, la houle des livres continuait à ondoyer pour sortir du cercle lumineux, se perdre dans l'ombre et se refléter dans l'éclat noir des fenêtres. Et au-dessus de ma tête, évoquant de vertigineuses cathédrales, les livres se dressaient, innombrables condensés de l'esprit humain, longtemps figés dans le froid et soudain rendus à la vie, vert clair, rouge pâle ou brun foncé comme de l'opium. Et j'avais le sentiment de me réveiller au fond de la plus profonde des gorges d'un Manhattan fantastique, dans laquelle j'étais tombé après un mauvais rêve et dont l'image ne parvenait pas à s'effacer de ma vue, même à présent que j'étais éveillé.

J'ignorais combien d'années auparavant les livres avaient été apportés dans cette ville. Un navire ou un avion les avait acheminés jusqu'ici, sous la surveillance du regard traqué d'un chétif intellectuel à lunettes qui, frappé par la malédiction de la persécution, s'était traîné jusque dans les pièces ornées de stuc de cet appartement avec cette quintessence écrasante issue du patrimoine culturel de son peuple.

Traduit de Wolfgang Hilbig, *Récits*.

Thème

Rapport présenté par

Isabelle Deygout, Susanne Ditschler-Cosse et Laurent Férec

1) Sujet du thème écrit 2011

1 Nous avons toujours sur nos têtes la splendeur de la voûte étoilée. Nous
sentons en nous la loi morale qui nous confère « une vie indépendante de
l'animalité et même de tout le monde sensible ». Les deux spectacles qui
exaltèrent Kant, à Königsberg, s'offrent, intacts, à nos yeux. Cela est juste et
5 vrai. Il n'y a que la zone intermédiaire de changée, la couche basse qui s'étend à
hauteur d'homme et à perte de vue, le monde.

 Que Kant n'ait pour ainsi dire pas bougé de Königsberg, on le comprend. A
quoi bon? La planète, alors, ressemble, au mieux, à Königsberg, qui n'est jamais
qu'une ville de province enfermant le tout de l'humaine condition, ses ressorts et
10 ses maux, ses travaux, son espérance.

 Tout est ce qu'on appelle un indéfini. Ce qui parvient du monde à Kant, sur
ses marges sableuses, se ramène à peu de choses : son tabac, du cabillaud dont il
était friand à l'excès, quelques livres, mais excellents, un portrait de Rousseau et
l'écho atténué, tardif, de la Révolution française. L'universel, lorsqu'il arrive au
15 fin fond de la Prusse, c'est sous la forme d'idées qui ont dépouillé en chemin
toute substance ou presque. Elles prennent, avec l'éloignement et les délais de
route, cette pureté quasi sidérale que l'on prête, à tort, à la philosophie. A peine
infléchissent-elles, du reste, les habitudes du philosophe. Si grande était sa
ponctualité que les ménagères réglaient sur son passage leurs préparatifs de
20 cuisine. On le verra pourtant, raconte Michelet, quitter plus tôt qu'à l'ordinaire
son domicile pour aller au-devant du courrier qui apporte des nouvelles de

France. La proclamation des droits de l'homme et du citoyen, la République, la Terreur et la Vertu, ça se traduit, à Königsberg, par des rôtis brûlés, des gâteaux mal cuits et des querelles domestiques.

Pierre Bergounioux, *La fin du monde en avançant*, Fata Morgana 2006

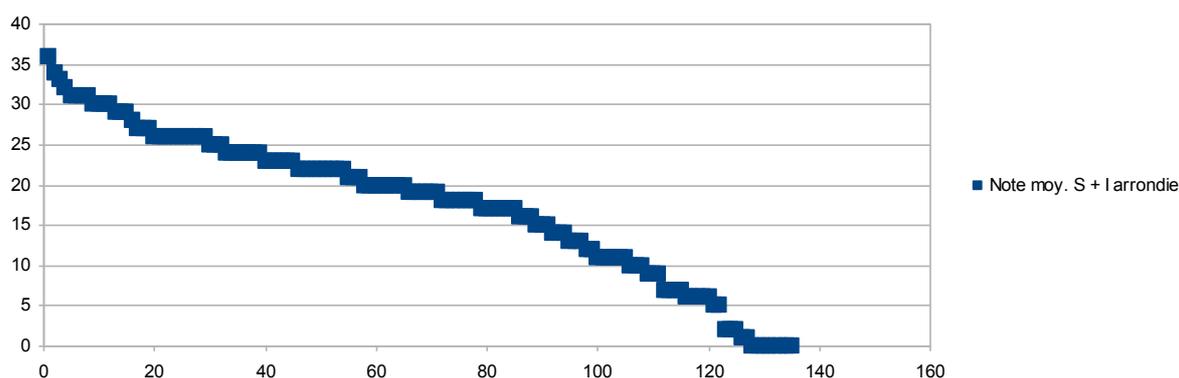
2) Données statistiques

Nombre de copies corrigées : 132

Répartition des notes (sur 20 points) :

17,5 à 20:	1
15,5 à 17 :	6
13 à 15 :	18
10 à 12,5 :	37
07 à 09,5 :	29
05 à 06,5 :	14
01 à 04,5 :	19
00 à 00,5 :	8

Courbe de répartition des notes (sur 40 points) :



Moyenne des candidats : 08,6 (session 2010 : 07,89 ; session 2009 : 08,2 ; session 2008 : 07,87 ; session 2007 : 08,7)

Avec une moyenne de 8,6, la session 2011 fait partie des bons crus de l'agrégation pour l'épreuve de thème écrit. Quelle que soit la qualité des copies, la notation de

concours a pour fonction de classer les candidats. Autant une bonne note en thème renvoie à des qualités indéniables de compréhension en finesse et d'écriture, autant une note décevante relève d'une codification qui reflète moins la valeur intrinsèque du candidat qu'elle ne mesure l'écart le séparant des meilleurs.

La courbe fait apparaître que les copies s'échelonnent de demi-point en demi-point, avec un décrochement qui isole les moins bonnes prestations. Ces dernières copies se mettent hors jeu en ne maîtrisant pas les cas, la déclinaison de l'adjectif ou la syntaxe. Un retour aux fondamentaux s'impose pour éviter les fautes en cascade et rejoindre le peloton qui se situe entre 13 et 8. A l'extrémité haute de la courbe, plusieurs candidats se distinguent par une bonne intelligence du texte, une grande précision de la traduction et une remarquable rigueur linguistique. C'est alors un véritable plaisir de les lire.

3) Analyse des copies

a) La compréhension des références culturelles et leur cohérence

Que Kant figure parmi les auteurs du programme d'agrégation a décidé du sujet de thème allemand, extrait du recueil de nouvelles *La fin du monde en avançant* (Editions Fata Morgana, 2006). Pierre Bergounioux y campe un personnage dont la vie quotidienne entre en résonance avec l'œuvre philosophique. Dans cet univers où microcosme et macrocosme se réfléchissent, l'irruption de l'Histoire liée à la Révolution française perturbe la légendaire ponctualité de Kant. Non sans ironie, l'auteur ramène en un raccourci burlesque à *Des rôtis brûlés et des gâteaux mal cuits* les effets produits dans la ville de Königsberg par les grandes étapes révolutionnaires. Le choix de ce texte était une invitation à réinvestir en exercice de traduction des connaissances acquises au cours de lectures philosophiques.

En effet, Bergounioux tisse d'entrée de jeu un réseau de références à Kant, allant de la citation cachée à la mention explicite de la *Critique de la Raison pratique*, placée entre guillemets. La première allusion renvoie à la conclusion de la seconde critique: „Zwei Dinge erfüllen das Gemüt mit immer neuer und zunehmender Bewunderung und Ehrfurcht, je öfter und anhaltender sich das Nachdenken damit beschäftigt: der gestirnte Himmel über mir und das moralische Gesetz in mir.“

(*Beschluss, Methodenlehre der reinen praktischen Vernunft*). Cette dernière expression, qui figure sur la pierre tombale de Kant à Königsberg (aujourd'hui Kaliningrad), est devenue ce qu'on appelle « ein geflügeltes Wort » renvoyant à l'évidence de la loi morale, aussi éblouissante que le ciel étoilé.

Mais au-delà de la symétrie créée entre macrocosme et microcosme, perçus dans un même mouvement d'admiration et de crainte, Kant souligne le contraste entre l'**anéantissement** que fait subir à l'homme la contemplation de la voûte céleste („Der erstere Anblick einer zahllosen Weltenmenge vernichtet gleichsam meine Wichtigkeit , als eines thierischen Geschöpfs, das die Materie, daraus es ward, dem Planeten, - einem blossen Punkt im Weltall - wieder zurückgeben muss, nachdem es eine kurze Zeit - man weiss nicht wie - mit Lebenskraft versehen gewesen.“) et l'**élévation** que lui procure au contraire la contemplation de la loi morale (« Der zweite [Anblick] erhebt dagegen meinen Werth, als einer Intelligenz, unendlich durch meine Persönlichkeit, in welcher **das moralische Gesetz mir ein von der Tierheit und selbst von der ganzen Sinnenwelt unabhängiges Leben offenbart**“).

Ce que l'homme admire dans la loi morale est la révélation qu'elle lui apporte de son appartenance à un autre règne que celui du monde sensible, de son élévation au-dessus de l'animalité. En prenant conscience de la loi morale, l'homme s'avise de sa liberté, entendue comme une élévation au-dessus de la nécessité naturelle. Et c'est seulement parce que l'homme parvient à concevoir clairement la loi morale dans sa raison qu'il se sent autorisé à admettre l'idée de la liberté.

A la lumière de cette réflexion développée dans la *Critique de la Raison pratique*, parue en 1788, il est aisé d'imaginer la résonance qu'a pu trouver dans l'œuvre de Kant l'annonce, à partir de 1789, des événements révolutionnaires en France. La « proclamation des droits de l'homme et du citoyen, la République » consacrent l'irruption de la liberté dans l'Histoire, tandis que « la Terreur et la Vertu » signent au contraire son travestissement. C'est depuis Königsberg, « aux marges sableuses » du monde, « au fin fond de la Prusse » que le philosophe soutient, puis condamne la Révolution française.

Avant de se lancer dans la traduction de la nouvelle de Bergounioux, il importe de saisir la cohérence du texte qui se déploie sous nos yeux, de le comprendre dans sa tension face aux références culturelles dont il se nourrit. Ainsi de graves erreurs de traduction auraient pu être évitées. Prenons par exemple l'expression « tout le monde sensible » dans la citation de Kant, dont la restitution exacte n'était bien entendu pas exigée des candidats, mais pouvait donner lieu à des bonifications dans l'appréciation globale de la copie. Alors qu'il fallait opter pour „**die ganze Sinnenwelt**“, nombreuses ont été les propositions aberrantes, telles « spürbare Welt », « gefühlte Welt », « gefühlsbetonte Welt », « fühlende Welt », « empfindliche Welt » (compréhension), « sensible Welt » (*Fremdwort* dont le sens est décalé), « empfindsame Welt » (référence erronée à l'*Empfindsamkeit* qui mesure toute chose à l'aune des sentiments et réagit ainsi aux Lumières, censées les réprimer), « intelligible Welt » (parfait contre-sens). Que penser enfin de choix qui substituent des automatismes à la réflexion que suppose toute traduction, lisant dans le texte *« alle empfindliche (sic) Leute » ou encore *« alle sensiblen Menschen » ?

b) La maîtrise de la grammaire, de la syntaxe et du lexique

Le texte proposé cette année était à l'image de son personnage : sa facture présentait une complexité certaine, au niveau tant syntagmatique que lexical, et son style était volontairement recherché. Entre « la splendeur de la voûte étoilée » des premières lignes et les « querelles domestiques » de la fin, il permettait de vérifier que les candidats possèdent une maîtrise suffisamment fine de la langue source pour leur permettre une lecture attentive et précise de Bergounioux.

La traduction ne peut, en effet, réussir que si elle se base sur une compréhension nuancée du texte de départ. Nous attirons l'attention des futurs candidats sur ce point qui demande, pendant l'année de préparation, non seulement une progression dans la langue cible mais aussi un perfectionnement dans la maîtrise de sa langue maternelle.

Une lecture précise, suivie d'un moment suffisamment attentif de relecture, doit permettre aux candidats d'éviter également de fâcheuses omissions qui ne sont

malheureusement pas rares même dans de bonnes copies. Rappelons également que le titre et les références du texte doivent être traduits, comme l'ont demandé régulièrement tous les rapports de ces dernières années. Leur omission entraîne inmanquablement l'attribution d'un montant forfaitaire de points de pénalité. Le titre du texte de cette année, *La fin du monde en avançant*, présentant néanmoins un sens relativement ouvert, le jury a accepté une grande palette de variantes dès lors que le participe présent était correctement rendu.

Avant de se concentrer sur un ensemble de conseils applicables en général à tout exercice de traduction, il convient de souligner l'importance d'une maîtrise de la grammaire et du lexique de base. Le vocabulaire de la vie quotidienne, tel à la ligne 21 « *rôtis brûlés/ gâteaux mal cuits* » est loin d'être trop « ordinaire » pour pouvoir être ignoré des futurs enseignants. Autant le jury s'est montré indulgent à l'égard d'un vocabulaire spécialisé (par exemple à la ligne 15 « *sidéral* » : *siderisch* mais aussi *sternenklar* ou encore *kosmisch*, *astral*, *galaktisch*), autant il a sévèrement sanctionné des erreurs de genre ou de pluriel concernant les mots de base (par exemple * *die Ende*). Une connaissance solide des fondamentaux (maîtrise des marques de cas, des pluriels, des verbes forts - dont la liste est close ! -, des verbes à préposition, ou encore des représentations spatiales) permet à tout candidat d'obtenir une note convenable à cette épreuve. Si la traduction hebdomadaire de textes allemands et les cours de grammaire théorique préparant à l'épreuve orale de version-grammaire doivent constituer l'entraînement régulier pendant l'année de préparation, il est tout aussi indispensable de le compléter par une mise en pratique de la grammaire dans des exercices de thème systématiques.

Prendre le temps et l'habitude, par un entraînement régulier, de repérer les différents groupes grammaticaux et leur valeur syntaxique est une bonne stratégie. Une lecture attentive et un arbitrage du sens sont nécessaires pour identifier dans les passages complexes les systèmes de renvoi pertinents. Ainsi aux lignes 10 et 11, le possessif « *sur ses marges sableuses* » ne pouvait se référer qu'au monde (« *die Welt* »), et non pas à Kant (possesseur masculin), et devait se traduire par conséquent : « *bis an ihren/deren sandigen Rand* », tandis que « *son tabac* », dans la même proposition, devait bien être attribué à Kant, comme le confirmait la

suite de l'énumération « *son cabillaud, dont IL était friand...* ». Des erreurs d'interprétation sur le possessif français à la troisième personne, opérant une confusion entre « *sein* » et « *ihr* », conduisaient fatalement à un contresens, sévèrement sanctionné.

De la même façon, il convient de respecter la linéarisation de la phrase allemande et de ne pas en venir à produire un calque de la syntaxe française. Les inversions de groupes grammaticaux qui en découlent génèrent au mieux une maladresse, au pire des aberrations syntaxiques (ligne 7, « *La planète, alors, ressemble...* » traduit par « **Der Planet, damals, ähnelte...* ».) Pour les compléments, on retiendra l'ordre suivant : le datif (attribution) avant l'accusatif (COD), le temps avant le directif/locatif. Autre exemple, à la ligne 18, concernant les compléments à l'infinitif : « *On le verra pourtant [...] quitter son appartement...* » doit être traduit par « *Man wird ihn seine Wohnung verlassen SEHEN* » et non pas « **sehen seine Wohnung verlassen* ». De tels calques traduisent une absence inquiétante de connaissances grammaticales, voire une incapacité à se détacher du système syntaxique français. Des solutions de transposition, tel le recours à une subordonnée (« *Man wird sehen können, WIE er seine Wohnung VERLÄSST....* ») témoignent en revanche d'un maniement habile de la langue allemande. Il n'en est pas moins vrai que la fonction de « on le verra + INF » consiste essentiellement à mettre en relief le futur (*werden* + INF) qui, venant après un imparfait d'habitude, marque l'irruption d'un événement inouï, à la mesure des nouvelles révolutionnaires en provenance de la France.

Pour bon nombre de candidats, la place du « *nicht* » reste également un facteur d'hésitation. « *dass Kant Königsberg sozusagen nicht verlassen hat* » est la seule proposition acceptable, la négation « *nicht* » modifiant ce qui suit, donc l'action exprimée par « *verlassen* ». Formuler comme suit « **nicht sozusagen verlassen* » fait au contraire porter la négation sur « *sozusagen* », appelant une rectification : « *das ist nicht sozusagen, sondern wirklich so* ». Les règles de base doivent être connues (« *nicht* » portant sur la phrase entière se place avant la seconde partie du GV / après un complément sans préposition / avant un complément avec préposition / mais après un complément de temps avec préposition).

Une maîtrise du marquage des groupes nominaux en relation avec leur fonction dans la phrase est une autre évidence sur laquelle nombre d'erreurs forcent à revenir. Le jeu des marques fortes et faibles notamment sur l'adjectif épithète doit être compris dans le détail et des formulations telles « **das verspätete, abgestumpfteS Echo* » font preuve, dans la meilleure des hypothèses, d'une absence fatale de relecture. Ces hésitations sont particulièrement fréquentes pour les adjectifs substantivés où l'absence de marque grammaticale le dispute aux erreurs sur la formation des participes. Rappelons également combien il est important de savoir décliner les masculins faibles (*der Philosoph, der Postbote*), fréquents dans bien des champs lexicaux.

Toujours concernant le GN, un marquage erroné au niveau de l'expression spatiale « *sur nos têtes* », à la première ligne du texte, donne d'emblée une bien mauvaise impression de la copie. Il convenait de rendre une logique locative par un datif (« *über unsereN KöpfeN steht...*»), au lieu de créer un non-sens avec la forme directive « *über unserE Köpfe steht...*».

L'utilisation de l'article à la forme définie, indéfinie et la valeur de son absence doivent également faire l'objet d'une attention particulière à la relecture. « *Die Form von verbrannteM Braten* » et « *Die Form voM verbrannteN Braten* » ne veulent pas dire la même chose en allemand. L'absence d'article renvoie à la valeur partitive du GN (la marque forte étant alors portée par l'adjectif), l'article défini en revanche désigne un rôti précis (la marque forte étant portée par l'article). De même « *DES nouvelles de France* » (ligne 19) ne sont pas « *LES nouvelles de France* », ainsi il convenait de traduire « *der Postbote, der Ø Neuigkeiten aus Frankreich bringt* », sous peine de réécrire le texte au lieu de le traduire. Rappelons également la nécessité, concernant l'énumération de la ligne 20, de respecter la présence d'articles définis (la proclamation, la République, la Terreur) afin de ne pas ôter leur caractère exclusif à ces dénominations (il s'agit bien de la République *française*, de la Terreur *jacobine*, aspirant à une valeur universelle).

La vigilance du candidat doit porter également sur les confusions entre mots ou expressions proches (*denn* n'est pas *dann*, *au mieux* (ligne 7) n'est pas *le mieux* :

« *La planète ressemble au mieux à Königsberg* » ne peut pas être traduit par « *am besten* », mais il faut opter pour « *im besten Fall* » ou « *bestenfalls* ». De la même façon, une confusion entre *wenn* et *als*, au niveau de l'agrégation, n'est pas acceptable : ligne 17 « *Les ménagères réglaiement sur son passage leurs préparatifs* » ne peut être rendu par l'idée d'un événement unique (*als*), le temps verbal signalant d'emblée une habitude, un événement répété. L'énoncé permettait d'ailleurs de contourner cette difficulté en recourant à un verbe substantivé « *sich nach seinem Vorbeikommen richten* », structure très usitée.

c) Les fautes récurrentes

Le verbe et les constructions verbales

La liste close des verbes forts doit être connue sur le bout des doigts par les candidats, la production de la forme doit tenir du réflexe. Des lacunes à ce niveau ne peuvent être tolérées pour de futurs enseignants. Il en va de même de la rection des verbes courants, sans parler de leur conjugaison : *sich erstrecken* (verbe faible) ne présente pas les mêmes changements vocaliques que *sich erschrecken* (verbe fort).

Le système des temps :

Le système des temps verbaux et leur concordance ne sont pas transposables tels quels dans le système allemand. Le texte de Bergounioux présentait un va-et-vient complexe entre un double présent (présent historique et de narration) et des temps du passé ponctuels et contrastés. Il convenait de respecter ce jeu dans la mesure du possible. Ainsi, pourquoi ne pas garder le présent historique à la ligne 7 « *La planète, alors, ressemble à Königsberg* » puisque l'allemand le permet? En revanche, il fallait suivre le choix de l'auteur qui opte pour un temps du passé aux lignes 16 et 17 : « *Si grande était sa ponctualité que les ménagères réglaiement sur son passage leurs préparatifs de cuisine* ». Quant au futur du verbe « *voir* » suivi d'un infinitif, employé dans l'énoncé suivant à la ligne 18 (« on le verra, raconte Michelet,... »), il souligne la postériorité de l'événement par rapport au cadre précédemment décrit pour mieux marquer l'irruption d'un comportement exceptionnel. Ici, le choix d'un futur formé avec *werden* qui prend une valeur « prophétique » s'impose. Une modalisation abusive dévie en revanche le texte et

provoque des erreurs connexes au niveau du temps : « **man WILL ihn gesehen haben, wie....* »

Le passif :

Il faut savoir distinguer, en allemand, le passif processuel du passif bilan. Pour l'énoncé « que l'on prête à la philosophie » (ligne 15), il ne peut y avoir un aspect bilan, c'est bien l'action de conférer quelque chose à quelqu'un qui est au centre du propos : « ..., *das der Philosophie zugeschrieben WIRD.* » est donc la solution qui convient.

La modalisation :

Un maniement habile des verbes de modalité a été bonifié par le jury, par exemple à la ligne 6 pour « *on le comprend* » : enrichir une traduction sobre « ..., *das versteht man* » par le verbe « können » en « ..., *kann man verstehen* » relève d'un *Sprachgefühl* bien développé. En revanche, il faut s'abstenir d'une trop grande liberté : « ..., *ist selbstverständlich* » ne rend évidemment plus le sens de l'énoncé. Même prudence pour rendre « *pour ainsi dire* » à la même ligne : si « *um es so auszudrücken* » est encore acceptable, « *wenn man so sagen darf* » apporte une modalisation exagérée et relève d'un écart de sens. De la même façon, l'utilisation du subjonctif 1 introduit dans l'expression un pseudo-discours rapporté qui rend le résultat incorrect. Il convient de garder la perspective du texte original sans plaquer des connaissances qui, justes en soi, sont mal utilisées si elles ne tiennent pas compte du contexte.

Soutenir comme « passeur » la tension entre les deux systèmes langagiers n'est pas chose facile, mais un travail précis et régulier doit permettre d'acquérir les réflexes nécessaires pour donner à chaque langue sa « respiration ». Rendre une mise en relief complexe, comme par exemple à la ligne 13 : « *L'universel, lorsqu'il arrive au fin fond de la Prusse, c'est sous forme de....* » par une construction en « *Wenn..., so....* » ou « *Ist ..., dann....* » témoigne d'une compréhension fine du texte de départ, tout en évitant un calque impossible « **Das Allgemeine, wenn..., das ist....* ».

Pour clore ce catalogue de conseils, le jury précise qu'il n'accepte en aucun cas des variantes de traduction ou leur commentaire, aussi judicieux soient-ils: une traduction relève d'un choix raisonné et doit savoir convaincre par sa seule cohérence. A cette fin, elle se nourrit d'une préparation solide et réfléchie, attentive en toute occasion aux références culturelles inévitablement associées à la langue de départ comme d'arrivée.

4) Proposition de traduction :

Der gestirnte Himmel steht immer noch in voller Pracht über uns. Wir spüren in uns das moralische Gesetz, das uns « ein von der Tierheit und selbst von der ganzen Sinnenwelt unabhängiges Leben » verleiht. Unangetastet bieten sich unseren Augen die beiden Anblicke dar, die Kant in Königsberg begeisterten.

Dies ist richtig und wahr. Nur der dazwischen liegende Bereich hat sich verändert, jene niedrige Schicht, die sich auf Menschenhöhe und so weit das Auge reicht erstreckt, nämlich die Welt.

Dass Kant Königsberg so gut wie nie verlassen hat, kann man verstehen. Wozu auch? In dieser Zeit gleicht die Erde bestenfalls Königsberg, das im Grunde genommen nichts anderes ist als eine Provinzstadt, die das Ganze der *Conditio Humana* - ihre Triebfedern und ihre Übel, ihre Mühen und ihre Hoffnung - in sich einschließt.

Dieses Ganze ist das, was man als unbestimmt bezeichnet. Was von der Welt bis an deren sandigen Rand zu Kant durchdringt, beschränkt sich auf ganz wenige Dinge : seinen Tabak, Kabeljau, auf den er mehr als erpicht war, wenige, dafür aber ausgezeichnete Bücher, ein Bildnis Rousseaus und den gedämpften, verspäteten Nachhall der Französischen Revolution. Wenn das Allgemeine den hintersten Winkel Preußens erreicht, so in Form von Ideen, die unterwegs ihre ganze oder fast ihre ganze Substanz abgelegt haben. Mit der Entfernung und der für die Strecke notwendigen Zeit nehmen sie jene beinahe siderische Reinheit an, die man zu Unrecht der Philosophie zuschreibt. Die Gewohnheiten des Philosophen ändern sie übrigens kaum. Seine Pünktlichkeit war derart groß, dass sich die Hausfrauen für die Zubereitung ihrer Mahlzeiten nach seinem Vorbeikommen richteten. Jedoch

wird er, so berichtet Michelet, früher als sonst sein Haus verlassen, um der Post, die Nachrichten aus Frankreich bringt, entgegenzueilen. Die Verkündung der Menschen- und Bürgerrechte, die Republik, die Schreckens- und Tugendherrschaft, all dies hat in Königsberg angebrannte Braten, missratene Kuchen und häuslichen Streit zur Folge.

Nach : Pierre Bergounioux, *Vorwärts ans Weltende*

Composition en langue française

Rapport présenté par

Dorothea Merchiers, Jean-Michel Pouget, Isabelle Ruiz, Christophe Thierry

Durée : 7 heures

Sujet :

Dans quelle mesure peut-on dire que, dans *Berlin Alexanderplatz*, Döblin ne cherche pas à représenter un destin personnel mais à montrer une totalité?

Répartition des notes :

16 et plus : 3

12 à 15,5: 3

10 à 11,5: 10

8 à 9,5: 8

6 à 7,5: 9

4 à 5,5: 13

2 à 3,5: 14

0,25 à 1,5: 73

Copie blanche : 1

Moyenne des candidats : 03,50 (session 2010: 06,71 ; 2009: 05,24 ; 2008: 04,73 ; 2007: 04,36)

La moyenne de l'épreuve est la plus basse enregistrée depuis 2007. Ce mauvais résultat d'ensemble s'explique par la conjonction d'un nombre considérable de copies très faibles (54,5% entre 0,25 et 1,5) et du nombre restreint de notes au dessus de 10 (12% seulement ont obtenu 10 et plus). L'analyse des mauvaises copies

permet d'identifier deux causes majeures d'échec. La première est liée à une maîtrise insuffisante du français. Dans quantité de copies, les correcteurs ont hélas relevé d'innombrables fautes de langue (syntaxe, conjugaisons, orthographe, maladresses de style...) inacceptables pour de futurs enseignants et donc lourdement sanctionnées (au maximum par la note 0,25). La seconde cause d'échec est due à une méconnaissance de la méthode de dissertation. Un rappel des attentes du jury en la matière semble devoir s'imposer. Une dissertation est avant tout un travail de réflexion et non un contrôle des connaissances. Les sujets à traiter ne sont pas des prétextes pour faire étalage de son savoir mais une occasion de montrer une aptitude à l'utiliser de façon intelligente et pertinente. On ne soulignera jamais assez l'importance capitale de la phase préparatoire d'analyse de la citation, dans laquelle le candidat doit cerner la problématique sous-jacente en passant au crible chaque terme du sujet. L'introduction doit impérativement porter la trace de cette réflexion. Or, dans la grande majorité des copies, les candidats se contentent de quelques remarques rapides pour annoncer ensuite un plan livré sans aucune justification. Procéder ainsi risque fort d'aiguiller sur une mauvaise piste, lorsque le candidat s'en aperçoit en rédigeant, il est souvent trop tard pour faire machine en arrière. Le jury invite donc les candidats à consacrer le temps nécessaire à cette réflexion sur la problématique, dont dépend le succès de leur travail. Le sujet de composition française proposé cette année a révélé les lacunes de beaucoup de candidats sur ce point précis.

En effet, le défaut majeur de bon nombre de copies est lié à l'absence de véritable problématisation. La notion de totalité n'a que très rarement été définie et discutée. Lorsqu'elle l'a été, elle fut le plus souvent d'ailleurs confondue avec l'universalité ou assimilée hâtivement à une représentation exhaustive de la réalité. Une majorité de candidats n'a d'ailleurs pas jugé nécessaire de définir au préalable ce terme clé de totalité, dont ils ont pensé qu'il allait de soi. Or, cette notion constituait en quelque sorte le pivot de toute la réflexion. A défaut de lui donner dès l'introduction un contenu clair et précis, les candidats s'exposaient à rencontrer divers écueils dont le principal fut d'identifier la totalité à la ville de Berlin. Nombreuses sont les copies dans lesquelles la représentation döblinienne de la métropole est assimilée à une totalité sans aucune justification. Il s'agit là en effet d'un simple postulat donnant lieu dans les copies à un inventaire des

composants de la diversité urbaine représentée par Döblin, sans que celle-ci fasse l'objet d'un questionnement pour savoir si, au delà de la juxtaposition d'une pluralité d'éléments, il convenait de parler d'un véritable tout transcendant les parties. A défaut d'un tel questionnement, l'aspiration döblinienne à montrer toutes les facettes de la vie berlinoise ne pouvait être qu'abusivement qualifiée de totalité. La difficulté à cerner cette notion a eu également de graves conséquences sur la façon dont fut traitée l'idée de « destin personnel ». Bon nombre de candidats - sans doute influencés par la formulation de la citation (« Döblin ne cherche pas à... mais... ») - ont « évacué» la question de la totalité en la cantonnant dans une partie consacrée à la métropole berlinoise et lui ont opposé la notion de destin personnel dans une autre partie. Procéder ainsi conduisait inévitablement à dissocier destin personnel et totalité, c'était s'interdire de poser la question du rapport entre le destin personnel de Franz Biberkopf et une totalité. Privés de ce fil directeur, les candidats ne pouvaient alors que s'écarter du sujet et traiter la question du destin personnel sous l'angle du rapport de Döblin à la tradition romanesque (*Bildungsroman*). Plus généralement, le jury a relevé une tendance très répandue consistant à bâtir la dissertation sur des plans purement arbitraires du type: 1) totalité de la ville 2) destin personnel 3) principes poétologiques de Döblin (conception de l'œuvre épique) ou message délivré par Döblin. Outre le cloisonnement induit par un tel cheminement mental, ce dernier exposait également le candidat au risque du hors-sujet. Peut-être faut-il rappeler ici que le plan doit être le reflet d'une progression rigoureuse de la pensée par rapport à une problématique correctement posée au départ. Il ne se décrète pas d'emblée mais s'élabore au fil de la réflexion.

Ceci étant précisé, comment pouvait-on aborder le sujet ? Le point de départ obligé, on l'a vu, était la notion de totalité. Terme du langage courant, la totalité (le tout) se définit par rapport aux parties qui la composent. Il s'agissait donc de dégager, dans *Berlin Alexanderplatz*, le lien entre les parties et un tout à définir, relativement à la notion de destin personnel. Cette interrogation se justifiait pleinement au regard de la fameuse conception döblinienne de l'autonomie des parties à laquelle trop peu de candidats ont fait référence : « Si un roman à l'instar d'un ver de terre ne peut être coupé en dix morceaux, de telle façon que chaque partie remue pour elle-même, il ne vaut rien ». *Berlin Alexanderplatz* peut

précisément servir d'illustration à cette conception. L'utilisation de la technique de collage et de montage confronte le lecteur à un récit éclaté, fragmenté, sur lequel la ville de Berlin, omniprésente, exerce une telle emprise qu'on peut légitimement douter que l'intention de Döblin soit la représentation du destin personnel de Franz Biberkopf. D'où la question du lien entre ce destin du personnage prétendument principal et ces différents fragments, d'une unité transcendant ces parties apparemment déconnectées les unes des autres et ayant chacune leur autonomie. Était-il possible d'établir un lien entre le destin personnel de Franz Biberkopf et « une totalité » comprise comme unité sous-jacente à cette pluralité éclatée ?

Au fil du roman, le parcours du personnage central entre secrètement en résonance avec cette métropole que Biberkopf a décidé de conquérir, avec ces multiples « destins » que Döblin donne à voir à son lecteur, qu'il s'agisse de la foule anonyme, impersonnelle, des habitants de Berlin, de ces inconnus dont le narrateur retrace des tranches de vie significatives ou bien encore des personnages des paraphrases bibliques (Job, Abraham et Isaac). A première vue, ces multiples destins et cette ville omniprésente au point de parfois sembler jouer le rôle principal, font il est vrai l'effet d'éléments disparates et hétérogènes dans l'économie de l'œuvre. Mais le lecteur se trouve-t-il pour autant confronté à une simple juxtaposition de portions d'existences isolées, d'une pluralité incohérente de voix narratives, de scènes urbaines sans cesse changeantes ? Cela reviendrait à méconnaître la portée véritable de ce roman qui réside précisément dans cette résonance secrète qui s'instaure progressivement entre ces éléments constitutifs. Le lecteur actif et attentif ne peut manquer d'établir un réseau de correspondances entre les différents composants, notamment entre le parcours de Biberkopf et celui des multiples existences fugaces qui traversent le roman. Le destin personnel s'ouvre ainsi sur une totalité comprise comme unité du divers. La singularité de cette totalité est d'être le produit de l'intelligence du lecteur, ce qui la distingue de la totalité de l'œuvre classique directement inscrite dans celle-ci. Une telle réflexion permettait finalement de nuancer l'opposition de départ entre représentation d'un destin personnel et d'une totalité : Dans *Berlin Alexanderplatz*, Döblin ne cherche pas à représenter un destin personnel au sens traditionnel d'une focalisation sur le parcours unique, linéaire et balisé d'un personnage central, mais au moyen d'une totalité qu'il incombe au lecteur d'établir (d'où l'emploi de l'article

indéfini, chaque lecteur construisant sa totalité). Döblin fait éclater ainsi le cadre restreint et fini de l'existence individuelle de Biberkopf, ce qui lui permet de donner à cette représentation inédite d'un destin personnel une dimension beaucoup plus large reflétant le destin impersonnel de l'homme moderne et, plus généralement, la condition humaine.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Explication de texte

Rapport présenté par

Thierry Carpent, Jean-Michel Pouget, Christophe Thierry

Présentation générale

Nombre de candidats interrogés : 77

Répartition des notes :

16 et au dessus : 2

12 à 15 : 13

10 à 11 : 4

08 à 09 : 7

06 à 07 : 7

04 à 05 : 15

02 à 03 : 19

En dessous de 02 : 10

Note maximale : 16, note minimale : 0,5

Moyenne des candidats : 6,18

Moyennes des années précédentes : session 2010 : 06,02 ; session 2009: 08,23 ;
Session 2008 : 08,56 ; session 2007 : 05,24 ; session 2006 : 05,22 ; session 2005 :
03,89 ; session 2004 : 05,03.

La moyenne reste donc relativement faible, comparée à celles de 2009 et de 2008. Ce résultat décevant s'explique par le grand nombre de notes inférieures à 4. Les prestations incontestablement excellentes ont par ailleurs été moins nombreuses cette année. Il semble que de nombreux candidats, accaparés par leur activité professionnelle, n'aient pris le temps, ni d'explorer les œuvres et les questions au programme, ni de s'entraîner correctement à l'explication de texte, un exercice assez technique, qui demande une bonne préparation. Une note inférieure à 2 sanctionne une grave méconnaissance de l'œuvre ou de la question au programme, conduisant le plus souvent à une vaste paraphrase, ou à un commentaire non

adapté au texte proposé (voir les remarques ci-dessous concernant les deux questions de civilisation). Les meilleures notes ont été obtenues par les candidats ayant su allier le souci du détail, dans la mesure où il était signifiant, des connaissances précises, et la hauteur de vue nécessaire pour situer le texte de manière pertinente dans l'œuvre ou dans son contexte littéraire ou historique ; le tout dans le respect des règles de base de l'exercice. Un des principes en vigueur consistant à faire commenter le même extrait par deux candidats, le jury est aidé dans son appréciation, ce qui contribue à une plus grande équité.

Concernant la préparation de l'épreuve, nous précisons que l'enveloppe fournie au candidat contient, selon les cas, un ou deux documents : la fiche indiquant l'œuvre et le passage à commenter, est accompagnée, éventuellement, comme ce fut le cas cette année pour le féminisme et pour la poésie de l'exil, du texte lui-même, qui n'était pas toujours à commenter dans son intégralité. Par conséquent, la première démarche consiste, pour le candidat, à lire calmement et attentivement la fiche.

Des usuels sont disponibles en loge, en nombre limité cependant, pour cette épreuve : un dictionnaire unilingue, une Bible, un atlas historique et un ouvrage sur la mythologie grecque et romaine notamment. Il est toutefois bien difficile d'aborder sereinement l'épreuve sans avoir exploré, au préalable, (c'était notamment le cas cette année pour *Berlin Alexanderplatz*), les passages des œuvres inspirés de la Bible et de la mythologie antique. La réflexion sur ces sujets doit avoir été engagée par les candidats avant les épreuves, faute de quoi le temps de préparation (deux heures) peut s'avérer bien bref.

Technique de l'explication :

L'explication du texte proprement dite dure trente minutes. Un exposé très bref (certains candidats n'utilisent que la moitié du temps imparti) trahit fréquemment une profonde méconnaissance de l'œuvre. Le jury demande au candidat de lire un passage du texte, en lui laissant la possibilité de le faire dès le début de l'épreuve ou après son introduction. Cet exercice n'est pas un rituel purement formel ; il permet de poser sa voix, et de montrer qu'on a pu, lors de la préparation, accéder au sens du passage. Il convient aussi d'adapter le ton au type de texte à commenter, sans toutefois passionner excessivement sa lecture, notamment dans le cas d'une pièce de théâtre. En ce qui concerne l'explication proprement dite, le

jury attend du candidat qu'il fournisse une introduction et une conclusion, cette dernière reprenant, par exemple, des questions posées dans l'introduction ; de telles interrogations ont pour fonction de dynamiser l'explication, et de montrer que le sens d'un passage se dévoile progressivement, au prix d'une argumentation rigoureuse, fondée en priorité, bien entendu, sur la lettre même du texte, mais aussi sur l'ensemble de l'œuvre. Les candidats peuvent choisir soit l'explication linéaire, soit un commentaire thématique du passage qui leur est proposé (ce choix peut être induit par les caractéristiques du texte). Cette année, ils ont presque toujours pris soin de le préciser très clairement dans leur introduction. En ce qui concerne le découpage du texte, il doit être explicitement motivé, le candidat ne pouvant se contenter d'indiquer où commencent et où s'achèvent les différentes parties qu'il distingue dans le texte. Rappelons aussi qu'un texte ne s'articule pas systématiquement en fonction des paragraphes, et qu'il est en général possible de distinguer dans le raisonnement de l'auteur des unités plus larges, englobant plusieurs paragraphes. Enfin, le jury met en garde les candidats contre l'écueil consistant à raconter l'action de manière trop détaillée. Il faut se limiter, dans ce domaine, à ce qui est utile pour l'explication du passage, et, par conséquent, opérer des choix pertinents. Il est en revanche tout à fait nécessaire de préciser d'entrée de jeu où se situe l'extrait dans l'œuvre, à seule fin cependant d'en montrer l'intérêt.

Le jury a relevé trois défauts majeurs chez les candidats ayant eu à expliquer des textes de civilisation, qu'il s'agisse de la question de tronc commun ou de l'option. Le premier consiste à aborder ces textes sous un angle « littéraire » - même s'il est par ailleurs effectivement opportun d'étudier la part de rhétorique dans un discours, ou la mise en scène de soi et des autres propre au genre de l'autobiographie. Le second consiste à renoncer assez rapidement à l'analyse détaillée du texte proposé pour la remplacer par une « leçon » présentant les grands thèmes de la question au programme - y compris ceux qui ne sont pas traités dans le texte proposé. Enfin, parmi les candidats qui se penchent malgré tout sur le détail du texte proposé, peu nombreux sont ceux qui échappent à l'écueil de la paraphrase et plus encore à la tendance à prendre au premier degré les affirmations proférées par leur auteur.

La plupart des candidats ont veillé à ne pas lire un texte préalablement rédigé. Il faut les en féliciter. Quant au rythme d'élocution, il pose parfois problème, malgré les recommandations des années précédentes : de bonnes explications auraient encore gagné à être présentées sur un mode plus « apaisé ». Rappelons donc que l'Agrégation est un concours de recrutement des enseignants, qui devront s'adresser à un public varié, essentiellement non germanophone ; dans ce type d'exercice, le candidat développe une argumentation, qui, afin d'être le plus efficace possible, doit être parfaitement audible. Certains exposés, menés tambour battant, laissaient trop peu de temps aux membres du jury pour prendre des notes.

Entretien avec le jury :

On y a déjà insisté par le passé : la discussion a pour but d'aider le candidat à préciser les choses, de lui permettre d'approfondir sa réflexion, mais aussi de corriger d'éventuelles erreurs d'interprétation. Le temps imparti (quinze minutes) permet de le faire avec un minimum de calme, en dépit du stress généré par l'épreuve.

Langue : l'explication d'un texte permet au candidat de faire la preuve de son aisance à l'oral en allemand. Le jury est donc naturellement attentif à la qualité de la langue. Nul ne saurait exiger du candidat, dans ce domaine pas plus que dans d'autres, qu'il effectue un parcours sans faute. Mais une accumulation de fautes relevant à la fois de la prononciation et de la grammaire est rédhibitoire. Il est gênant de prononcer « Staat » comme « Stadt », « Rolle » comme « Role » (?), de ne pas accentuer correctement des mots aussi courants que « Charakter » et « Komödiant », de dire « oben der zweiten Seite », « sie leiden an Arbeitslosigkeit », « Meinungen, die betraten, dass... », « für etwas geneigt », « hingewest », de ne pas maîtriser le génitif, de n'accentuer qu'occasionnellement les préverbes séparables ; dans le même ordre d'idées, il est surprenant que des candidats n'aient pas pris le temps de vérifier dans le *Aussprachewörterbuch* de Duden la prononciation d'un nom propre comme « Hiob », apparaissant à plusieurs reprises dans l'une des œuvres au programme, pendant l'année de préparation. Quoi qu'il en soit, la moyenne ne peut être attribuée à une prestation présentant de grosses déficiences en langue.

Erec

Moyenne : 8,4 (9 candidats). Note la plus élevée : 15 ; note la plus basse : 3.

Les prestations des candidats ont été, dans l'ensemble, meilleures que l'an passé. On notera cependant que le contenu de l'œuvre était parfois mal connu, et que, comme l'an passé, la composition très particulière de l'*Erec* n'a pas été suffisamment mise à contribution par les candidats pour éclairer les passages proposés. On pouvait bien entendu, sans nécessairement y adhérer de bout en bout, s'appuyer sur le travail fondateur de Hugo Kuhn, sur la notion de « doppelter Kursus » ou « Doppelweg » et sur les différentes critiques ou ajustements formulés à ce sujet. Ce fut parfois le cas, mais il faut rappeler que la lecture d'un article, même s'il a fait date, ne dispense pas de la connaissance de l'œuvre elle-même... Autre point : il n'était certes pas possible de mémoriser toutes les différences entre la source française et l'adaptation allemande (à cet égard, les pistes de travail suggérées dans le programme étaient tout à fait claires), mais il était indispensable de savoir que le personnage d'Enite présente des caractéristiques très différentes de celles de son modèle français, que la scène du tournoi organisé après le mariage d'Erec et d'Enide, ou encore la description du palefroi et de la selle merveilleux offerts à Enide par Guivret ont été intégralement repensées par Hartmann, conférant à la version allemande une physionomie bien particulière. Tous ces aménagements sont lourds de conséquences. L'un des éléments clés de la version hartmannienne d'*Erec et Enide*, l'extraordinaire présence du narrateur allemand, a été souligné avec bonheur dans certaines explications, de même que l'humour de certains passages. Le jury aurait néanmoins souhaité que les candidats fassent preuve d'une réactivité plus grande sur des points aussi cruciaux que le problème de la « culpabilité », l'image de la cour arthurienne (ce roman n'est pas un hymne au mode de vie courtois et à ses fastes, Hartmann intégrant à son discours sur la société chevaleresque le fonds grégorien de l'enseignement qu'il a reçu), ou encore sur le problème que pose l'idéalisation de l'héroïne dans la version allemande. On peut aussi regretter que les candidats n'aient pas toujours été sensibles au symbolisme très fort ou à l'ambiguïté savamment cultivée de certains passages : compte tenu des occurrences de motifs en rapport avec la chasse, l'image d'une Enite comblée de joie, emportant l'épervier après la victoire d'Erec à Tulmain, pouvait donner lieu à des commentaires plus fournis ; de même,

l'éloge du héros n'est pas dénué de sous-entendus dans l'épisode du grand tournoi (scène précédant le « verlîgen ») ; c'est du moins ce que de nombreux détails invitent à penser. Enfin, signalons qu'on ne peut apprécier totalement le caractère novateur de ce roman si l'on n'est pas tant soit peu au courant des débats du XII^e siècle ayant trait à l'amour et à la morale conjugale, ainsi que de la mission assignée à la chevalerie dans un écrit aussi célèbre que le *De laude novae militiae*.

Extraits proposés cette année :

- 1) du v. 1205 (« der ritter gedâhte wâ er baz ... ») au v. 1419 (« unde sîn niftel nâ. »).
- 2) du v. 2 705 (« vil schoenen gewin ... ») au v. 2865 (« daz was Destregâles genant ») ;
- 3) du v. 6594 (« er lac in einem twalme ... ») au v. 6813 (« alsô schiere hân gegeben ») ;
- 4) du v. 7115 (« der vil wênige man, ... ») au v. 7335 (« der zagel alsam geriet. ») ;
- 5) du v. 8 619 (« manlîcher sorgen... ») au v. 8 816 (« ... ez ensî ein ende umbe dînen lîp »).

Faust I

Moyenne : 6,7 (7 candidats). Meilleure note : 15 ; note la plus basse : 2.

La qualité des prestations fut variable, manifestement en lien avec le temps consacré par les candidats à l'acquisition des connaissances indispensables au commentaire de ce texte d'une grande richesse. Quant au fond, quelques lacunes ont été constatées. Certains termes n'ont pas été définis de manière précise ou ont été mal interprétés (« Haupt- und Staatsaction », « Museum », « Kerker », « Webstuhl », « Väter-Thron »), une référence biblique aisément repérable a été passée sous silence (« ein Buch mit sieben Siegeln »), alors qu'on a parfois vu une critique de la religion là où elle était absente du texte ; il en va de même de la dimension comique de l'extrait de « Studierzimmer II », qui n'a été abordée que succinctement. Les sentiments éprouvés par Faust dans la chambre de Margarete (« Abend ») n'ont pas été envisagés dans toute leur richesse, voire dans toute leur ambiguïté : Faust projette sur la jeune fille et sur sa famille des représentations

idéales qui ne correspondent pas forcément à la réalité, incarnant en cela des aspirations caractéristiques de la bourgeoisie du XVIII^e siècle ; le contexte socio-historique de la pièce (*Kleiderordnung* par exemple) permettait aussi de comprendre le bouleversement de Margarete lorsqu'elle découvre les bijoux malicieusement apportés dans sa chambre par Mephisto. Les candidats ont généralement mis en valeur les aspects dramaturgiques des extraits, sans toutefois toujours accorder une attention suffisante à la place respective des diverses scènes au sein de la pièce. Pourquoi le dialogue entre Mephisto et l'écolier intervient-il immédiatement après le pacte ? Pour quelles raisons Goethe insère-t-il tardivement la scène « Vor dem Thor » dans la première partie du drame, et la scène « Wald und Höhle », également composée après la première version, au milieu de la tragédie de Gretchen ? Le même constat peut être fait au sujet des jeux d'échos créés par Goethe entre certains des passages proposés et d'autres scènes de la pièce, qui n'ont pas toujours été relevés par les candidats. Concernant les rares didascalies présentes dans les extraits, le symbolisme de certains détails pouvait faire l'objet de commentaires plus approfondis (pièce gothique et lampe portée par Wagner dans la scène « Nacht », choix du lieu « Wald und Höhle »). Pour ce qui relève plus généralement de l'histoire des idées, les candidats ont parfois éprouvé des difficultés à établir des liens précis entre, d'une part, les propos tenus par Faust et par Wagner au sujet de la connaissance et de l'art, et, d'autre part, les grands courants de pensée auxquels se réfère Goethe dans ces échanges (Aufklärung, Sturm und Drang, Genieästhetik, etc). Par ailleurs, le rapport ambivalent de Faust à la nature, à la fois « médiatisé » par le recours à la magie (typique de la Renaissance), et empreint d'un élan « werthérien », tout comme la critique conjointe, courante à l'époque de Goethe, de la médecine et de l'alchimie dans la scène « Vor dem Thor », n'ont pas toujours été évoqués, alors qu'ils contribuaient à mettre plus efficacement en lumière les propos des personnages.

Extraits proposés cette année :

- 1) de la page 51, v. 522 (« WAGNER. Verzeiht! ich hör' euch declamiren ; ...) à la page 59, v. 613 (« Daß ich mich recht als Zwerg empfinden sollte. ») ;
- 2) de la page 83, v. 993 (« ALTER BAUER. Fürwahr es ist sehr wohl gethan, ...») à la page 87, v. 1069 (« Durch solchen Trübsinn nicht verkümmern! »);

- 3) de la page 227, v. 2683 (« MEPHISTOPHELES. Herein, ganz leise, nur herein ») à la page 235, v. 2782 (« Trank nie einen Tropfen mehr. »);
- 4) de la page 139, v. 1868 (« SCHÜLER. Ich bin allhier erst kurze Zeit, ... ») à la page 149, v. 1942 (« SCHÜLER. Kann euch nicht eben ganz verstehen. ») ;
- 5) de la page 287, v. 3278 (« FAUST. Verstehst du, was für neue Lebenskraft... ») à la page 295, v. 3373 (« Als einen Teufel der verzweifelt. »).

La réflexion anthropologique de Kant

La moyenne de l'épreuve d'explication portant sur la question d'histoire des idées, en léger recul par rapport à la dernière session, s'élève à 4,5, les notes s'échelonnant de 1 à 14. Le jury a été particulièrement frappé par la méconnaissance flagrante des textes du recueil au programme. Il semblerait qu'un certain nombre de candidats, sans doute rebutés par la philosophie kantienne, ait délibérément renoncé durant l'année de préparation à se confronter aux textes, dont certains comptent pourtant parmi les plus célèbres et les plus accessibles du philosophe. Nous ne pouvons que conseiller aux futurs candidats de prendre le temps nécessaire à une lecture approfondie des écrits du recueil. Celle-ci est certes ardue au départ mais elle s'avère vite payante: la problématique sous-jacente à tous les textes, facilement repérable pour celui qui s'est familiarisé avec l'écriture kantienne, tourne autour de la question centrale du développement des facultés de l'homme au fil de l'histoire. Précisons que le sujet n'est pas l'anthropologie kantienne proprement dite (consignée dans l'écrit *Anthropologie in pragmatischer Hinsicht* qui ne fait pas partie des textes au programme !), mais la conception anthropologique de Kant, c'est-à-dire sa vision de l'homme dans sa liaison au monde - par le truchement de la guerre, du commerce, du droit... La lecture des textes doit impérativement être faite en ayant constamment à l'esprit cette idée clé de la réalisation progressive de l'homme (de ses facultés) dans sa confrontation au monde. Le jury attend des candidats qu'ils soient en mesure d'avoir une vision d'ensemble de la pensée de Kant sur ce point, qu'ils connaissent le rôle respectif de la nature et de l'homme dans la progression de l'humanité, qu'ils perçoivent l'évolution de cette pensée (impact de la Révolution française sur les écrits des années 1790).

Extraits proposés:

- 1) De la page 210 („Da die Art, wie Staaten ihr Recht verfolgen...“) à la page 212 („...nach und nach immer weiter auszubreiten.“)
- 2) De la page 60 („Ich habe den Hauptpunkt der Aufklärung...“) à la page 61 („...seiner Wünsche gemäß zu behandeln.“)
- 3) De la page 357 („6. VON EINER BEGEBENHEIT UNSERER ZEIT, WELCHE...“) à la page 359 („..., im Forstschreiten wenigstens nicht gestört zu werden. “)
- 4) De la page 41 (« SIEBENTER SATZ.... ») à la page 43 (« ..., so wie ein Automat sich selbst erhalten kann. »)
- 5) De la page 213 (« DRITTER DEFINITARTIKEL.... ») à la page 215 (« ..., weiter lauten mag. »)
- 6) De la page 54 (« Dass aber ein Publikum sich selbst aufkläre,... ») à la page 56 (« als passives Glied angesetzt ist. »)

Berlin Alexanderplatz

La moyenne pour la question „Berlin Alexanderplatz“ est de 8,6 (9 candidats). La meilleure note obtenue est 16, la note la plus basse 2.

Comme toujours, une connaissance approfondie de l'ensemble du texte était nécessaire pour mettre en lumière toute la richesse des passages proposés par le jury. Les candidats ne sont pas toujours sensibles au fait que Döblin met en question la croyance traditionnelle au « destin », qu'il s'agit là d'un thème central de l'œuvre et que quelques connaissances s'imposent donc concernant la tragédie et la mythologie grecques ; ni au fait que la technique du montage et du collage, de même que les changements brutaux de perspective narrative, ne visent pas uniquement à une représentation « fragmentée » de la réalité : la première a une portée didactique et prend tout son sens lorsque les « éléments de réalité » intégrés au récit sont mis en rapport avec le personnage principal et avec son cheminement (ainsi, il n'est pas exact d'affirmer que la description de la boucherie, p. 142-143, est complètement « déconnectée » de l'action) ; la présence soudaine d'un monologue intérieur a certes pour effet immédiat de décontenancer le lecteur, mais cette technique procède surtout d'un refus délibéré du commentaire psychologique auquel recourt toute une tradition

romanesque (ce refus s'exprime par ailleurs très clairement dans la phrase : « Was in ihnen vorgeht, wer kann das ermitteln, ein ungeheures Kapitel », p. 168). Dans certains extraits, l'auteur prend appui sur un genre facilement identifiable (lyrisme ou chanson populaire par exemple), pour créer un effet de surprise et inviter le lecteur à adopter un regard distancié sur les événements racontés. Ainsi, il n'était certes pas absolument nécessaire de savoir que, dans la scène décrivant la promenade de Mieze et de Reinhold dans la forêt, alors que la pleine lune va faire son apparition, la phrase « die Vöglein, ach die Vöglein, die sangen all so wunderschön, so wunderschön » était chantée par les soldats pendant la Première Guerre Mondiale (« Ich hatt' einen Kameraden », chant au contenu tragique ; la version originale est de Ludwig Uhland) ; ou encore d'avoir repéré que Döblin cite librement Goethe (*Faust*, v. 3432 f, au sujet de Dieu ; en l'occurrence p. 169 dans le texte de Döblin, au sujet des « signes mystérieux » qui figurent sur les tickets de bus) ; mais ces informations, une fois communiquées au candidat, pouvaient l'aider à affiner son commentaire. De même, il convient de préciser ce qu'on entend par « paraphrase » de l'histoire de Job : il ne s'agit pas en l'occurrence d'un résumé du texte biblique, mais d'une « réécriture », dont la pertinence apparaît clairement quand elle est mise en relation avec l'évolution de Biberkopf. Les écarts et les similitudes entre cette histoire et celle de Biberkopf n'ont pas été suffisamment soulignés. La structure des passages à expliquer, l'agencement des parties, sont également signifiants, ainsi que la répétition de certains motifs (sacrifice, lumière, aveuglement, etc.).

Extraits proposés :

- 1) de la page 98 (« Ausmaße dieses Franz Biberkopf...») à la page 100 (« ..., linke hintere Achsellinie ») ;
- 2) de la page 142 (« Der gut beleuchtete Fleischerladen... ») à la page 144 (« Hinter mir muß man ausspeien. Hiob muß man vergessen. ») ;
- 3) de la page 167 (« Die Schupo beherrscht gewaltig den Platz. ») à la page 169 (« ... aber die machen das egal weg. »)
- 4) de la page 342 (« Dann hat sich der Klavierspieler ausgesungen... ») à la page 344 (« ...wat bin ick für ein Schweinehund »).

5) de la page 453 (« Wir sind am Ende dieser Geschichte... ») à la page 455 (« Ende »).

Les rapports entre les deux Allemagnes, 1949-1990

Les 11 candidats qui ont été interrogés sur la question de tronc commun ont obtenu des notes allant de 0,5/20 (connaissances clairement insuffisantes et explications particulièrement fantaisistes) à 16/20. La moyenne s'élève à 5,13/20, les bonnes prestations ayant été l'exception plutôt que la règle.

Si l'ignorance de faits ponctuels (dont on peut également penser qu'elle est due à la difficulté, pour les candidats, à savoir mobiliser des connaissances qu'ils peuvent avoir par ailleurs) doit être soulignée, ce n'est pas tant dans le but de dresser un catalogue d'erreurs que parce qu'elle les empêche réellement de disposer des clefs donnant l'accès au sens des textes proposés à l'explication.

Ainsi, en ne voyant pas que les faits dont ils se contentent de prendre acte peuvent constituer des anomalies, ils se privent de la possibilité de les interroger en conséquence sur un mode critique : la présentation, par Ulbricht, du gouvernement de Grande coalition comme « le gouvernement Kiesinger / Strauß » aurait dû les amener à s'interroger sur l'absence de la mention de Willy Brandt, vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères de ce gouvernement, et sur les raisons qui la motivent. L'absence d'étonnement de ce que Willy Brandt, dans son premier discours de chancelier de la première alternance politique en République fédérale, affirme qu'en matière de politique étrangère, il s'inscrit dans la ligne de la politique du gouvernement précédent, les a privés de la possibilité de dégager la rhétorique et la tactique politique de ce discours : en faisant ainsi cautionner par Kiesinger une politique dont il avait été l'instigateur, Willy Brandt cherchait manifestement à atténuer, dans un Bundestag dont une courte majorité était favorable à la *Ostpolitik*, le choc que cette dernière n'a pas manqué de produire.

Ce manque de curiosité des candidats est d'autant moins admissible que les textes proposés figuraient dans des recueils inscrits au programme et que pendant leur année de préparation, il leur était loisible de réfléchir aux liens susceptibles d'être établis entre eux. De fait, la mention, dans les lignes introduisant le texte figurant

dans le recueil juste après le discours prononcé par Honecker à Gera, de l'intérêt qu'avait le gouvernement de RDA à laisser ses retraités s'établir en RFA ou à Berlin-Ouest, permettait d'éclairer de façon critique le discours proposé à l'explication : quel crédit peut-on accorder à l'exigence que soit mis un terme à la pratique, fondée sur l'*Alleinvertretungsanspruch*, consistant à attribuer passeports et cartes d'identité aux citoyens de la RDA dès lors que l'on sait que les autorités de celle-ci s'accommodaient fort bien de ce même *Alleinvertretungsanspruch* quand il leur permettait de se débarrasser d'un fardeau budgétaire ?

Textes proposés:

- 1) „Rede von US-Präsident Kennedy in Berlin vor dem Schöneberger Rathaus in Berlin am 25. Juni 1963“, in : *Deutsche Geschichte in Geschichte und Darstellung*, Bd. 10, *Besatzungszeit. Bundesrepublik und DDR, 1945-1969*, p. 258-259.
- 2) „Ulbricht über das Ende der Hallstein-Doktrin“, in : *Deutsche Geschichte in Geschichte und Darstellung*, Bd. 10, *Besatzungszeit. Bundesrepublik und DDR, 1945-1969*, p. 452-454.
- 3) „Regierungserklärung von Bundeskanzler Brandt vor dem Deutschen Bundestag, 20. Oktober 1969: II. Deutschlandpolitik“, in : *Deutsche Geschichte in Geschichte und Darstellung*, Bd. 11, *Bundesrepublik und DDR, 1969-1990*, p. 37-40.
- 4) „Rede des CSU-Bundestagsabgeordneten Karl Theodor Freiherr von und zu Guttenberg zur Ostpolitik“, in: *Deutsche Geschichte in Geschichte und Darstellung*, Bd. 11, *Bundesrepublik und DDR, 1969-1990*, p. 72-78.
- 5) „Rede Erich Honeckers in Gera, 13. Oktober 1980“, in : *Deutsche Geschichte in Geschichte und Darstellung*, Bd. 11, *Bundesrepublik und DDR, 1969-1990*, p. 255-257.

La poésie de l'exil en langue allemande à l'époque du national-socialisme (1933-1945)

La moyenne des 10 candidats interrogés ne s'élève qu'à 5,1 cette année (notes comprises entre 01 et 15). Le jury n'a attribué qu'une seule fois la moyenne, ce qui contraste avec les nombreuses prestations de qualité des années précédentes. La médiocrité de ces résultats tient en partie à la nature des textes à commenter : l'explication d'un poème est un exercice exigeant qui nécessite notamment une

analyse rigoureuse de la forme en liaison avec le contenu et une connaissance des règles de base de la métrique.

Un autre problème majeur est celui des contre-sens dans l'interprétation des poèmes. Voir par exemple dans l'évocation d'une nature harmonieuse chez J.R. Becher une sorte d'élan mystique ou même l'expression d'une philosophie panthéiste est un grave contre-sens. L'harmonie dont il s'agit ici n'a de sens qu'en référence au bouleversement politique induit par le nazisme en Allemagne. A l'inverse, certains candidats ont cherché à tout prix à faire une lecture exclusivement politique, se fermant ainsi d'emblée la voie d'autres interprétations ; ce fut le cas pour le poème d'Erich Arendt *Nacht auf Ibiza* dont l'atmosphère nocturne fut interprétée de bout en bout comme l'ombre portée du national-socialisme, alors que d'autres interprétations étaient possibles. Les futurs candidats se garderont donc de projeter leurs connaissances sur les poèmes, afin de rester réceptifs à leur richesse intrinsèque. Plus que pour tout autre genre littéraire, le placage mécanique des connaissances barre l'accès à une véritable compréhension de la poésie.

Poèmes proposés :

1. *Über Deutschland*, Bertolt Brecht
2. *Neckar bei Nürtingen*, Johannes R. Becher
3. *Nacht auf Ibiza*, Erich Arendt
4. *Emigranten-Monolog*, Mascha Kaleko
5. *Um uns wird es immer leerer*, Max Herrmann-Neisse

Le féminisme en Allemagne de ses débuts à 1933

Tout comme les deux questions précédemment inscrites en option de civilisation, la difficulté de cette nouvelle question, choisie par un nombre important de candidats, tient à son caractère « transversal » : elle couvre en effet rien de moins que l'Empire allemand, la Première Guerre mondiale et la République de Weimar. A cette difficulté s'ajoute la subdivision du mouvement féministe en un féminisme bourgeois et un féminisme lié au mouvement ouvrier. Il est de fait particulièrement malaisé, voire impossible de démêler l'écheveau quand on ne connaît ou qu'on ne maîtrise pas des notions capitales pour chacun des aspects traités. Ainsi,

l'ignorance des concepts de *Heimatfront* et de *Burgfrieden*, pourtant incontournables quand on aborde la Première Guerre mondiale, barrait l'accès à la compréhension du point de vue défendu par Gertrud Bäumer dans chacun des deux textes proposés, ainsi que (pour le deuxième des deux concepts) par Luise Zietz et par l'auteur de la *Friedensresolution*. Ne pas voir que la fréquence des termes liés aux problèmes économiques dans le discours fondateur prononcé par Clara Zetkin en 1889 relevait d'une problématique marxiste, et plus encore ne pas être en mesure d'identifier la phrase suivante de la *Friedensresolution* : « [Der Weltkrieg] hindert die Arbeiterklasse bei [...] der Befreiung des Proletariats als Werk der vereinigten Proletarier aller Länder. » comme une variante de la célèbre phrase finale du *Manifeste* de Marx et Engels est particulièrement rédhibitoire pour un agrégatif ayant choisi de préparer l'option de civilisation.

Une troisième difficulté vient du fait que le texte proposé à l'explication est généralement inconnu des candidats, ce qui a pour principal effet de faire apparaître que nombre d'entre eux ne maîtrisent pas la technique de l'explication de texte : au lieu d'utiliser leurs connaissances pour s'attaquer véritablement au texte, ils se contentent le plus souvent de les plaquer arbitrairement sur celui-ci. Ainsi, ils s'en tiennent à des généralités sur la façon dont les féministes défendaient les droits des femmes par rapport aux hommes alors qu'ils avaient tout loisir de s'appuyer sur la lettre des textes pour dégager une réalité infiniment plus complexe : quand elle relate la fondation de l'ADLV, Helene Lange dénonce avec une ironie des plus mordantes la servilité des femmes ayant intériorisé les préjugés masculins. De même, ce n'est pas tant le contexte de la guerre que la façon dont s'articulent les revendications des femmes ouvrières par rapport aux femmes bourgeoises et à leurs organisations qui était au cœur du texte de Luise Zietz.

Les 18 candidats qui ont été interrogés sur la question d'option ont obtenu des notes allant de 01/20 à 15/20 : la moyenne s'élève à 6,22/20.

Textes proposés

1) Gertrud Bäumer, *Der Krieg und die Frau*, *Der Deutsche Krieg*. Politische Flugschriften, hrsg. von Ernst Jäck, 15. Heft, Deutsche Verlagsanstalt, Stuttgart - Berlin 1914, p. 20-23.

- 2) Luise Zietz, *Die sozialdemokratischen Frauen und der Krieg*, Buchhandlung Vorwärts, Paul Singer G.m.b.H., Berlin 1915 (texte proposé : 4. Grundsätzliches zu unserer Beteiligung an der Kriegshilfe, p. 6-7).
- 3) Gertrud Bäumer, *Die deutsche Frau in der Kriegsfürsorge*, Perthes' Schriften zum Weltkrieg, 12. Heft, Verlag Friedrich Perthes A.-G., Gotha 1916 (texte proposé : p. 1-4).
- 4) Helene Lange, „Die Begründung des Deutschen Lehrerinnenvereins“, in : Helene Lange, *Lebenserinnerungen*, Verlag F. A. Herbig, Berlin 1921, p. 181-196 (texte proposé avec deux coupures minimales quant au sens : p. 181-185).
- 5) Helene Lange, „Unsere Bestrebungen“, in: Helene Lange, *Kampfzeiten*, Bd. I, Verlag F. A. Herbig, Berlin 1928, p. 93-111 (texte proposé : p. 97-100).
- 6) Resolution der internationalen sozialistischen Frauenkonferenz in Bern 1915, in : Beilage zur Berner Tagwart, Samstag, 3. April, 23. Jahrgang, Nr.77. - 1915 - texte disponible sur le lien suivant : <http://library.fes.de/zweiint/f55.pdf>).
- 7) Clara Zetkin, „Für die Befreiung der Frau!“ Rede auf dem Internationalen Arbeiterkongreß zu Paris (19. Juli 1889)“, in: Clara Zetkin, *Ausgewählte Reden und Schriften*, Bd. 1, Dietz, Berlin 1957, p. 3-11.

Version - grammaire

Version orale

Rapport présenté par

Gilles Buscot, Véronique Dallet-Mann et Régine Mathieu

Candidats interrogés : 77

Répartition des notes sur 20 :

Au-dessus de 16 : 2

De 12 à 15,5 : 9

De 10 à 11,5 : 8

De 8 à 9,5 : 11

De 6 à 7,5 : 16

De 4 à 5,5 : 15

De 2 à 3,5 : 12

De 0,5 à 1,5 : 4

La moyenne des prestations entendues à l'épreuve de version orale est en baisse d'un point en 2011 par rapport à 2010 : 6,99 contre 7,96. 19 candidats seulement ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne, 27 se situent entre 6 et 9,5 et 27 à nouveau entre 2 et 5,5. Cette répartition des notes ne correspond pas à celle que l'on a pu observer pour la même épreuve à l'écrit où l'équilibre est plus harmonieux et la moyenne plus élevée : 43 notes égales ou supérieures à 13, 38 entre 10 et 12,5 et 32 entre 5,5 et 9,5.

Sans doute le temps plus long dont disposent les candidats à l'écrit peut-il expliquer en partie cette différence. Mais en partie seulement. Car s'il est impératif de s'entraîner régulièrement pour réussir cette épreuve de version orale qui demande de solides connaissances linguistiques et une réactivité importante compte tenu du temps imparti à la préparation de la version et de la question de grammaire, il faut aussi maîtriser d'autres aptitudes.

Le jury a été frappé cette année par des insuffisances linguistiques caractérisées, tant lexicales que syntaxiques. Des mots courants tels que « Anliegen », « Werft », « Wildbäche », « Truhe » ou « verhandeln » ne sont pas connus des candidats qui doivent les traduire. On n'attend pas d'eux qu'ils fassent preuve d'érudition sur des termes rares ou savants, mais qu'ils connaissent les mots courants, dans les registres à la fois concrets et conceptuels.

Plus préoccupant est de constater que des constructions non comprises, parce que non identifiées dans une démarche d'analyse grammaticale logique, sont tout simplement éludées ou donnent lieu à des germanismes et à des contre-sens. Ainsi « sein Vater war ihm entfallen, wo der ihn doch immer beschützen wollte » est traduit par « son père lui était sorti de la tête, *là où il voulait toujours le protéger » au lieu de « alors même qu'il voulait toujours le protéger ». Des phrases complexes avec propositions subordonnées relatives sont transformées en phrases simples juxtaposées. « Sie erwies sich als treue Tochter ihrer Kirche, von deren geistlicher Autorität sie sich eine Stärkung ihrer weltlichen Herrschaft erwartete und durch deren Sakramente sie sich das ewige Heil erhoffte » est traduit par « elle s'avéra être une fille fidèle de son église, *de son autorité spirituelle elle attendait »..., « *et par ses sacrements elle espérait le salut éternel ». La traduction n'est pas la production d'un texte nouveau à la convenance de chacun. Il faut pouvoir expliquer une construction grammaticale à des élèves ; il importe donc aussi de pouvoir traduire sans éluder. Autre construction non identifiée qui donne lieu à un faux-sens caractérisé : « je weiter..., desto weniger..., um so mehr wandten sie sich dem Wesentlichen zu » devient « plus (les catholiques s'éloignaient)..., moins (ils accordaient d'importance à)..., *ils se consacraient bien plus à l'essentiel » là où l'on attend « et plus ils se tournaient vers l'essentiel ».

Cet évitement des difficultés ou ces méconnaissances grammaticales vont de pair avec une autre tendance qui s'est aussi manifestée cette année à plusieurs reprises et dont il convient de se méfier : la tendance à réécrire, surinterpréter ou expliquer le texte et non plus à le traduire. Certes, il ne s'agit pas de traduire tout littéralement et sans recul, il faut trouver les images équivalentes dans la langue française à celles que nous propose la langue allemande, pas plus, pas moins. Mais il y a une limite à ne pas franchir : celle du sens étranger au texte d'origine. « René Mägli ist kein Lohndrucker, der auf billige Arbeitskräfte setzt » ne peut pas être traduit par „René Mägli *n'a pas vocation à comprimer la masse salariale pour asseoir ses profits sur une main-d'œuvre moins coûteuse », même si la proposition bien tournée a de quoi séduire !

Toujours dans le même ordre d'idées, s'il n'y a pas lieu de réécrire le texte à traduire, il faut en revanche savoir resituer une question abordée dans un article de presse dans le registre journalistique correspondant en français, et se remémorer les termes-clefs d'une question d'actualité. C'est à cela que le temps de préparation doit être utilisé. La lecture régulière de la presse allemande et française doit permettre d'éviter de traduire « das Kabinett » par « *le cabinet » ou « die Außenministerin » par « *la ministre de l'extérieur », et de trouver la limite entre un vocabulaire journalistique authentique et un niveau de style décalé : « Arzneimittel, die auf den Markt kommen » sont des « médicaments qui arrivent sur le marché » ou « qui sont commercialisés », mais pas « *qui débarquent sur le marché ».

Les germanismes ne sont pas le fait des seuls germanophones, loin de là. Comment les éviter ? Repérer les spécificités de la langue allemande dont la traduction mot à mot donne souvent lieu à un germanisme est aussi un entraînement qu'il faut pratiquer régulièrement. Là encore, le suivi des thèmes d'actualité permettra aux candidats de traduire par exemple « hinter den Kulissen » par « en coulisse » et non « *derrière les coulisses », « in allen Dossiers » par « sur tous les dossiers » et « in dieser Form » par « sous cette forme ». Quand le jury invite les candidats à revenir sur un passage qui peut être amélioré ou qui a été mal compris et donc mal

traduit, les germanophones doivent veiller, lors de l'autocorrection, à ne pas réintroduire les germanismes qu'ils ont su éviter lors de la première traduction et à maintenir les expressions idiomatiques. Car l'invitation à revoir la proposition faite peut porter sur le temps employé (le choix entre le passé simple et l'imparfait), le mode, la traduction de « sollen » et de « müssen » (qu'il est parfois ambigu de traduire par « devoir »), ou sur tout autre point.

La reprise est parfois un moment difficile pour les candidats. Nombreux sont ceux qui ne voient pas bien ce qu'ils peuvent modifier ou qui n'améliorent pas vraiment leur première proposition. Est-ce lié au fait qu'ils ont écrit le plus souvent l'intégralité de leur traduction ? Ils en sont du coup comme prisonniers : cette pratique les rassure, mais elle peut aussi les enfermer dans une logique dont ils ont du mal à sortir. Or il faut se demander lors de la reprise s'il n'y a pas eu tout simplement omission d'un mot ou d'un groupe de mots, erreur d'accord ou de genre portant sur l'adjectif ou le participe passé ou tout simplement incohérence logique.

Là encore, l'entraînement régulier au cours de l'année doit aider les candidats à acquérir cette distance et cette rapidité de réaction, qui permettent d'identifier les termes, structures, accords, modes et temps employés à mauvais escient pour dicter une nouvelle traduction. Certains se sentent obligés de tout changer par principe, ce qui peut les conduire, le cas échéant, à d'autres erreurs : ce n'est pas le but recherché.

Comme pour les épreuves d'écrit, la culture générale a une part importante dans la préparation à l'oral. Il faut savoir traduire des noms propres ou géographiques et connaître aussi les termes que l'on peut s'abstenir de traduire. Les textes proposés cette année comportaient un certain nombre de références culturelles. Nous avons été surpris de ne pas entendre de propositions de traduction pour des noms propres tels que « Maria Theresia » (« Marie Thérèse »), « Petrarca » (« Pétrarque ») et pour des noms géographiques : « Manilla » (« Manille ») et « Graubünden » (le canton suisse que l'on appelle en français « les Grisons »). « Bade » ne prenant pas de - n - en français dans « le Bade-Wurtemberg » ne doit pas être prononcé avec un

- n - en français. Et enfin, il faut savoir que l'on parle aussi du « Kulturkampf » en français, que l'on peut donc garder ce terme dans la traduction ! En tout cas, « Unser Kulturkampf », titre de l'article, n'est ni «*notre lutte culturelle », ni notre «*lutte des cultures ». De même quand il est question de « Sonderweg », on peut garder le même mot en français, ce qui vaut mieux que de le traduire par «*chemin particulier ».

Une prestation orale doit enfin tenir compte de règles qui facilitent la communication : il faut soigner son élocution, parler distinctement, avoir un débit régulier, soigner sa tenue de corps et maîtriser sa tension dans la mesure du possible (c'est-à-dire éviter les rires nerveux ou les soupirs répétés, de même que les gestes qui s'apparentent à des tics).

Si le jury a regretté que peu de candidats finalement parviennent à proposer une traduction des textes journalistiques et littéraires sans grosses erreurs de sens et avec un certain talent, il a aussi constaté - et cela doit constituer un encouragement à persévérer pour ceux qui repasseront l'agrégation en 2012 et à s'inscrire au concours pour les nouveaux - que nombreux sont les candidats qui ont à cœur de proposer une traduction fluide et astucieuse, voire élégante, alors même qu'elle peut être inexacte. Le travail est la clé de la réussite, c'est pourquoi nous encourageons tous les étudiants et agrégatifs à compléter et à consolider leurs connaissances de la langue allemande quand ils ne sont pas germanophones, et à consolider leur apprentissage du français quand ils sont germanophones.

Exemples de textes proposés - en marge, la question de grammaire

Mein Vater trank Kaffee und meine Mutter trank Tee. Mein Vater hatte eigentlich, wie so viele deutsche Juden, eine deutsche Romantikerseele, deshalb nahm er ja Onkel Wito das Gedichteschreiben so übel. Mein Vater liebte es, zu langen einsamen Spaziergängen aufzubrechen, den Mond zwischen fliehenden Wolken zu betrachten und die Verschwisterung der Seele hauptsächlich

mit erträumten Personen zu suchen, er war also ziemlich misanthropisch. Das waren alles Dinge, für die meine Mutter nicht das geringste Verständnis hatte, sie konnte weder der Natur noch deren Betrachtung und schon gar nicht der Einsamkeit irgend etwas abgewinnen, saß aber dafür gerne stunden- und tagelang mit Leuten herum, deshalb nannte sie mein Vater eine Kaffeehausjüdin, die den ganzen Tag am liebsten nur über Politik herumschwätzt und sich am Ende noch die Gründung ganz neuer Staaten einfallen läßt. Dabei war es gerade die Politik, die meine Eltern wohl am meisten verband, während der hohen Aufschwünge ihrer jungen Jahre zum Kommunismus und eigentlich auch während der vorsichtigen Abschwünge davon in den mittleren Jahren bis zum Alter hin.

[...] Oh, wie unvorhersehbar, chaotisch und wechselvoll [meine Mutter] war! Ihre Schrift! Eine Entfesselung wilder, großer und unlesbarer Zeichen, von keiner Konvention in die Schranken gewiesen. So ähnlich freiheitssüchtig müssen die Kanufahrten ihrer Jugend in den Wildbächen der Alpen verlaufen sein, von denen sie manchmal erzählte, obwohl ich sie mir in einer so sportlichen und romantischen Betätigung eigentlich nur schwer vorstellen konnte, da sie in unserem Zusammenleben so unsportlich und sogar unkörperlich wirkte, sich nur selten zu mehr als einen kleinen Sparziergang aufmachte und im Gegensatz zur meinem Vater statt den Mond lieber die Abendnachrichten im Fernsehen betrachtete.

Chaotisch, unvorhersehbar, also genialisch war meine Mutter auch bei den Kleiderkreationen, die sie für mich schneiderte. Sie fand einen Stoff, schnitt ihn ungefähr zu, warf ihn mir über und steckte, schnitt, heftete, nähte, säumte dann an meinem Körper so lange bis es fertig war. Genau wie die Pariser Couturiers das machen, behauptete sie, die von der Haute Couture, versteht sich, und so sahen die Kleider dann auch aus, einzigartig und unvergleichlich [...].

Barbara Honigmann, *Ein Kapitel aus meinem Leben* (2004)

Vous étudierez dans ce
texte:

L'adjectif

Frauen leisten Zukunftsarbeit

Und nehmen die Mütter Geld vom Staat, sind sie Schmarotzer und selbst Schuld an der Misere. Die sind halt blöd, lassen sich Kinder anhängen, und deren Kinder sind sowieso gestört. Ja stimmt. Weil die Gesellschaft gestört ist, die so mit Kindern umgeht. Und mit Müttern, mit denen, die sich hergeben, sie auf die Welt und durchs Leben zu bringen. Die Mutter arbeitet mit den Trümmern der Familie. Muss aufkehren, putzen, die Stücke zusammenkleben, einen Ersatz basteln. Die Schäden sind ununterbrochen zu reparieren, die Kinder müssen zum Psychologen, da die Gesellschaft sie nicht will. Und die Mutter darf keine Wut haben und nicht leiden, weil das den Kindern nicht guttut. Sie muss verstehen. Sie ist eine Zahl in der Statistik, die einen Zuwachs von Trennungen zeigt.

Wann denkt man endlich darüber nach, dass diese Frauen Zukunftsarbeit leisten, dass sie nicht allein gelassen werden sollten? Wie sollen sich neue, passende Konzepte entwickeln, wenn die Kinder über die Mutter mitkriegen müssen, dass niemand sie braucht, dass sie an den Rand gedrängt sind, dass sie die Werte der Gesellschaft, die da sind

Egoismus, Selbstverwirklichung, Geldverdienen, Konsum, nicht erbringen können?

[...]

Deutschland schafft sich tatsächlich ab, indem es seinen Nachkommen vorführt, dass sie nicht viel wert sind. Indem es Zugezogene diffamiert und für die eigenen Kinder nichts tut. Nicht genügend Betreuung anbietet, damit die Mütter arbeiten gehen können und ihren Selbstwert wieder erlangen. Nicht genügend Ganztagschulen. Keine kostenlosen Nachhilfeprogramme. Keine soziale Aufwertung der Erziehungsarbeit. Keine finanzielle Anreize, keine erstklassige Ausbildung für Kindererzieher und -betreuer, nicht genügend Geld für Universitäten, um durch Bildung Fortschritt zu erreichen und damit eine Werte erzeugende Mittelschicht. Wann werden endlich die geschönten Bilder verschwinden? Wann wird es wieder Männer geben, die sich einlassen wollen? Warum sollten sich Männer das antun, eine alleinerziehende Frau zu daten, wenn doch das Leben ohne Einschränkungen zu genießen viel einfacher und gesellschaftlich anerkannter ist als die Mühsal, auf Bedürfnisse von zu erziehenden Kindern einzugehen? Frage ich mich. Und, ehrlich gesagt, ich spüre weit und breit nicht den leisesten Hauch.

Sabine Scholl (*Der Standard/Album* -12./13. März 2011)

texte:

Vous étudierez dans ce

L'expression de la négation

Deutscher Alltag Eine verhängnisvolle Affäre

Betrachtet man die Koalition aus Union und FDP und wie sehr sich die Parteien für das schämen, was sie miteinander getan haben, dann wird es Zeit über die Natur des One-Night-Stands zu reflektieren.

Das beginnt bei überwiegend erotisch motivierten, manchmal von Rauschmitteln beförderten Zusammenkünften [...].

Man begegnet auf einer Party oder irgendeinem Blubber-Event einem Menschen, den man aber eigentlich nur als Spiegel der eigenen Eitelkeit respektive Lust wahrnimmt. Man sieht sich selbst im Anderen und findet dies, berauscht von Alkohol, wahnsinnig toll. Man schwätzt um sein Leben, und wenn man es dann für diesen Abend gewonnen zu haben glaubt, legt man sich mit sich selbst und dennoch zu zweit hin. Danach ist man traurig, schon allein weil man erkennt, dass man nur wieder ein Erlebnis mit sich selbst hatte.

So ähnlich ist das auch mit der schwarz-gelben Koalition. Die ist gewissermaßen ein One-Night-Stand, aber leider einer, der nicht enden will. Das, was Boris Becker in so einem Fall in der Besenkammer getan hat, wurde, natürlich rein politisch, von Union und FDP Ende September 2009 vollzogen. Seitdem aber sind die Beteiligten in der Besenkammer geblieben, vielleicht auch, weil sie sich dafür schämen, dass sie miteinander etwas getan haben, wofür sie, wie jede Woche klarer wird, nicht geschaffen sind: Die Kanzlerin kann ihren Außenminister-Lautsprecher nicht ausstehen, der Seehofer lässt seinen Söder gegen die FDP von der Leine, Griesgram Schäuble würde die Steuersenker am liebsten aus dem Kabinett werfen.

Was für ein schrecklicher Irrtum war es doch, dass sich Schwarz und Gelb einst so umturtelten. In dieser Beziehung wurde jener kleine Rest, aus dem sich vielleicht

etwas hätte entwickeln können, mit dem Koalitionsvertrag ganz am Anfang erstickt. Die Erinnerung an diesen gemeinschaftlich begangenen Totschlag hält die Koalitionspartner nun zusammen. Es gibt diesen alten Hitchcock-Film Cocktail für eine Leiche, in dem die beiden Mörder ihr Opfer in einer Truhe verstecken und rund um die Truhe eine Party feiern. Man sollte in Merkels Besenkammer mal einen Blick in die dort bestimmt stehende Truhe werfen.

Die Süddeutsche (25. Dezember 2010)

Vous étudierez dans ce

texte :

Während er sein Gesicht an dem Kissen rieb,
Kopf dabei hin und her wiegen musste,

Les groupes adjectivaux den

knisterte etwas darunter. Vorsichtig fuhr er mit der Hand unter das Kissen und die Fingerspitzen tasteten Papier. Im selben Augenblick belegte ein unheimliches Rauschen seine Ohren, das Rauschen des ersten Abwurfs, Peters Atem ging schneller, es krachte und splitterte, Glas hielt dem Druck nicht stand, die Fensterscheiben barsten, das Bett, auf dem er lag, bebte, und Peter hatte plötzlich das Gefühl, jedes Ding um ihn herum lebe mehr als er selbst. Stille folgte. Den äußeren Ereignissen zum Trotz zog er mit der freien Hand einen Brief hervor. Peter erkannte die Schrift. Wie irre musste Peter lachen, ach, sein Vater, ach, der war ihm ganz entfallen, wo der ihn doch immer beschützen wollte. Da war seine Schrift, hier, sein M für Meine, für Alice das A. Unerschütterlich standen die Buchstaben, einer am anderen, nichts konnte ihnen etwas anhaben, keine Sirene, keine Bombe, kein Feuer, zärtlich lachte Peter ihnen zu. Die Augen brannten, und die Schrift drohte zu verschwimmen. Etwas bedauerte der Vater. Peter musste lesen, den Brief des Beschützers, er musste lesen, was da geschrieben stand, solange er las, geschah ihm nichts. Das Schicksal unterziehe ganz Deutschland einer schweren Prüfung. In Peters Händen zitterte das Blatt, gewiss vom Beben des Bettes. Was Deutschland anbelange, so tue er sein Bestes. Sie frage, ob er nicht in einer der Werften arbeiten könne. Werften, gewiss, Sirenen heulten, nicht die von Schiffen, andere. Peters Augen tränkten. Man brauche Ingenieure wie ihn dringend woanders. Ein Zischen ganz nah, wie vor dem Fenster, ein Krachen, ein zweites, noch lauter. Fertigstellung der Reichsautobahn, im Osten wenig zu tun. Wenig zu tun? Wieder hörte Peter das Rauschen, Brandgeruch kitzelte erst in seiner Nase, dann wurde es ein beißender, stechender Geruch, doch Peter lachte noch immer,

ihm war, als könne ihm mit dem Brief seines Vaters in den Händen nichts passieren. Peters Mutter. Sie halte ihm vor, dass er so selten schreibe. Es qualmte, roch es nicht rauchig, knisterte ein Brand ?

Julia Frank, *Die Mittagsfrau. Roman*, Fischer, Frankfurt a.M., 2009, S. 12-13.

Vous étudierez dans ce
texte : **L'emploi des
modes et des temps**

Fußball - dieses weibische Getreite!

*Daniel Brühl bringt als erster Deutscher das
Runde ins Eckige in "Der ganz große Traum"*

Gerade hat Deutschland den "Erbfeind" Frankreich in die Knie gezwungen. Das Kaiserreich strotzt vor Selbstbewusstsein und Militarismus. Die Jugend wird mit preußischem Drill zu Untertanen erzogen. Im Sportunterricht wird mehr exerziert als geturnt. Da wirft der junge Englischlehrer Konrad Koch 1874 ein rundes Leder in die Klasse und beginnt damit eine kleine Revolution.

"Frei nach wahren Begebenheiten" erzählt "Der ganz große Traum" von den Anfängen des Fußballs in Deutschland. Der Regisseur Sebastian Grobler hat bisher hauptsächlich Fernsehfilme und Serien gedreht; ihm ist mit seinem Kinodebüt ein unterhaltsames Fußball-Märchen gelungen, voller ironischer Seitenhiebe auf die Gegenwart. So wird der Fußballpionier Koch in einer Szene bei der

täglichen Körperhygiene überrascht. In nackter Panik greift Koch nach einem Bild des deutschen Kaisers, um sich zu bedecken und wird daraufhin versehentlich als solcher titulierte. Ein Schelm, wer hier an Beckenbauer denkt. (...)

Der wahre Konrad Koch unterrichtete Deutsch und Alte Sprachen. Nicht er selbst, sondern sein Schwiegervater besuchte England und brachte das Fußballspiel mit nach Deutschland. Koch gilt dennoch als Gründungsvater dieses Sports. Er veröffentlichte 1875 die ersten Fußballregeln in deutscher Sprache. Für den Lehrer war Fußball ein Mittel gegen das "Stubenhockerthum" der jungen Generation. Ein Anliegen, das den Lehrern von heute nicht ganz fremd sein dürfte.

Brühl spielt den Idealisten Koch mit glaubhafter Ernsthaftigkeit. Um seinen Schülern das Englische spielerisch näher zu bringen, macht Koch sie mit dem Ballspiel von der Insel bekannt. Fortan schallen Spielanweisungen und Zurufe auf Englisch durch die Sporthalle des Braunschweiger Gymnasiums Martino-Katharineum. Doch während der Neue auf natürliche Autorität und Individualität setzt, sehen seine Kollegen in dem frischen Ansatz eine Bedrohung der nötigen Zucht und Ordnung. Justus von Dohnány gibt Kochs ärgsten Gegenspieler: den Schlotbaron Richard Hartung. Hartung schwört aufs "Sterben für das Vaterland" und verachtet das "undeutsche" Fußballspiel als "weibisches

Vous étudierez dans ce texte :
Les groupes prépositionnels

Getrete". Ginge es nach Hartung, flöge Koch hochkant von der Schule. Allerdings wird der von Gustav Merfeld, dem Rektor des Gymnasiums, protegiert. Burghardt Klaußner spielt den Reformpädagogen Merfeld nicht ohne eine gewisse Komik.

Berliner Zeitung, 24. Februar 2011

Schnee ist das Erste, woran ich mich erinnere. Verschneit liegt rings die ganze Welt, ich hab nichts, was mich freuet, verlassen steht der Baum im Feld, hat längst sein Laub verstreuet, der Wind nur geht bei stiller Nacht und rüttelt an dem Baume, da rührt er seinen Wipfel sacht und redet wie im Traume. Es schneit sanft in den Ort hinein. Danach gewinnt der Schneefall an Stärke. Es ist so oft Winter in meinem Kopf. Es schneit so häufig, dass ich denke, in meinen Kinderheimjahren hat es nur Schnee und Winter, Frost und Eiseskälte gegeben. Ich sehe mich eingemummelt. Frost und Rotz klebt an der Nase. Ich bin das ewige Winterkind unter Winterkindern beim täglichen Schneemannbauen. Die Nacht hält lange aus. Die Sonne steigt nicht über den Horizont. Es schneit auf all meinen Wegen. Aus Schnee besteht der Sommer. Schnee ist nur ein anderer Name für die Sonne. Es ist November. Es ist Februar. Ich sitze in einem großräumigen Automobil, einer schwarzen Limousine. Ich bin vier Jahre jung und in dem riesigen

Automobil. Schneeweiß ist die Landschaft, die ich in Erinnerung habe. Der Fahrer ist ein dunkler Schattenriss. Es ist der Tag, den ich als ersten Tag meines Lebens erinnere. Ein tiefgrauer Tag, der morgens rötlich aufzog und schön zu werden schien, sich dann aber verdunkelte. Ein Tag, der sich hinter einer Wolkendecke verkriecht, sich den Tag über als Tag nicht sehen lassen mag und dem Schnee das Terrain überlässt, der aus diesem grauen Himmel wie aus einer alten Pferdedecke geklopfter Staub umherwirbelt. Wie beim Hasen, der bei seinem Lauf über den Acker den Igel nicht davonlaufen kann, ruft der Schnee mir zu: Bin schon da. Ach bitterer Winter, wie bist du kalt, hast entlaubet den grünen Wald, hast verblüht die Blümlein, die bunten Blümlein sind worden fahl, entfliegen ist uns die Nachtigall, wird je sie wieder singen. [...]

Ich befinde mich auf dem Weg zu einem Kinderheim. Ich habe keine Ahnung, wohin es mit mir geht [...]. Der Frühnebel beherrscht die Landschaft. Im Nebel erscheinen all die Dinge in der Natur wie in eine milchige Glasschale hineingelegt. Im Nebel wird das Schwere leichter. Die Welt ist mir näher als unter der Sonnenstrahlung.

Peter Wawerzinek, *Rabenliebe*, Galiani Berlin 2010, S. 9-10.

**Vous étudierez dans ce
texte :**

La linéarisation des énoncés
en V2

Grammaire

Rapport présenté par

Laurent Gautier

Si le rapport de la session 2010 avait déjà fait état d'une légère baisse de la moyenne de l'épreuve, le présent rapport se doit de tirer la sonnette d'alarme : non seulement la moyenne a continué à baisser (7,22 contre 8,19), mais cette session 2011 a vu se présenter à l'épreuve de grammaire des candidats manifestement non préparés et, pour certains, ignorant même en quoi elle consistait. Il apparaît donc nécessaire de commencer par revenir sur ce que l'on pourrait appeler la « philosophie » de l'épreuve d'explication grammaticale. Loin de toute spécialisation en linguistique, cette épreuve ne vise qu'à vérifier les connaissances et la culture grammaticales des candidats en leur demandant de présenter (i) à partir d'un texte et (ii) de façon structurée un point de grammaire allemande (iii) où il faut entendre grammaire au sens large et ne pas se limiter, au mieux, à la morpho-syntaxe. Chacun de ces aspects appelle, au vu des prestations 2011, les commentaires suivants :

- (i) il s'agit bien de partir du texte et, en aucun cas, de « réciter » un chapitre de grammaire, même accompagné de prétendues précautions méta-énonciatives du type « je reviens là à mon cours ». Le jury a pourtant été étonné d'entendre cette année des candidats s'arc-bouter sur des connaissances livresques, déconnectées du texte qu'ils venaient de

traduire et ayant les plus grandes peines, lors de l'entretien, à revenir sur telle ou telle occurrence, préférant dans certains cas proposer au jury un exemple « fabriqué », comme s'il existait une « grammaire » dans les livres et une autre fonctionnant en discours. Il convient toutefois de ne pas tomber dans la caricature inverse en débutant systématiquement par une remarque précisant que le texte « se prête bien au traitement du sujet car il présente plusieurs occurrences de X » : les sujets de grammaire sont précisément choisis en fonction de leur « rendement » dans le texte à la fois au niveau quantitatif (suffisamment d'occurrences) et qualitatif (des occurrences suffisamment variées pour faire le tour de la question).

- (ii) malgré la brièveté de l'épreuve, le jury attend un exposé structuré autour d'une problématique ou, à tout le moins, d'un fil conducteur. Cette session a vu une inflation des exposés consistant en une série de remarques décousues, parfois présentées sur le ton de la conversation de salon, et se réduisant à un commentaire superficiel de quelques occurrences glanées au fil du texte et, bien souvent, au moment même de présenter l'épreuve. Les meilleurs exposés (notés jusqu'à 18/20) ont été ceux qui partaient d'une définition claire des termes du sujet pour en dégager une (mini-)problématique et proposer un plan découlant directement de cette dernière.
- (iii) bien que la formulation des sujets invite, depuis plusieurs années déjà, à une prise en compte de tous les niveaux de l'analyse linguistique (cf. en particulier les sujets autour de notions du type « l'expression de X »), une immense majorité de candidats reste prisonnière de la morpho-syntaxe et se trouve fort embarrassée lorsque, dans l'entretien, le jury aborde la question de la sémantique. Les sujets tournant autour des bases de GN complexes en sont de bons exemples : les exposés se limitent en général à un inventaire des formes présentes dans le texte, abordent, dans le meilleur des cas, l'opposition structure hypotaxique/structure parataxique pour les composés, mais vont rarement au-delà. La question de l'instanciation sémantique de la relation entre déterminant et déterminé dans telle ou telle occurrence

est par exemple particulièrement maltraitée tout comme l'est celle du sens des affixes pour les dérivés. La même chose vaut pour les sujets sur la structure du GN : si la plupart des candidats semblent avoir assimilé l'existence d'expansions à gauche et à droite de la base, il y a peu, voire pas de commentaire sur l'asymétrie qui caractérise ces expansions au niveau pragma-sémantique. Interrogés sur l'apport de telle expansion, les candidats se réfugient le plus souvent derrière des lapalissades - dont certains ne semblent pas conscients - du type « l'expansion en question précise/détermine/apporte une information supplémentaire ». Il convient de noter que le niveau textuel/discursif est tout aussi mal traité - et ce malgré les insistances répétées des rapports de ces dernières années : comment traiter toutes les questions de linéarisation, et même celles liées à la place de la négation (cf. *infra*), sans partir d'un minimum de connaissances en linguistique textuelle (enchaînements transphrastiques, développement thématique, etc.) ?

Par delà ces remarques sur les attendus de l'épreuve, le jury souhaite attirer l'attention des futurs candidats sur quelques problèmes de méthode récurrents et sur des points précis dont le traitement laisse fortement à désirer :

- (i) Il s'agit de ne pas substituer un sujet à un autre : ce fut quasi systématiquement le cas cette année avec les sujets sur « la linéarisation des énoncés en V2 » qui sont devenus « l'occupation de pré-V2 ».
- (ii) Le travail définitoire évoqué précédemment, et par lequel devrait débiter l'exposé, devrait permettre d'éviter les hors-sujets en nette hausse cette année : un sujet comme « les bases de GV complexes » a ainsi donné lieu à plusieurs exposés faisant porter l'adjectif *complexe* sur *GV* nécessitant alors moult acrobaties pour définir le degré de complexité d'un GV alors qu'il s'agissait bien évidemment d'une question de morphologie lexicale classique.
- (iii) Les candidats doivent disposer d'un méta-langage minimum leur permettant d'aborder toutes les facettes de la question et, surtout, de dépasser la description pour véritablement *expliquer* les phénomènes en question : invités, pendant l'entretien, à expliquer quelques occurrences

choisies, trop de candidats s'en remettent à des expressions passe-partout et n'apportant rien à la compréhension comme « cela apporte une information supplémentaire » (cf. *supra*), « cela insiste/met en relief », « cela détermine » (sans que déterminer ne soit employé au sens technique du terme) ou alors traduisent, sans forcément s'en rendre compte, le segment. Même si certains sujets peuvent se prêter à des commentaires d'ordre traductologique en lien avec la version orale qui vient d'être présentée, il convient de garder à l'esprit que traduire n'est pas expliquer le fonctionnement grammatical d'un phénomène langagier. Mais on retombe là sur les déficits mentionnés ci-dessus au niveau des connaissances sémantiques.

- (iv) Parmi les différents sujets proposés cette année (cf. la liste à la fin de ce rapport), trois ensembles restent fragiles et devraient faire l'objet de toute l'attention des candidats :
- a. La négation : les candidats restent prisonniers de l'opposition « négation globale vs. partielle » qu'ils essaient tant bien que mal de plaquer au fil du texte en délaissant tout à la fois les occurrences de *kein-* et en passant totalement sous silence les questions de linéarisation et de place de *nicht*. Il est ainsi tout bonnement inacceptable qu'au niveau de l'agrégation d'allemand, des candidats essaient de formuler des règles de positionnement de *nicht* du type « *nicht* se place après le COD s'il y en a un ».
 - b. La linéarisation : la notion semble peu connue et son traitement se limite le plus souvent à une description de la linéarité des éléments constitutifs de l'énoncé pour achopper dès qu'un énoncé « sort du rang » et présente une linéarisation plus travaillée. Ressurgissent alors malheureusement encore les poncifs de la mise en relief de tout ce qui n'est pas sujet en pré-V2.
 - c. l'emploi des temps et des modes : cette question donne quasi systématiquement lieu à un traitement prioritairement morphologique au détriment de la sémantique et de l'inscription en discours des temps et modes apparaissant dans le texte.

Liste des sujets proposés à la session 2011 :

- Classes de mots : l'adjectif, les verbes de modalité (morphologie, syntaxe, sémantique), les modulateurs de mise en relief/particules de focalisation, les mots du discours
- Autour des groupes syntaxiques : les groupes prépositionnels, les groupes verbaux dépendants, les groupes adjectivaux, la structure du GN, infinitifs et groupes infinitivaux, participes et groupes participiaux, la détermination du GN, les expansions à gauche et à droite de N
- Sujets « généraux » (souvent) à dimension textuelle : l'emploi des modes et des temps, quantification et gradation, la parataxe, les éléments hors-construction, la gradation
- Sujets nécessitant une approche onomasiologique : l'expression de la négation, du lieu, du temps (hors temps verbaux), du passif, du temps (y compris les temps verbaux)
- Morphologie lexicale : les bases de GV complexes, les lexèmes nominaux complexes, les bases de GN composées, les composés et dérivés nominaux, les bases de GN dérivées de verbes (morphologie, syntaxe, sémantique)
- Syntaxe : la linéarisation des énoncés en V2, les groupes en linéarisation continue, la linéarisation de l'énoncé verbal
- Emplois des cas : datif et accusatif

**Epreuve de thème oral et épreuve « Agir en fonctionnaire
de l'Etat
et de façon éthique et responsable »**

Rapport présenté par
Isabelle Deygout, Susanne Ditschler-Cosse et Laurent Férec

Cette épreuve ayant été nouvellement définie à la session 2011, il n'est sans doute pas inutile de rappeler ici les conditions générales de son déroulement :

L'épreuve de thème + « Agir en fonctionnaire ... » donne lieu à deux notes distinctes, l'une sur quinze (thème), l'autre sur cinq (« Agir en fonctionnaire ... »), l'ensemble étant affecté d'un coefficient 3. Les deux sujets de cette épreuve double sont communiqués en même temps au candidat, qui organise à sa guise la demi-heure de préparation dont il dispose. L'oral proprement dit est d'une durée totale de 50 minutes. 30 minutes sont allouées au thème, 20 minutes à l'épreuve « Agir en fonctionnaire ... ». Chacune des parties de l'épreuve sera présentée en détail dans les deux temps de ce rapport.

En annexe au bilan des deux parties de l'épreuve, un certain nombre d'exemples de sujets donnés cette année sont fournis.

Epreuve de thème

Déroulement de l'épreuve :

Il est recommandé de consacrer à vingt minutes la préparation du thème. Cette préparation (dictionnaire unilingue accessible) permet en vérité tout juste de prendre connaissance du texte, d'en repérer les grandes articulations logiques, les grands champs sémantiques, d'analyser les formes verbales sous l'angle du mode et du temps, de réfléchir à la conversion syntaxique globale des énoncés, et de noter une ou deux solutions lexicales ponctuelles qu'on risquerait oublier au moment de l'énonciation.

La première partie de l'oral consiste en une dictée de la traduction, qui ne doit pas dépasser 20 minutes. Il s'agit bien d'une dictée, car le jury prend intégralement en note le texte proposé par le candidat. Il faut adapter le rythme de l'énonciation à cette contrainte, en respectant toutefois l'unité des énoncés. L'élocution doit être la plus nette possible, et ne laisser aucune ambiguïté quant aux marques de flexion et aux terminaisons grammaticales. Il est par ailleurs totalement inutile de justifier ou de discuter sa proposition de traduction.

A l'issue de cette dictée, 10 minutes strictement chronométrées sont consacrées à une discussion menée par le jury, avec comme visée unique l'amélioration de la performance du candidat. La discussion est traditionnellement menée en langue allemande. Si la dictée prend plus de 20 minutes, la discussion en est réduite d'autant. Le dédoublement de l'épreuve en thème+éthique n'aboutit en aucun cas à un allongement des 30 minutes consacrées institutionnellement au thème, qui se conçoit comme un exercice de traduction quasi-simultanée.

L'attitude du candidat dans la reprise est capitale. Il faut à ce moment tenter de réexaminer sa traduction sans *a priori*, et surtout sans focalisation exclusive sur les questions lexicales. Il est rare qu'une invitation à revenir sur un passage du texte signifie qu'il faille tout changer du premier jet. Cependant, plutôt que de se crispier sur sa préparation, il vaut mieux relire scrupuleusement le texte français, et réinterroger sa proposition de traduction selon un ensemble de critères qui vont de la syntaxe (ordre des groupes dans l'énoncé, place du verbe), au respect des temps, et à une éventuelle omission, sans exclure une faute de grammaire caractérisée (genre / nombre / déclinaison de l'épithète, de l'adjectif substantivé / conjugaison), ni évidemment l'exactitude lexicale.

Il faut noter que les erreurs de prononciation sont comptabilisées, avec une pénalité significative quand elles entravent la compréhension par le non respect de la longueur ou de l'ouverture d'un son (exemple : confusion den/denn - verzerren / verzehren) ou quand il y a déplacement d'accent tonique.

Synthèse statistique :

Nombre de candidats interrogés : 77

Moyenne générale de l'épreuve : 8,5 / 15

Moyenne par type de texte : Presse = 6,5 / 15 (42 candidats interrogés) -

Littérature = 7,6 / 15 (35 candidats interrogés)

Moyenne par option d'oral : Civilisation = 8,1 / 15 (32 candidats) - Linguistique 5,3

/ 15 (20 candidats) - Littérature = 7 / 15 (25 candidats)

Répartition des notes :

14 à 15 : 6

12 à 13,5 : 8

10 à 11,5 : 10

8 à 9,5 : 6

6 à 7,5 : 15

4 à 5,5 : 11

2 à 3,5 : 9

1 à 1,5 : 4

0,5 : 8

La bonne moyenne générale de cette partie de l'épreuve reflète l'impression qu'a eue le jury d'entendre pour une grande part des traductions de bonne, voire d'excellente tenue. Les candidats ont fait preuve dans l'ensemble d'une très bonne maîtrise grammaticale. Et si l'écart traditionnellement défavorable aux textes de presse se retrouve cette année encore, il dénote moins une absence de maîtrise de la langue standard qu'un suivi insuffisant de l'actualité des pays de langue allemande, et un accompagnement un peu lointain de l'évolution de cette langue au fil des événements.

Le jury a été surpris par les prestations médiocres, voire franchement mauvaises de plusieurs candidat(e)s - en particulier en option linguistique - dont on s'étonne qu'ils puissent allier réflexion scientifique sur la langue avec des compétences grammaticales et lexicales très insuffisantes à ce niveau d'étude. Pour ces candidats, parfois reçus grâce à de bonnes performances dans les épreuves en langue française majoritaires à l'oral du concours, il convient impérativement de poursuivre le travail d'assimilation de la grammaire standard en utilisant par exemple le livret d'exercices de J.-P. Confais et F. Schanen, et de veiller à enrichir la précision lexicale par les moyens habituels (lectures, des séjours en pays germanophone, voire plus simplement le recours systématique à un manuel de vocabulaire). En l'état actuel des choses, ils ne constituent pas un modèle linguistique acceptable pour leurs futurs ou actuels élèves.

Recommandations :

Nous renvoyons aux éditions 2009 et 2010 du rapport pour les recommandations générales. Nous les enrichissons de quelques considérations nouvelles. Nous sont apparues certaines faiblesses sur les points suivants, qui doivent faire l'objet d'un entraînement spécifique. Nous les citons ici pêle-mêle :

Morphologie :

- déclinaison de l'adjectif épithète après les quantificateurs : distinction dans le marquage entre les quantificateurs signifiants « tout » ou « rien » (alle / keine) et les quantificateurs « intermédiaires » (viele / mehrere / einige) à cf. Confais-Schanen, paragraphe « mutants ».
- nuances modalisatrices dans l'usage des verbes modaux (rappel : « das musst du nicht tun » = « tu n'es pas obligé de le faire ». Ce n'est donc pas la négation de « das musst du tun »)
- Genre de Reichtum = der (// der Irrtum). Ce sont les deux exceptions à la règle qui veut qu'un substantif à qui se termine par le suffixe -tum soit neutre.
- Genre et pluriel de termes d'origine étrangère
 - die Lobby / die Website = Webseite
 - der Konzern

- Génitif et pluriel des monnaies : des Euro / 100 000 Euro
- Substantifs masculins en - or pris pour des masculins faibles (Professor / Pastor)

Syntaxe :

La conversion d'ensemble de la phrase est souvent maladroite, du fait de deux types d'erreurs principales.

Le premier type d'erreur aboutit à une réécriture du texte par réattribution fonctionnelle d'un adverbe. Exemple d'un écart de sens important : « diffusé depuis trois ans sur YouTube, son cours d'islam à très grande vitesse est un classique... » (Texte à traduire) ≠ « diffusé à très grande vitesse depuis trois ans sur YouTube, son cours d'islam est un classique... » (retraduction en français du texte allemand proposé par le candidat). On voit tout de suite le contre-sens induit par la réattribution fonctionnelle de « à très grande vitesse ».

« Bien sûr, le temps d'un week-end pascal, elle sait se tenir en retrait » ≠ « Le temps d'un week-end pascal, elle sait bien sûr se tenir en retrait » (léger décalage de sens, exemple tiré d'un texte reproduit ci-dessous)

L'autre type d'erreur de syntaxe est le calque de la syntaxe française. Ce calque révèle une mauvaise appréciation de la hiérarchie des informations dans la phrase, et peut parfois aboutir à un contre-sens, comme dans la traduction suivante de « Au fond, il n'avait pas grand chose à dire à Dieu » (Houellebecq, texte donné en exemple plus bas) par « Schließlich hatte er nicht so viel Gott zu sagen », où « Gott » devient le mot prononcé au lieu d'être le bénéficiaire de confidences...

Autre exemple où l'altération est davantage d'ordre stylistique : « [L]e journal se doit de restituer le côté sensible, imprévisible, que [l'expérience] prend souvent » nous semble être une phrase syntaxiquement banale, comportant deux adjectifs épithètes sur le même plan, et naturellement postposés en français. La traduction suivante : « [D]ieses Tagebuch muss die sensible Seite wiedergeben, die unvorhersehbare, die [diese Erfahrung] oft nimmt » nous semble (entre autres choses) mettre indûment en relief l'équivalent allemand de « imprévisible » par calque de la syntaxe française, au lieu de l'inclure simplement entre déterminant et substantif (« die sensible und unvorhersehbare Seite »).

Usage des prépositions et des cas dans la description :

On ne saurait trop appeler les candidats à s'entraîner systématiquement au rendu juste des représentations spatiales, des images, des positions et des mouvements, qui constitue un des problèmes classiques de la traduction du français vers l'allemand. Quelques exemples pris dans les textes joints en annexe :

Pour rendre « [...] rappeler que la tête d'une de ses ancêtres, une reine, a roulé sous la guillotine de la Révolution française », on ne peut recourir à « unter die Guillotine gerollt », car cela suppose que la tête déjà séparée du corps roule pour aboutir sous la guillotine où elle ne se trouvait pas à l'origine. L'image est en vérité presque impossible à rendre, et on doit se contenter d'une traduction comme « die unter der Guillotine hingerichtet wurde / starb ».

« son immense bureau qui donnait sur des champs de patates » (Amette) : On ne peut pas avoir à la fois la direction générale du regard (« hinblicken ») et la communication précise de ce qu'on voit (blicken auf +A). à sein geräumiges, auf Kartoffelfelder blickendes Arbeitszimmer / sein geräumiges Arbeitszimmer mit Blick auf Kartoffeläcker »

« Mesihi lui prend doucement le bras » (Enard) : « Mesihi nimmt ihm langsam die Arme* » laisse entendre que le « lui » devient manchot...à Mesihi fasst ihn sanft am Arm

« Il rejette violemment la main du poète » (Enard) : « Er schiebt gewalttätig die Hand des Dichters ø* » nous montre un individu de sexe masculin en train de pousser la main devant lui, comme si celle-ci était totalement séparée du corps du poète... à « Er stößt die Hand des Dichters heftig von sich »

Lexique :

Pour la traduction des textes de presse, deux attendus :

1. Lexique civilisationnel de base, qui comprend les Länder d'Allemagne et d'Autriche (ex : la Carinthie à Kärnten), la construction européenne, les institutions internationales comme la Cour européenne des droits de l'homme (à der Europäische Gerichtshof für Menschenrechte), qui statue en particulier sur les « crimes contre l'humanité » (à Verbrechen gegen die Menschlichkeit). De même le

lexique politique de base : élections / coalition de centre-droit (à schwarzgelbe Koalition ≠ rechtskonservative Koalition).

Cela doit s'accompagner d'une sensibilité à la dimension historique de la langue : armée ne se traduira pas de la même façon si l'on parle du IIIème Reich (à Wehrmacht) et de l'Allemagne d'aujourd'hui (à Bundeswehr). On attend de même une sensibilité aux termes connotés historiquement : « Dieu est le guide » ne se dira jamais « Gott ist der Führer », sous peine de faire resurgir de vieux démons.

2. La connaissance de ce qui a fait les grands titres de l'actualité de l'année écoulée, comme celle du titre de l'ouvrage polémique de Thilo Sarrazin (« Deutschland schafft sich ab »).

De manière générale, il faut bien sûr contextualiser sa traduction : On ne traduira pas de la même façon « nucléaire » s'il s'agit de la « sortie du nucléaire » (à der Ausstieg aus der Atomkraft) et s'il s'agit de « L'OTAN et la question du nucléaire » (à Die NATO und die Atomwaffen). Même chose pour un terme aussi courant que celui d'« écran » (pour lequel on doit bien évidemment distinguer selon le contexte « Bildschirm » de « Leinwand »). L'aspect quasi simultané de la traduction ne doit pas faire perdre ce réflexe de contextualisation.

EXEMPLES DE TEXTES PROPOSÉS AUX CANDIDATS (5 exemples littéraires / 5 exemples de presse) :

Exemple littéraire 1 : Jacques-Pierre Amette, *La Maîtresse de Brecht*, Ed. Albin Michel, 2003

Au fond, Pilla, comme cette cuisinière, se laissait porter par son imagination d'autodidacte. Ses déclarations abondantes et souvent quelconques, ses hypothèses interminables et sinueuses ressemblaient à ces épluchures qui s'accumulaient dans le papier-journal. Tandis que le père de Hans, plongé nuit et
5 jour dans des paperasses juridiques, dans son immense bureau qui donnait sur des champs de patates, avait, lui, perdu la parole à l'université. Tout se passait

comme si la brique gothique des bibliothèques l'avait rendu muet, triste, d'une tristesse sans fond. Le père de Hans s'était replié sur des ruminations secrètes, était devenu réfractaire à l'échange humain banal. Il ne laissait tomber que quelques paroles pauvres, mesurées, à la table familiale. Il faisait réciter à Hans,
 10 le cadet de la famille, la série de dates de la guerre de Trente Ans.

Hans se souvenait des mutismes de son père, les uns solennels, les autres ternes, comme s'il s'agissait de reprocher à la famille son existence. Les rares éclats de rire venaient de la cuisine. La table, les chaises, le poêle, le spectral soleil blanc sur les champs nus parlaient mieux à ce père. Il mangeait sa soupe froide et ne
 15 supportait en littérature que les pénombres forestières de la *Chanson des Nibelungen*. Il faisait régner sur le domaine entier une ambiance de tribunal au moment de la sentence. [...]

Ce père qui ajournait toute discussion contemplait, par la fenêtre, les champs de
 20 pommes de terre du Mecklembourg. Voyait-il déjà une patrouille SA envahir le grand escalier de chêne et marteler de ses bottes les parquets du couloir pour entrer sans frapper dans son bureau et décrocher, entre autres, le grand tableau du *Jugement dernier* pendu entre deux commodes ? Le regard fixé vers les rangs de peupliers, lisait-il à l'horizon les malheurs du Troisième Reich ? Devinait-il l'enfer douceâtre des services secrets ?

Exemple littéraire 2 : Jean-Yves Cendrey, *Honecker 21*, Actes Sud, 2009, pp. 69-70

On le sait, on l'a lu, les voitures à problèmes sont communément le lot de la jeunesse, et le jeune Honecker a collectionné les plus mal en point de la nouvelle Allemagne. Aucun de ses compatriotes n'en a autant fait remarquer en une décennie, du moins s'amuse-t-il à l'affirmer quand à l'occasion il s'épanche
 5 sur sa malédiction, prenant soin de la tourner en dérision pour mieux convaincre de son bien-fondé. Peut-être aussi a-t-il fini par la trouver gratifiante, parce que sympathique, presque poétique. Comme cela, chaque fois qu'il prend la route, il sait qu'il aura des malheurs à raconter au bureau - et il n'a jamais détesté se plaindre -, qu'il pourra se tailler un petit succès - ce dont il est friand-, voire se

faire une légende de martyr du volant.

10

Les choses faillirent donc changer quand Turid lui a appris qu'elle était enceinte. La première décision que lui a inspirée sa paternité prochaine fut celle de changer de voiture, de s'en offrir une grosse. Il se sentait tout à la fois l'envie et l'obligation de se défaire de sa guimbarde, d'assurer à la mère et l'enfant un freinage puissant, des airbags douillets, un confort merveilleux. Tant pis s'il

15 n'avait plus rien à raconter à ses collègues impressionnés par ses déboires et son abnégation.

Remettant à ses vieux jours le bonheur d'une lecture intégrale, il jeta un œil aux dernières pages des *Somnambules* et consacra le temps ainsi libéré à des revues automobiles.

Plus elles s'empilaient au chevet de son lit et moins il était capable de fixer son choix. [...] Il ne mettait pas en doute la renommée des grosses voitures allemandes mais, avec la chance qui était la sienne, il redoutait d'être le seul Allemand à devoir se plaindre du haut de gamme allemand si jamais il roulait allemand.

Exemple littéraire 3 : Michel Houellebecq, *La carte et le territoire*, 2010

Lorsque Jed déboucha sur le parvis de Notre-Dame de la Gare, une pluie fine et glaciale se mit à tomber brusquement, comme un avertissement, puis s'arrêta tout aussi vite, au bout de quelques secondes. Il monta les quelques marches qui conduisaient à l'entrée. Les portes de l'église étaient comme toujours grandes

5 ouvertes, à deux battants ; l'intérieur paraissait désert. Il hésita, puis se retourna. La rue Jeanne-d'Arc descendait jusqu'au boulevard Vincent-Auriol, que surplombait le métro aérien ; au loin, on apercevait le dôme du Panthéon. Le ciel était d'un gris sombre et mat. Au fond, il n'avait pas grand-chose à dire à Dieu, pas en ce moment.

10 La place Nationale était déserte, et les arbres dépouillés de leurs feuilles laissaient entrevoir les structures rectangulaires [...] de la fac de Tolbiac. [...] Il était en avance, mais Franz était déjà là, attablé devant un ballon de rouge

ordinaire, et ce n'était visiblement pas le premier. Couperosé, hirsute, il donnait l'impression de n'avoir pas dormi depuis des semaines.

15 « Bon », résuma-t-il dès que Jed se fut installé. « J'ai eu des offres pour presque tous les tableaux maintenant. [...] Pour l'instant, le prix moyen se stabilise autour de cinq cent mille euros.

- Pardon?

- Tu as bien entendu : cinq cent mille euros. »

20 Franz tortillait nerveusement des mèches de ses cheveux blancs en désordre ; c'était la première fois que Jed lui voyait ce tic. Il vida son verre, en commanda aussitôt un nouveau.

« Si je vends maintenant, poursuit-il, on touchera trente millions d'euros, environ. »

Le silence retomba dans le café. Près d'eux, un vieillard très maigre, en pardessus gris, s'assoupissait devant son Picon bière. À ses pieds, un petit chien blanc et roux, obèse, somnolait à demi, comme son maître. La pluie se remit à tomber doucement.

« Alors? » demanda Franz au bout d'une minute. « Qu'est-ce que je fais? Je vends maintenant ? »

Exemple littéraire 4 : Mathias Énard, *Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants*, 2010

Michel-Ange pense à Rome.

Il observe cette ville étrangère, Byzance perdue pour la chrétienté ; il se sent seul, plus seul que jamais, coupable, miséreux. Il repasse de mémoire les termes et les menaces de la lettre mystérieuse.

5 Mesihi lui prend doucement le bras.

- Tout va bien, *maestro* ?

Qu'on ait pour lui des égards dignes d'un vieillard ou d'une bonne femme l'irrite et il rejette violemment la main du poète.

Comment a-t-il pu venir jusqu'ici ? Pourquoi ne s'est-il pas contenté d'envoyer un

10 dessin, comme ce lourdaud de Vinci ?

Si Michelangelo n'avait pas détourné la tête, Mesihi aurait pu apercevoir des larmes de colère briller dans ses yeux.

Maintenant il faut rendre une décision.

15 Il ne peut risquer tout ce qu'il a construit jusqu'ici, sa carrière, son génie, sa réputation pour un sultan qui n'a même pas daigné le rencontrer.

Il a tenu tête à Jules II le pape guerrier, il peut bien planter là un Bayazid. Mais il n'a pas encore dessiné le pont. Il n'a toujours pas eu l'idée qui lui manque. Il ne peut donc réclamer ses gages ; partir maintenant serait perdre non seulement la face, mais aussi la fortune que lui propose le sultan.

20 Ce pli inattendu le hante.

Mesihi est patient ; il se tait quelques minutes, que Michel-Ange se reprenne, puis il lui dit doucement : Regardez la-bas, *maestro*.

Surpris, le sculpteur se retourne.

- Regardez là, en bas.

25 Michel-Ange jette un œil sur le paysage rongé par la nuit, sans rien distinguer d'autre que les lumières des tours et quelques reflets sur le bras de mer.

Vous ajouterez de la beauté au monde, dit Mesihi. Il n'y a rien de plus majestueux qu'un pont. Jamais aucun poème n'aura cette force, ni aucune histoire. [...] Flatté et ému, Michelangelo sourit en observant les fanaux guider les barques dans leur danse sur les flots noirs.

Exemple littéraire 5 : Frédéric Werst, *Ward Ier - Ile siècle, Seuil 2011*

On prétend que les dieux, dans les premiers temps, n'employaient aucune sorte de signe, si bien qu'au sein du ciel on ne communiquait pas au moyen de mots, mais seulement de pensées. [...] Mais un matin, après un banquet fort joyeux qui

5 avait célébré l'anniversaire de Zaraen, aucun des dieux, à cause de l'ivresse, ne s'était réveillé. Dans la torpeur du vin, ni Swan ni Sarathôn ne s'était encore tiré du sommeil. Il y eut alors un grand désordre dans la marche des cieux. C'est ainsi que Wagrân, qui gouvernait en tant que mère des dieux,

10 convoqua toute sa maison afin d'en réprimander les * le geai = der

dérèglements. [...]

Häher

Elle confisqua le geai* que Zaraen avait reçu la veille pour présent, afin de recueillir un œuf de cet oiseau. Elle couva elle-même cet œuf qui était, pour sa matière, fait de lumière
 15 bleue. Après une semaine, il en naquit un poussin. Wagrân l'installa dans une région du ciel qui était vide de peuplement, et qui se situait dans le voisinage de la lune, afin que cet oiseau veillât toujours sur les autres dieux pour le cas où ils oublieraient leurs devoirs. Aussitôt ce poussin devint l'Astre du
 20 Regard. Il était chargé de renseigner la déesse sur les événements de l'univers, en utilisant pour cela des signes de ses yeux ainsi que la variété de ses cris.

Bientôt, le jeune geai se mit à grandir. [...] Il voulut lui aussi participer aux banquets des dieux et tenir compagnie à Zaraen. À cause de l'interdiction que Wagrân lui avait faite de quitter sa place, il n'allait cependant pas s'ébattre avec les autres dieux. Zaraen lui rendait visite néanmoins après chaque banquet, et peu à peu il prit l'habitude de raconter à l'oiseau, par le biais de sons expressifs, les réjouissances auxquelles celui-ci n'avait pas assisté. Et bientôt il inventa pour ce faire une langue secrète.

Exemple presse 1 : « L'asperge, dévorante passion des Allemands » (Le Monde, 26.4.2011)

Bien sûr, le temps d'un week-end pascal, elle sait se tenir en retrait au profit des oeufs peints que les enfants vont débusquer dans les jardins familiaux. Mais elle retrouvera vite la plénitude de ses prérogatives et la place qui est la sienne sur les étals des marchés : au centre. Car la vraie star de la saison, c'est elle :
 5 l'asperge qui, cette année, a fait son apparition le 14 avril.

Si les dirigeants de l'OTAN n'avaient pas eu la mauvaise idée de se réunir à Berlin ce jour-là, une pyramide composée de 500 kg d'asperges réparties sur dix niveaux

aurait, comme les années précédentes, franchi la porte de Brandebourg, pour marquer l'ouverture officielle de la saison. Comme il n'était pas question de
 10 différer l'événement, la pyramide a dû se replier sur Potsdam, ville royale malgré tout. Jusqu'à la Saint-Jean, l'asperge fera le bonheur des Allemands, qui en consommeront pas moins de 82 000 tonnes.

La plupart d'entre eux la dégustent avec une sauce hollandaise ou au beurre, accompagnée d'une escalope viennoise et de quelques pommes de terre
 15 nouvelles.

Plus qu'un légume, l'asperge est une institution. Branchée, qui plus est. Imagine-t-on *Télérama* lui consacrer sa "une" ? Peu probable. C'est pourtant le choix fait par la rédaction de *Tip Berlin*, le magazine culturel de la capitale, dont la couverture propose actuellement "Les 101 choses que vous devez savoir sur
 20 l'asperge".

Pour le grand public, les Allemands ont bien fait les choses : chaque année, les Bavarois et les Brandebourgeois élisent, chacun, une "reine de l'asperge" choisie non pas en fonction de son tour de taille, mais de ses connaissances sur le sujet et de sa capacité à faire partager sa passion pour l'*Asparagus officinalis*.

Fin juin, les reines s'éclipseront et laisseront la place en août au deuxième péché mignon des Allemands : les girolles.

Exemple presse 2 : « La « guillotine douce » de la loi autrichienne » (Le Monde, 13.11.10)

Il n'est pas banal d'entendre un conseiller municipal proche des Verts rappeler que la tête d'une de ses ancêtres, une reine, a roulé sous la guillotine de la Révolution française. Mais cet écologiste s'appelle Ulrich de Habsbourg-Lorraine, et son arrière-grand-tante, suppliciée sur l'échafaud, était l'épouse de Louis XVI,
 5 Marie-Antoinette, fille de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche. A 69 ans, il a décidé de s'appuyer sur les règles de l'Europe démocratique pour dénoncer la loi qui l'a frustré d'un droit dont jouissent ses concitoyens.

M. de Habsbourg-Lorraine et sa belle-fille Gabriele, tous deux résidant à Wolfsberg, une petite ville de Carinthie, ont déposé une requête devant la Cour
 10 européenne des droits de l'homme parce qu'une loi autrichienne, en vigueur

depuis 1920 et ancrée dans la Constitution en 1945, interdit à tous les « membres des familles régnantes ou qui ont régné autrefois » de se présenter à l'élection présidentielle. Une telle loi est discriminatoire, fait valoir leur avocat Rudi Vouk, l'un des porte-parole de la minorité slovène en Carinthie. Elle enfreint la

15 Constitution européenne, puisqu'elle affecte une catégorie de la population en raison de ses origines ou, dans le cas de Gabriele de Habsbourg, du mariage qu'elle a contracté.

Déposée le 5 octobre, plus de six mois après le dernier scrutin présidentiel, auquel Ulrich de Habsbourg-Lorraine aurait voulu se présenter - même s'il n'avait

20 aucune chance contre le candidat social-démocrate, Heinz Fischer -, cette plainte devrait être jugée recevable par la Cour européenne.

Une abrogation ouvrirait des perspectives au bon millier de descendants des dynasties qui, à un moment où un autre, ont gouverné l'Europe. « Un Bonaparte m'a souhaité bonne chance », note malicieusement le conseiller municipal de Wolfsberg. Car - hypothèse d'école - si un descendant autrichien de « l'ogre corse » présidait un jour l'Autriche - qui avait pris la tête de la coalition antinapoléonienne - , ce serait une petite révolution.

Exemple presse 3 : « Otan : Paris et Berlin se retrouvent sur le nucléaire » (*Le Figaro*, 18 novembre 2010)

Angela Merkel et Nicolas Sarkozy ont pratiquement enterré la controverse qui pesait sur la future stratégie de l'Otan. À quelques heures d'un sommet décisif de l'Alliance atlantique qui s'ouvre vendredi à Lisbonne avec Barack Obama, la France et l'Allemagne ont trouvé la formule pour concilier leurs divergences sur la dissuasion nucléaire, la réduction des armements et le futur bouclier anti-missile

5 européen, [...].

Défaut criant d'un axe franco-allemand par ailleurs fructueux, Paris et Berlin s'opposaient à coups feutrés sur l'utilité du système antimissile que les États-Unis et l'Otan veulent étendre à la totalité du territoire européen. Le débat plonge au cœur du «concept stratégique», feuille de route «pour le XXIe siècle» dont

10 l'alliance va se doter à Lisbonne. Pire, la ligne de fracture passait entre les deux piliers d'une construction européenne elle-même hésitante sur l'avenir de sa

défense.

L'Allemagne, et notamment le chef de la diplomatie Guido Westerwelle, a vu dans le bouclier anti-missile l'occasion pour l'Otan de se débarrasser à terme de l'arme nucléaire. La France, au contraire, défend jalousement son arsenal atomique et son autonomie de décision. Le compromis s'est noué in extremis avec la rédaction du fameux «concept», déclaration formelle à laquelle les 28 chefs dirigeants occidentaux souscriront demain. Dans les ultimes tractations sur le texte, auquel *Le Figaro* a eu accès, Berlin renonce à lier le lancement du bouclier à un engagement collectif au désarmement. Paris, de son côté, n'exige plus que la défense anti-missile soit explicitement décrite comme un simple «complément» à la dissuasion nucléaire. Le texte, en anglais, rappelle solennellement que «la dissuasion, fondée sur un dosage approprié de capacités nucléaires et classiques, demeure un élément central de la stratégie d'ensemble» de l'Alliance. Pour apaiser les inquiétudes de la France - et celles du Royaume-Uni -, les auteurs ajoutent: «aussi longtemps qu'il existera des armes nucléaires, l'Otan restera une alliance nucléaire».

Exemple presse 4 : « Nicolas Hayek » (Le Monde, 2 juillet 2010)

L'homme disait haïr le temps qui passe ; des centaines de millions de gens lui doivent de le voir agréablement s'écouler, du moins à leur poignet. Nicolas Hayek, président de Swatch Group, devenu leader mondial de l'horlogerie, [...] était bien davantage qu'un entrepreneur connu et admiré : il partageait avec d'autres patrons à succès planétaire comme Bill Gates le privilège d'être considéré comme un sage, un visionnaire et un gourou de l'économie, fréquemment consulté par les grands de ce monde. Comme en 1995, quand le chancelier allemand de l'époque, Helmut Kohl, l'appela à donner sa vision des contours de la future stratégie de l'Allemagne et de l'Europe.

Figure emblématique de l'industrie helvétique, Nicolas Hayek fait partie de ces alchimistes visionnaires, iconoclastes, au caractère trempé qui osent mélanger sans complexe l'économie, l'art et le management ou se définissent encore comme des « motivateurs » et des « innovateurs ». C'est à ce patron atypique,

qui se moquait ouvertement des élites et de la finance, que l'on doit les montres Swatch, vendues aujourd'hui à plus de 400 millions d'exemplaires [...]

- 15 Consulté en 1983 sur la crise que traverse l'horlogerie helvète bousculée par la concurrence japonaise, [...] Nicolas Hayek est l'un des rares à considérer que le problème ne vient pas des coûts salariaux élevés de Suisse, mais d' « un manque d'esprit d'entreprise », d'efficacité et de vision. Il sort du tiroir un projet dont personne ne savait que faire, une petite montre en plastique qu'il lance contre l'avis de tous, mais qui va faire des ravages. [...]

20

Très vite, Hayek fait de la Swatch un accessoire de mode qu'il confie deux fois par an, à chaque collection, à des artistes qui signent des éditions limitées. [...] Ce petit rien en plastique, destiné aux 8-80 ans, devient une marque mondiale. Toujours nouvelle, différente, la Swatch sera l'étendard du renouveau de l'horlogerie helvétique.

Exemple presse 5 : « Wim Wenders : si loin, si proche de Pina Bausch » (*Le Monde Magazine*, 2 avril 2011)

- Depuis vingt ans, le réalisateur allemand voulait faire un film avec la chorégraphe de Wuppertal, disparue en 2009. Un long extrait du *Sacre du Printemps*, chorégraphié en 1975 par Pina Bausch sur la musique d'Igor Stravinski, ouvre le film. Et c'est vrai qu'on y est à fond, encore pire que d'habitude, encore plus serré. Jusque dans la main que l'homme tend vers la
- 5 femme désignée comme Elue et victime sacrifiée. On glisse sur la peau, on pénètre dans les plis et replis des robes collées par la sueur et la terre. On circule entre les groupes de danseurs, on balance entre les vagues de mouvements des uns et des autres, happé, transporté même, au sens strict du terme, sur le plateau. Sans lourdeur ni esbroufe, la 3D donne une élasticité à
- 10 l'image tout en conservant son taux d'humanité au travail du danseur.

Derrière des œuvres apparemment aux antipodes, Wim Wenders et Pina Bausch ont plus d'un point commun. Allemands, ils ont beaucoup voyagé et collecté, au

gré des pays visités, des films et des spectacles tous patiemment tamisés par un regard très droit, avec en fond d'écran Berlin et Wuppertal, l'histoire de
15 l'Allemagne et sa culture.

Lorsqu'en 1985, à Venise, Wenders découvre sa compatriote dans la pièce *Café Müller* qu'elle interprète elle-même, il apprend grâce à elle « à déchiffrer le langage des corps ». Comme promis à Pina, Wim Wenders a conçu un film pas bavard pour un sou. Ils sont trente-six à danser et à parler. Pour chacun, il a aussi choisi un lieu spécifique à Wuppertal, les filmant au gré d'un solo ou d'un duo emblématiques. Dans le métro suspendu ou une friche industrielle, Wenders réussit à déplacer la danse d'un coup sec pour intensifier son élégance résolument artificielle. Avec toujours ce retrait qui est respect, ce calme tout en tension.

Epreuve « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable »

Déroulement de l'épreuve :

Pendant la préparation commune avec le thème, il faut prendre au moins le temps de lire l'intégralité du sujet « Agir en fonctionnaire ... » (question et documents) et d'organiser quelques idées en réaction à ce sujet. L'épreuve elle-même a lieu bien évidemment en français. Dans une première partie, le candidat doit faire un exposé de 10 minutes pour traiter le sujet donné. La seconde partie de l'épreuve consiste en une discussion de 10 minutes pour préciser, approfondir ou élargir certains points.

Remarque sur l'organisation du temps : Trop souvent, l'exposé initial a été trop bref, le candidat se cantonnant à la communication de données concrètes ou à la présentation de son expérience du terrain. Le jury a systématiquement invité les candidats trop succincts à réfléchir à une conclusion qui élargisse la question et prenne un peu de hauteur par rapport à son traitement concret.

Statistiques :

Moyenne générale de l'épreuve = 2,6 / 5

Répartition des notes :

4/5 = 9

3,5/5 = 8

3 = 13

2,5 = 16

2 = 16

1,5 = 15

L'épreuve a été notée pour elle-même, de façon totalement indépendante du thème. Les notes les plus basses ont été attribuées aux candidats qui semblaient refuser de jouer le jeu de l'épreuve : absence d'analyse du sujet, manque de connaissances propres, fermeture dans la discussion.

Commentaire général :

Pleinement conscient de soumettre les candidats à une épreuve totalement nouvelle, le jury a conçu et abordé celle-ci avec la plus grande ouverture possible. Sans que cela constitue une règle engageant le jury à l'avenir, les sujets de la session 2011 ont comporté la plupart du temps à la fois une question précise et un ou deux brefs documents contenant des éléments de réponse pertinents, que les candidats étaient invités à repérer et utiliser avant de recourir à leurs connaissances générales.

Les sujets proposés ont été volontairement très diversifiés (cf. liste des thèmes et exemples donnés en annexe). Ils ont porté aussi bien sur la connaissance générale et historique du système éducatif, sa structure, ses missions, son évolution, ses grands problèmes, que sur des points plus concrets du métier d'enseignant (« compétences » institutionnellement requises, relations entre les membres de la communauté éducative, réflexion sur les technologies de l'information, lutte contre les discriminations). S'agissant d'une épreuve d'admission de l'agrégation d'allemand, les candidats ont souvent été invités dans la discussion à établir des éléments de comparaisons avec les pays voisins et bien sûr essentiellement l'Allemagne.

Les candidats déjà en poste dans l'Education nationale ont souvent pu prendre appui sur leur expérience professionnelle. La discussion a alors le plus souvent consisté à tenter de faire retrouver les grands principes qui la sous-tendent ou à la replacer dans une évolution historique.

En complément des ouvrages vite apparus sur le marché et spécifiquement conçus pour entraîner à l'épreuve (qui comportent des exemples de sujets avec ébauche de corrigé), le jury invite les candidats à se confronter à la réflexion de spécialistes, accessible par exemple dans l'ouvrage coordonné par Bernard Toulemonde, *Le Système éducatif en France*, La Documentation française 2009. La consultation du site du ministère sur les grandes questions (éthique, lutte contre les discriminations, la violence) est indispensable.

Éléments pris en compte dans la notation :

- Analyse du sujet (= capacité de cerner précisément la question, sans dériver vers la question de cours générale)
- Précision des connaissances propres au champ, pertinence de leur utilisation dans l'argumentation
- Structuration de l'exposé (annonce du plan, respect du plan annoncé, présence d'une introduction posant la problématique et d'une conclusion rassemblant les thèses et ouvrant la discussion)
- Clarté de l'élocution
- Ouverture à la discussion, réactivité aux questions du jury
- Aptitude à l'abstraction à partir d'un cas particulier ou de l'expérience personnelle

Liste des champs/thèmes sur lesquels les candidats ont été interrogés :

- Le cadre européen commun de référence et la liberté pédagogique
- L'obligation scolaire / le droit à l'éducation
- La communauté éducative, la place des parents
- Le tutorat dans les programmes d'échange / les programmes franco-allemands
- L'utilisation des TICE (rôle de l'enseignant, charte d'utilisation, déontologie,

autonomie)

- La lutte contre les discriminations / les violences
- L'enseignement, un métier solidaire/solitaire ?
- Le principe de neutralité dans l'Education
- Les valeurs de la République / le principe de laïcité /
- La notion d'autonomie des EPLE, les grandes institutions qui régissent son fonctionnement
- L'enseignement privé

6 EXEMPLES DE SUJETS DONNÉS À LA SESSION 2011 :

Exemple 1 : L'école en débat dans la société

Document :

Voici le portrait « des enseignants à l'aube du XXIème siècle » que dresse Marcel Pochard dans le *Livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant* (2008) :

« Il n'y a plus consensus, s'il a jamais existé, sur ce que doit faire l'école. Est-elle seulement détentrice d'un mandat, évaluable et donc résiliable, de formation des élèves à un métier utile à l'économie ? Est-elle libérée des « missions supérieures » de formation à l'esprit critique et à la citoyenneté, de réduction des inégalités, qui masquaient de fait son impuissance sur le terrain de l'utilité économique et seraient du ressort privé de l'éducation dans la famille ? Cette thèse, qui va à rebours de la tradition de l'école française, mais qui a cours aujourd'hui, banalise l'institution pour en faire un instrument économiquement efficace, c'est-à-dire dont les résultats, parce que mesurables, sont évaluable et permettent d'accroître la performance.

A contrario, d'aucuns s'arc-boutent sur une école volontairement décalée par rapport aux attentes immédiates de la société et qui assumerait son « caractère rébarbatif », ne courant pas après la modernité nécessairement éphémère. Ainsi, ce qui fait la culture et l'identité françaises (l'exception française) serait préservé par l'école, tant il est vrai que les instruments de la modernité sont facilement accessibles aux jeunes ailleurs.

En réalité, l'école, au fil du temps, poursuit ces deux objectifs à la fois - l'éducation et la formation -, et il y a peu de partisans d'aucune des deux thèses radicales. Le problème est qu'elle n'arrive pas à les réaliser pour tous. »

Livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant (2008), p. 55

Question :

Comment comprenez-vous les missions de l'école à l'aube du XXIème siècle ? Quels défis majeurs doit-elle relever ?

Exemple 2 : La liberté pédagogique en question

Documents :

L'article 48 de la *Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école*, publiée au Journal Officiel du 24 avril 2005, reconnaît au personnel enseignant une liberté pédagogique qui est définie en ces termes :

« Art. L. 912-1-1 -La liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection.

Le conseil pédagogique prévu à l'article L. 421-5 ne peut porter atteinte à cette liberté. »

En janvier 2008, *Le livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant*, rédigé par Marcel Pochard pour l'Education Nationale, présente « l'attachement des enseignants à leur liberté dans la façon d'atteindre les objectifs du programme » comme la marque d'une « identité professionnelle forte » :

« Le métier d'enseignant est en partie choisi pour la liberté qu'il assure et pour l'absence d'encadrement de proximité. Le noyau de cette liberté, c'est la liberté de l'enseignant dans sa classe : le maître s'y veut « souverain », selon une expression souvent entendue. Il organise son face-à-face avec les élèves comme il l'entend et n'a de comptes à rendre qu'à l'inspecteur. Il donne le sentiment de ne reconnaître que les normes nationales : le programme et les obligations réglementaires de service. Il n'existe à ses yeux aucune médiation légitime entre ces normes et sa liberté, toute interférence pouvant être ressentie comme une intrusion. Ainsi, l'unité d'enseignement n'est pas l'établissement, mais la classe, ou même la matière dans la classe. Ce qui se passe dans la classe reste une des choses les moins connues du système éducatif, certains parlant de « boîte noire ». »

Livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant, 2008,
La documentation française, p. 51

Question :

Comment comprenez-vous, à la lumière de ces documents, la notion de « liberté pédagogique » ?

Exemple 3 : Le fait religieux dans l'enseignement

Question : En prenant appui sur le cas exposé ci-dessous, expliquez comment peut réagir l'enseignant.

Dans le cadre de son enseignement, un professeur d'allemand dans un collège en ZEP propose aux élèves débutants une découverte des traditions de Noël en Allemagne. Des parents d'élèves lui font savoir qu'ils en désapprouvent le contenu en avançant l'argument de la laïcité.

Document :

Extrait du *Code de l'éducation*

Article L141-1

Comme il est dit au treizième alinéa du Préambule de la [Constitution du 27 octobre 1946](#) confirmé par celui de la [Constitution du 4 octobre 1958](#), " la Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation et à la culture ; l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État ".

Article L141-2

Suivant les principes définis dans la Constitution, l'État assure aux enfants et adolescents dans les établissements publics d'enseignement la possibilité de recevoir un enseignement conforme à leurs aptitudes dans un égal respect de toutes les croyances.

L'État prend toutes dispositions utiles pour assurer aux élèves de l'enseignement public la liberté des cultes et de l'instruction religieuse.

Exemple 4 : La communication dans l'univers éducatif

L'ère numérique ne s'est pas arrêtée à la porte de l'école : Bien au contraire, une politique ministérielle résolument orientée vers le numérique confère une large place à l'utilisation de l'outil numérique.

Question :

Les espaces numériques de travail (ENT) ont vocation à se généraliser dans les établissements scolaires. La circulaire N° 2010-136 du B.O. N° 32 du 9. Septembre 2010 instaure l'obligation pour l'enseignant de remplir le cahier de texte numérique. Celui-ci se substitue ainsi au cahier de texte obligatoire depuis 1961. Quels sont, selon vous, les changements qu'opère cette nouvelle forme d'échange entre l'enseignant et l'ensemble des lecteurs ayant accès à ce cahier de texte ?

Document :

Extrait de la circulaire [...] Cahiers de texte de classe

[...]

Le cahier de textes mentionnera, d'une part, le contenu de la séance et, d'autre part, le travail à effectuer, accompagnés l'un et l'autre de tout document, ressource ou conseil à l'initiative du professeur, sous forme de textes, de fichiers joints ou de liens. Les fonctionnalités offertes par les solutions informatiques faciliteront leur mise en page (polices de caractères, soulignement, couleurs, etc.). Les travaux donnés aux élèves porteront, outre la date du jour où ils sont donnés, l'indication du jour où ils doivent être présentés ou remis par l'élève.

Les textes des devoirs et des contrôles figureront au cahier de textes, sous forme de textes ou de fichiers joints. Il en sera de même du texte des exercices ou des activités lorsque ceux-ci ne figureront pas sur les manuels scolaires.

En ce qui concerne les travaux effectués dans le cadre de groupes, ou de sous-groupes d'élèves de différents niveaux de compétences, et en vue de favoriser un

accompagnement plus personnalisé, le contenu de ces activités spécifiques sera également mentionné dans le cahier de textes.

À la fin de chaque année scolaire, ces cahiers seront accessibles pendant une année scolaire entière, dans les conditions des cahiers de textes actifs. Ils pourront être consultés par les enseignants, les conseils d'enseignement, le conseil pédagogique, les conseils de classe et les corps d'inspection. Ils seront ensuite archivés et conservés pendant une durée de cinq ans. Il appartiendra en outre au chef d'établissement de déterminer quels sont ceux d'entre eux qui, témoignant d'un enseignement original, méritent d'être versés aux archives de l'établissement.

Exemple 5 : L'Education, une affaire d'Etat ?

Question :

La Constitution de 1946 stipulait que « l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïc à tous les degrés est un devoir de l'Etat. » En vous appuyant sur vos connaissances de l'histoire du système éducatif et de la brève chronologie esquissée dans le document ci-dessous, vous apporterez des éléments de réponse à la question de savoir si l'Education est aujourd'hui toujours exclusivement « une affaire d'Etat ».

Document :

« Face à la centralisation jacobine, deux voies fondamentales constituent des vecteurs de répartition des pouvoirs au sein du système éducatif : la décentralisation et la déconcentration qui, elles-mêmes se déclinent de façons convergentes ou concurrentes à des niveaux différents : rectorat, IA, établissement, d'une part, région, département et commune, d'autre part.

Chacun connaît la différence fondamentale entre déconcentration (transfert de compétences et de pouvoirs internes à l'administration au bénéfice d'échelons de gestion intermédiaires avec maintien de la subordination hiérarchique) et décentralisation (transferts de compétences vers des collectivités gérées par des assemblées élues et autonomes). Le mouvement de déconcentration est ancien - 1962 - et s'est amplifié sans réelle cohérence surtout pour éviter la thrombose de

l'Etat jacobin ; la décentralisation, qui historiquement fait débat depuis le renforcement de l'Etat centralisé, s'est affirmée politiquement en 1982 et 1983, lois de décentralisation initiées par Gaston Deffère, complétées par la loi du 13 août 2004, voulue par Jean-Pierre Raffarin. »

(Extrait de « Refonder l'Ecole de la République », contribution de Gérard Moreau, secrétaire général d'académie honoraire, sur le site de l'Association Française des Administrateurs de l'Education)

Exemple 6 : Parler du harcèlement

Documents :

La loi de 1998 instaurant le délit de bizutage ainsi que plusieurs campagnes de dénonciation ont mis un frein à la pratique du bizutage :

Hors les cas de violences, de menaces ou d'atteintes sexuelles, le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire et socio-éducatif est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende.

Article 225-16-2 du Code Pénal

Dans le prolongement des « Etats généraux de la sécurité à l'Ecole » organisés en avril 2010, Eric Debarbieux, président de l'Observatoire international de la violence à l'Ecole, a été chargé, par le ministre en charge de l'éducation nationale, d'une mission visant à lutter contre ce phénomène :

« L'importance des microviolences a été contestée. Pour certains auteurs, en effet, il est inadmissible d'admettre dans le genre des violences des faits comme les « paroles blessantes, grossièretés diverses, bousculades, interpellations, humiliations. » Ce serait là

une surqualification de faits ordinaires qui pousserait à une pénalisation de la société. Cette pénalisation serait en ce qui concerne la délinquance des mineurs et la violence à l'Ecole le pendant sécuritaire des sociétés libérales (...)

Soyons clairs : une bagarre de cour de récréation ne crée pas le délinquant et encore moins la révolte contre une mauvaise note imméritée le futur terroriste ! (...) Il y va dans ce mécanisme d'une « oppression quotidienne » qu'il faut combattre, et d'abord par justice sociale. »

Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'Ecole (2011)

Question :

Quelles qualités suppose la responsabilisation croissante de l'enseignant face aux phénomènes de violence scolaire ?

**Exposé en langue française
(incluant l'option littérature et l'option civilisation)**

Rapport présenté par
Jacques-Pierre Gougeon, Dorothea Merchiers et Isabelle Ruiz

Nombre de candidats interrogés : 56

Répartition des notes :

16 et plus : 8

12 à 15 : 7

10 à 11 : 3

8 à 9 : 6

6 à 7 : 7

4 à 5 : 7

2 à 3 : 7

0,5 à 1 : 12

Moyenne des candidats : 07,35

Session 2010 : 08,64 ; session 2009 : 07,99, session 2008 : 08,62; session 2007 :
08,44 ; session 2006 : 06,47 ; session 2005 : 06,29 :

Introduction

Contrairement à la session 2010, où elle avait nettement progressé, la moyenne générale de l'exposé en langue française a baissé cette année de plus d'un point. Selon toute évidence, certains candidats n'avaient que des connaissances très succinctes de l'œuvre sur laquelle portait leur sujet. Kant, en particulier, semble avoir été négligé par bon nombre d'entre eux. Paradoxalement, plusieurs candidats pensaient ne pas tomber sur l'option qu'ils avaient choisie. Or, s'ils peuvent avoir une certitude, la seule (!), c'est bien celle d'avoir à traiter leur option soit sous forme d'explication de texte, soit sous forme d'exposé en langue française. Il est donc très important, pour la session 2012 encore, de bien connaître la question du féminisme en Allemagne de ses débuts à 1933 ou de la poésie de l'exil entre 1933 et 1945.

Le jury a utilisé toute la palette des notes, de 0,5 à 19. Il n'a pas hésité à donner de très bonnes notes (de 16 à 19) à des candidats qui, d'une part, connaissaient bien l'œuvre ou la question au programme et qui, d'autre part, maîtrisaient la méthode de l'exposé en langue française. Rappelons à ce propos quelques principes méthodologiques.

L'exposé requiert un développement construit, cohérent, démonstratif, progressif, avec une introduction qui problématise le sujet et annonce les grandes lignes de la démarche, et une conclusion qui reprenne en quelques formulations pertinentes et originales (c'est-à-dire différentes de l'introduction) l'essentiel de la démonstration. Des conclusions ou bilans intermédiaires qui ponctuent les différentes étapes du développement permettent de mieux suivre la démonstration. Telle doit être l'architecture générale de l'exposé.

Il faut illustrer cet exposé avec des citations : toute affirmation en effet doit être étayée et prouvée par un recours à des passages judicieusement choisis et véritablement analysés (pas seulement cités).

L'exposé se fait dans un français qui bannit tout aussi bien les tournures familières ou relâchées que le jargon pseudo-scientifique. Les citations se font normalement en allemand.

Enfin il est bon de rappeler un principe valable pour toutes les épreuves d'admission : l'exposé en langue française est une épreuve orale. Le candidat doit éviter à tout prix de lire un texte entièrement rédigé et par conséquent de ne pas

regarder les membres du jury. Ce défaut a été, cette année encore, sanctionné par la diminution de plusieurs points. Autres défauts à éviter : un débit trop rapide, une articulation imprécise ou confuse, un niveau sonore insuffisant.

L'exposé en langue française est précédé d'un temps de préparation de quatre heures, pendant lesquelles le candidat dispose des ouvrages au programme, des usuels (dictionnaires unilingues, Bible...) et d'ouvrages de littérature secondaire. Mais la lecture de ces derniers ne saurait remplacer une préparation insuffisante pendant l'année. Ils permettent seulement de vérifier certains faits ou dates. Pendant le temps de préparation, le candidat doit se livrer à une réflexion approfondie sur le sujet afin d'en dégager les enjeux essentiels (ne pas vouloir tout dire !) et de les organiser selon un plan cohérent et convaincant, le plus généralement en trois parties, mais pas obligatoirement.

Pendant l'épreuve elle-même, le candidat dispose de 30 minutes pour présenter son exposé au jury : il doit s'entraîner en amont à bien gérer son temps et à bien équilibrer les différentes parties de son exposé. Ensuite le jury lui pose pendant 10 minutes des questions relatives à son exposé. La réactivité à ces questions est un critère de notation non négligeable. Les questions posées ne visent nullement à piéger le candidat, mais à lui permettre d'explicitier ou de compléter tel ou tel point de son exposé. Le jury apprécie ici l'aptitude au dialogue et à la réflexion, il ne saurait se contenter de réponses stéréotypées ou lacunaires.

Au terme de ces remarques générales, abordons les différentes questions du programme, qui toutes (rappelons-le) ont donné lieu à des sujets d'exposés en langue française.

1. Hartmann von Aue, *Erec*

6 candidats ont été interrogés sur cette œuvre. La moyenne est de 10,16.

Notes attribuées : 18 ; 14 ; 10 ; 08 ; 06 ; 05.

La moyenne obtenue cette année est supérieure d'un point et demi à celle de l'an dernier (08,66). Le jury a écouté avec plaisir de bons, voire de très bons exposés sur *Erec*. La question de littérature ancienne aurait-elle cessé d'effrayer les candidats ? Ces derniers ont-ils su mettre à profit les conseils donnés dans les

rapports précédents ? Espérons-le. Les meilleures notes ont été attribuées à des candidats qui ont su problématiser le sujet proposé, qui avaient manifestement une connaissance approfondie du roman et de l'univers arthuriens, de la cour et de ses valeurs (*minne, triuwe, milte, vrümekeit, êre, mâze*, etc), de la société féodale et de son organisation, et qui savaient lire le moyen haut allemand de manière tout à fait satisfaisante. Les moins bonnes notes ont sanctionné des exposés qui se contentaient de raconter, de décrire ou d'énumérer, ou qui trahissaient une mauvaise connaissance de l'œuvre.

Certes, le roman de Chrétien de Troyes *Érec et Énide* ne devait être connu que dans ses grandes lignes, mais il permettait au candidat de montrer l'originalité de l'adaptation allemande.

Sujets proposés :

- *Erec*, un roman arthurien ?
- Le parcours du héros
- Le chevalier et l'amour
- Le monde du merveilleux
- L'univers de la noblesse »

2. Johann Wolfgang von Goethe. *Faust I*

6 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 05,83

Notes attribuées : 15 ; 07 ; 06 ; 05 ; 01 (2 fois)

À une exception près, les exposés sur *Faust 1*, ont été médiocres, voire très décevants, ainsi que l'indiquent les notes attribuées. Comme l'an dernier déjà, le jury a constaté que cette œuvre majeure de la littérature allemande était mal connue ou mal comprise.

Les sujets proposés ne devaient pourtant pas déconcerter les candidats. Encore fallait-il penser avant toute chose à définir les termes de ce sujet : parler du « drame » ou du « tragique » sans en avoir préalablement précisé le sens ne pouvait déboucher que sur des clichés ou des interprétations superficielles. Une pièce de théâtre ne s'analyse pas de la même façon qu'un roman ou un poème. Le descriptif du BO invitait explicitement les candidats à tenir compte de « la variété

des langages et techniques dramatiques et lyriques utilisés, ainsi que [de] la manière dont le créateur parvient à assurer par-delà la diversité des thèmes et des modes de représentation l'unité profonde de son texte. »

Plus d'une fois le candidat a donné l'impression de vouloir à tout prix recycler une question de cours qui en réalité n'avait rien à voir avec le thème de l'exposé. Certes, le jury n'attend pas du candidat qu'il dispose de connaissances encyclopédiques, toutefois il s'est étonné qu'un candidat invité à citer l'œuvre d'un artiste allemand de la Renaissance ayant pour thème la mélancolie, nomme C. D. Friedrich, puis Böcklin. La célèbre gravure d'Albrecht Dürer, souvent évoquée pour illustrer l'état d'âme de Faust déplorant les limites de ses connaissances, mérite d'être connue d'un futur enseignant agrégé.

Sujets proposés :

- Le drame du savant dans *Faust I*
- L'univers comique dans *Faust I*
- L'amour dans *Faust I*
- L'univers tragique dans *Faust I*
- La mélancolie dans *Faust I*
- La figure de Méphistophélès »

3. - La réflexion anthropologique de Kant

6 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 04,6

Notes attribuées : 11 ; 08 ; 06 ; 03 ; 01 (2x)

La réflexion anthropologique de Kant était une question nouvelle cette année, qui semble avoir un peu effrayé les candidats, même s'il est difficile d'établir une constante fiable sur un petit nombre d'interrogés. En tout cas, la moitié d'entre eux ne semblait guère s'être familiarisée avec les textes du recueil des éditions Suhrkamp, *Schriften zur Anthropologie 1*. Le chapeau du BO invitait à se pencher sur les différentes dimensions de l'homme selon Kant (l'individu, le citoyen de la nation, le citoyen du monde, le genre humain) en se concentrant particulièrement sur la philosophie kantienne de l'histoire (la tension entre histoire empirique - chaotique - et histoire systématique - mise en ordre -), le rapport entre nature et

culture, liberté naturelle et liberté morale, l'opposition et la possible conciliation de l'égoïsme de l'homme et de sa destination morale, la relation entre une pensée de la causalité et une pensée de la finalité (le statut de la téléologie chez Kant). Aucune prestation n'a été excellente. Cet état de fait est sans doute dû à un manque de recul par rapport aux textes et au mécanisme de la pensée kantienne. Cela a conduit les candidats - même ceux qui connaissaient les textes - à reproduire et juxtaposer des contenus de pensée de façon figée sans montrer suffisamment les modalités du passage d'une idée à l'autre. Un autre défaut a été de paraphraser Kant et de « faire un compte-rendu » sur tel ou tel point de sa réflexion sans établir de rapport assez étroit avec le sujet posé. Les candidats qui ont lu les œuvres au programme savent ce que pense Kant (le résultat de sa pensée) sur telle ou telle question, mais pas *comment* il le pense, ni *contre qui*. Le jury conseille aux candidats de ne pas négliger les penseurs avec lesquels Kant polémique.

Les très mauvaises notes sont dues à la totale ignorance des textes, tout simplement. Un exposé flou, dépourvu de citations ou de références précises, a fort peu de chances de rapporter des points. Le jury invite les candidats à surmonter leur a priori quant aux difficultés des écrits de Kant au programme en songeant qu'une bonne part d'entre eux sont étudiés en terminale et dans les deux premières années de l'enseignement supérieur.

Sujets proposés :

- La guerre dans la philosophie kantienne de l'histoire
- Le progrès humain selon Kant
- Le respect de la loi morale conduit-il au bonheur ?
- La sociabilité de l'homme
- Selon Kant, l'histoire permet-elle d'espérer un Etat idéal ?
- Kant et la révolution.

4. - Alfred Döblin : *Berlin Alexanderplatz. Die Geschichte vom Franz Biberkopf*

5 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 09,8

Notes attribuées : 16 ; 13 ; 09 ; 08 ; 03

Certes l'échantillon est trop restreint pour en tirer des conclusions définitives, mais il semblerait que la plupart des candidats se soient intéressés à cette œuvre qui figurait pour la première année au programme de l'agrégation. Peut-être l'avaient-ils déjà lue dans le cadre de la Nouvelle Objectivité (option littérature en 2008/9) ?

Quel que fût le sujet traité, le candidat devait être en mesure de montrer qu'il connaissait bien la structure du roman, le déroulement de l'action, le rôle des différents personnages et leur évolution éventuelle. Il devait étayer son propos de citations choisies avec pertinence et destinées à rendre plus convaincante sa démonstration. Les remarques sur les procédés littéraires (figures de style, etc.) et sur les techniques narratives (perspectives narratives, monologue intérieur, discours indirect libre, rôle du narrateur, etc.), faites en situation et non à part, devaient donner plus de profondeur à l'argumentation.

Les meilleures notes ont été attribuées à des candidats qui avaient une bonne, voire une très bonne connaissance du roman, de la période qui l'a vu naître et des choix poétologiques de l'auteur (dont ils savaient tirer profit à bon escient, sans vouloir les insérer à tout prix, de manière artificielle, dans leur exposé), à des candidats qui ont su échapper au piège de l'énumération et de la description en organisant leur exposé autour d'une problématique qui retenait l'attention du jury. Il n'est pas superflu de rappeler que le roman *Berlin Alexanderplatz*, tout comme *Erec* ou *Faust*,

exige une bonne connaissance de la Bible et de la mythologie. En effet il ne s'agit pas seulement de dire que l'auteur fait allusion à Job (et non pas Hiob !) ou à Babylone, il faut savoir montrer en quoi la destinée du personnage biblique enrichit la perception du héros Franz Biberkopf ou en quoi l'évocation de l'Apocalypse transfigure la vision de Berlin à la fin des années 1920.

Sujets proposés :

- *Berlin Alexanderplatz*, le roman d'une époque ?
- Les lieux dans *Berlin Alexanderplatz*
- Le temps dans *Berlin Alexanderplatz*
- Les personnages féminins dans *Berlin Alexanderplatz*
- Les symboles dans *Berlin Alexanderplatz*

5. Les rapports entre les deux Allemagnes 1949-1990

5 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 05,7

Notes attribuées : 13 ; 09 ; 06 ; 01 ; 0,5

Les sujets proposés ne pouvaient pas dérouter un candidat bien préparé : ils concernaient tous un aspect central de la question au programme. Néanmoins, on ne peut que déplorer le niveau très insuffisant de certaines prestations qui explique le recul de la moyenne en comparaison de l'année dernière. Les notes les plus basses sont imputables soit à l'absence de plan structuré soit à un déficit inquiétant de connaissances, les deux étant parfois rassemblés... Les sujets ont été volontairement choisis pour couvrir l'ensemble de la période avec pour objectif de mesurer la capacité du candidat à raisonner sur un « temps long » et vérifier l'état des connaissances sur l'histoire des Allemagnes entre 1949 et 1990, dans les domaines politique, économique, social, culturel et diplomatique. Un trop grand flou dans les connaissances est forcément rédhibitoire. Rappelons qu'une épreuve orale de civilisation ne peut en aucun cas consister à « raconter » une histoire ou des histoires au fil de l'eau en s'appuyant sur des anecdotes ou à énumérer des évènements parfois sans grand rapport avec le sujet. De même, si l'épreuve orale de civilisation ne saurait se résumer à une accumulation de dates, il n'en demeure pas moins essentiel de situer dans le temps les grandes étapes de la période. Le jury a ainsi considéré que certaines dates importantes, identifiées à des moments clés et/ou à des tournants, devaient être connues avec exactitude, comme par exemple celles de la première déclaration gouvernementale d'Adenauer en tant que chancelier (20 septembre 1949), des Accords de Paris (23 octobre 1954), du retour à la souveraineté (partielle) et de l'adhésion à l'OTAN de la République fédérale (5 mai 1955), des différents traités de l'Ostpolitik (traités de Moscou du 12 août 1970, de Varsovie du 7 décembre 1970 et de Prague du 11 décembre 1973), du Traité fondamental signé entre les deux Allemagnes (21 décembre 1972), de l'Acte final d'Helsinki (1^{er} août 1975), du vote de défiance à l'encontre d'Helmut Schmidt (1^{er} octobre 1982), de la visite d'Erich Honecker en République fédérale (7-11 septembre 1987)... Traiter un sujet de civilisation implique une démarche scientifique basée sur une approche chronologique et/ou thématique, toujours

justifiée, et s'appuyant sur des sources identifiées (rapports, comptes rendus d'entretiens, télégrammes diplomatiques, mémoires, discours...). Sans tomber dans la « personnification », il apparaît également essentiel de connaître les parcours intellectuels et politiques des grands acteurs de la période : ne pas savoir que Franz Josef Strauss a dû démissionner de ses fonctions de ministre de la défense suite à l'affaire du *Spiegel* en 1962, que Willy Brandt a été attaqué au sujet du port d'un uniforme « étranger » pendant la guerre ou ignorer que Helmut Kohl a une formation d'historien peut limiter la portée de certaines appréciations.

Sujets proposés :

- L'idée de sécurité dans les relations entre les deux Allemagnes
- Dans quelle mesure peut-on parler d'une diplomatie interallemande de 1949 à 1990 ?
- L'impact de la confrontation des deux systèmes économiques et sociaux dans l'évolution des rapports entre les deux Allemagnes
- Le rôle des intellectuels et de la culture dans l'évolution des rapports entre les deux Allemagnes
- L'idée de modèle dans les rapports entre les deux Allemagnes.

Option A, littérature : La poésie de l'exil en langue allemande à l'époque du national-socialisme (1933-1945).

15 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 08,1.

Notes attribuées : 19 (x2) ; 18 ; 17 ; 12 ; 07 ; 06 ; 05(x3) ; 04 ; 02 (x2) ; 01 ; 0,5

Les candidats se penchaient pour la première fois sur la poésie de l'exil en langue allemande (1933-1945). Comme le précisait le chapeau du BO concernant cette option, les candidats devaient se concentrer plus sur les formes et les modes de représentation que sur l'histoire de l'exil. Ce qui ne veut pas dire que soient admises les grosses erreurs historiques (par exemple sur le nombre de juifs exterminés entre 1933 et 1945). Un tiers des candidats ont bien tiré leur épingle du jeu.

Les bonnes prestations reposent sur une bonne définition des notions en introduction, accompagnée d'une problématisation et d'une annonce claire des différentes parties du plan, dont il faudra répéter les intitulés au cours du développement. Au-delà de 5 mn, l'introduction devient trop longue. Il faut éviter les généralités et développer une pensée dynamique ou dialectique, c'est-à-dire une pensée qui *avance* : par exemple, 1. oui, la poésie de l'exil est monologique à tel et tel égard et pour telle et telle raison, citations à l'appui ; 2. mais le « Tu » est toutefois présent, s'il n'est pas le lecteur, il peut être Dieu ou la tradition littéraire, ou les victimes du nazisme, ou l'Allemagne « mère blafarde » etc... ; 3. donc la poésie de l'exil cherche à créer un « nous », la communauté des victimes, des résistants, des écrivains.

Les moins bonnes prestations sont dues soit à une connaissance trop lacunaire des poèmes et des poètes, voire des controverses qui les opposent (par exemple entre Brecht et Becher), soit à une maîtrise insuffisante des notions littéraires (pathétique, pathos, élégie, satire...), ou encore à un manque de structuration de l'exposé, souvent lié, d'ailleurs, aux défauts précédemment cités. Il faut éviter de transformer la leçon en une longue liste de titres de poèmes. Chaque exemple doit être choisi à bon escient. Pourquoi, par exemple, citer *Kälbermarsch* de Brecht pour illustrer l'expression du Moi dans la poésie de l'exil ? Le jury doit être convaincu de la pertinence de l'exemple ; quand celle-ci n'est pas évidente, il faut la lui expliquer par des arguments clairs.

Attention ! Certains candidats ont consacré une partie entière de leur exposé à des poèmes de Rose Ausländer et de Paul Celan, qui ne peuvent pas cependant être comptés au nombre des poètes exilés à proprement parler. Le jury n'a pas sanctionné dans l'absolu ce malentendu excusable, dans la mesure où les anthologies de la poésie de l'exil incluent souvent ces poètes. Mais il est évident que le temps passé à les évoquer en laisse moins pour traiter le vif du sujet.

À la différence des autres questions figurant au programme, l'option, qu'elle soit de littérature ou de civilisation, ne repose pas sur un ouvrage ou un recueil de textes particuliers. Le candidat n'est donc pas autorisé à apporter un livre lors de sa leçon devant le jury. Il peut et doit recopier les citations durant la préparation.

Sujets proposés :

- La nature dans la poésie de l'exil
- Le rapport à la patrie dans la poésie de l'exil
- Poésie d'exil : poésie pathétique ?
- Poésie de l'exil : poésie partisane ?
- Le poème comme moyen de résister
- L'expression du Moi dans la poésie de l'exil
- La poésie de l'exil : un monologue ?
- La représentation de l'ennemi dans la poésie de l'exil
- Le rapport à la temporalité dans la poésie de l'exil
- La dimension éthique de la poésie de l'exil
- Le recours au sonnet dans la poésie de l'exil
- Fonctions de l'élégie dans la poésie de l'exil
- Formes et fonctions de l'humour dans la poésie de l'exil
- Formes et fonctions de l'expression de la haine dans la poésie de l'exil
- La poésie de l'exil : poésie conventionnelle ou poésie nouvelle ?

Option B, civilisation : Le féminisme en Allemagne de ses débuts à 1933.

14 candidats ont été interrogés. La moyenne s'établit à 06,4.

Notes attribuées : 17 ; 16 ; 13 ; 12 ; 10 ; 09 ; 05 ; 04 ; 03 ; 02 (2x) ; 01 (3x)

Le jury a eu le plaisir d'entendre à plusieurs reprises de très bonnes prestations qui témoignaient à la fois d'une excellente maîtrise du sujet et d'une aisance dans l'expression orale. En revanche, trop de candidats ont fait montre d'une grande déficience en connaissances et/ou d'une très faible maîtrise de l'exposé oral, ce qui explique le nombre relativement élevé de notes (très) faibles. A plusieurs reprises, le jury a dû interrompre les candidats pour leur rappeler qu'il s'agissait d'une épreuve orale et non d'une lecture publique, attitude qui n'a pas été sans incidence sur la notation. Les clés de la réussite reposent sur une bonne compréhension et maîtrise du sujet ainsi que sur une très bonne connaissance de la période concernée, principalement l'Empire allemand et la République de Weimar. Une grande partie des questions posées par le jury lors de l'entretien a d'ailleurs porté sur le contexte politique, social et culturel. En effet, le féminisme allemand doit d'abord être saisi comme l'expression d'une tendance - certes minoritaire - de

la société d'une époque qui peine à concevoir le droit des femmes et à envisager l'égalité des droits entre les sexes. Si les grandes dates de l'histoire du mouvement féministe sont en général connues (1865 pour la création de l'Association allemande des femmes, 1894 pour la naissance de la Confédération des associations allemandes des femmes, 1896 pour la tenue du congrès international de Berlin, 1907 pour la réunion de la première conférence internationale des femmes socialistes...), les différences, voire les oppositions, entre les diverses tendances et orientations du féminisme sont mal exposées. Or, le rapport au travail, à l'éducation et au mariage varie selon qu'il s'agit du féminisme d'inspiration conservatrice, libérale ou socialiste. En fait, il faudrait davantage parler de féminismes que du féminisme. Là encore, il est indispensable de connaître le parcours des grandes figures du mouvement féministe pour mieux apprécier leur action, notamment Louise Otto-Peters, Helene Lange, Clara Zetkin, Minna Cauer, Gertrud Bäumer, Helene Stöcker...

Sujets proposés :

- Egalité et inégalité dans la pensée du féminisme en Allemagne
- Féminisme allemand et social-démocratie
- Le féminisme dans la société de Guillaume II
- Le rôle du monde intellectuel dans l'évolution du féminisme en Allemagne
- Le féminisme allemand et la question ouvrière
- Le féminisme allemand et la question éducative
- Travail et famille dans la pensée du féminisme allemand
- Le féminisme allemand face à la guerre
- Le féminisme sous la République de Weimar
- Emancipation et droit des femmes dans la pensée du féminisme allemand
- Peut-on parler de rivalité entre féminisme « bourgeois » et féminisme « socialiste » ?
- Le féminisme allemand et les milieux conservateurs
- Le féminisme allemand fut-il un mouvement de masse ?
- Féminisme et libéralisme.

Exposé en langue française, option linguistique

Rapport présenté par
Anne-Françoise Erhard-Macris, Anne Larrory-Wunder
et Michel Lefèvre

Nombre de candidats interrogés : 20

Répartition des notes :

16	1
12 à 15	7
10 à 11	1
08 à 09	2
04 à 05	3
02 à 03	5

Moins de 02 1

Note maximale : 16

Note minimale : 01

Moyenne des candidats : 08,25

La question de l'option linguistique a été renouvelée cette année et s'intitule « l'ouverture d'énoncé ». Les sujets proposés étaient tous libellés de la même manière et sans surprise : « Vous étudierez « l'ouverture d'énoncé » dans le

texte suivant. » et les candidats avaient à étudier des textes de presse (articles, interview), des textes littéraires narratifs, des textes de civilisation, des textes de type essayistique. L'attaque de l'énoncé déclaratif en V2 représentait évidemment un aspect central de la question mais nullement le seul à envisager et dans la mesure où les textes offraient aussi de nombreux énoncés averbaux ou énoncés à V1, la formulation très générale de la question invitait bien sûr à ne pas les négliger.

Il ne semble pas inutile de rappeler en quelques mots la nature même de l'épreuve, qui consiste en un exposé de 30 minutes (les leçons de 20-23 minutes, trop courtes, se sont vues sanctionnées) suivi d'un entretien de 10 minutes avec le jury permettant de revenir sur certains points de l'exposé ou d'inviter le candidat à envisager certains aspects qu'il n'a pas abordés. Le jury apprécie pour cette deuxième partie la réactivité du candidat et sa capacité à proposer des approches différentes. L'expérience confirme une nouvelle fois cette année que cette deuxième partie de l'épreuve ne doit pas être négligée, car l'entretien a permis à certains candidats de révéler des connaissances qu'ils n'avaient pas mises en œuvre au cours de leur exposé, de rectifier certaines erreurs, de préciser les analyses restées trop floues ou trop succinctes et de relever la note finale.

Pour ce qui est de l'exposé lui-même, il paraît nécessaire de rappeler

1. qu'il doit être présenté dans une langue soignée : certaines formes de familiarité (*ça*, « *je me suis gouré* »), de commentaires métadiscursifs superflus (*peut-être que maintenant je vais passer à des choses plus intéressantes*) sont à proscrire dans le contexte d'une épreuve de recrutement à un concours de l'enseignement.

2. que cet exposé doit être structuré. Plusieurs candidats se sont contentés d'une analyse purement linéaire en envisageant successivement les occurrences telles qu'elles apparaissaient dans le texte. Pour cette épreuve de leçon, le jury attend un exposé construit, avec introduction, une démonstration progressive et organisée en plusieurs parties, une conclusion. Il paraît souhaitable que l'introduction de l'exposé rappelle et définisse le sujet à traiter, en cerne les enjeux, caractérise le texte à étudier et annonce un plan auquel l'exposé se « tiendra » par la suite. Les exposés les plus convaincants ont été ceux qui ont su adapter le « plan » du commentaire aux particularités du texte à étudier, en évitant l'écueil de plans du

type 1^{ère} partie : formes ; 2^{ème} partie : fonctions textuelles, qui conduisaient inévitablement à un fastidieux catalogue de formes ou de fonctions syntaxiques en première partie. L'analyse des formes reste bien sûr indispensable, mais ne devrait pas être dissociée d'une étude discursive, textuelle ou communicative ou du moins d'une interprétation des formes et elle doit être intégrée à une démonstration argumentée.

S'agissant de l'identification des unités en ouverture d'énoncé, le jury a été surpris par le fréquent amalgame, voire la confusion entre forme et fonction : de nombreux candidats mêlent indistinctement « groupes nominaux », « sujets », « objets » ; beaucoup font de la catégorie des « adverbes » ou des « connecteurs » une sorte de « fourre-tout » dans lequel sont rangées toutes les formes invariables (*jetzt, manchmal, jedoch...*) ; beaucoup aussi ont du mal à distinguer les outils linguistiques qui peuvent être qualifiés de « connecteurs » syntaxiques et les unités discursives où le locuteur fait le lien avec des informations implicites et l'articulation subjective et argumentative des contenus qu'il affirme. Le libellé du sujet conduisait les candidats de manière inévitable à faire preuve de connaissances étendues en linguistique, vu la diversité des unités qui peuvent se situer à l'ouverture. Visiblement, beaucoup ont des lacunes dans l'identification et la définition d'unités réputées « difficiles », comme les mots du discours. On ne peut que conseiller aux candidats de revoir le fonctionnement de ces unités (en s'aidant par exemple du dictionnaire des *Invariables difficiles* de R. Métrich / E. Faucher / G. Courdier ou de certains articles de M. Pérennec rassemblés dans le recueil *Sur le texte*), et, de manière générale, d'apprendre à bien distinguer les unités ayant une fonction discursive et celles ayant une fonction grammaticale, cohésive, sémantique intra-propositionnelle. Une certaine terminologie naïve employée par certains candidats mériterait aussi d'être « revisitée » de manière critique : le jury, malgré des remarques réitérées dans de nombreux rapports des sessions précédentes, a encore entendu nommer des « COD », des « compléments circonstanciels » ; *ich* est souvent caractérisé comme « pronom personnel », même dans des prestations très bonnes par ailleurs.

Sur le fond, le jury a regretté que beaucoup de candidats aient envisagé le sujet de manière assez réductrice, n'étudiant que les champs se situant à gauche de V2 dans l'assertive (elle-même réduite à l'assertive en V2) et excluant d'emblée

les formes d'énoncé qui ne présentent pas le verbe en deuxième position ou qui ne présentent pas de verbe du tout, usant même parfois de formulations péremptoires comme « Les énoncés déclaratifs présentent impérativement le verbe en deuxième position » (alors même que le texte fournissait des contre-exemples !). Beaucoup ont semblé déroutés par des questions portant sur les interrogatives globales ou partielles, les exclamatives, les énoncés déclaratifs à verbe initial ou les énoncés averbaux (qui ont été en général très mal décrits).

Le jury a regretté également que les phénomènes prosodiques n'aient été que très rarement évoqués par les candidats. Le document à étudier est certes un texte écrit, mais cela n'interdit pas d'aborder des questions d'accentuation ou de « mélodie », et des remarques à ce sujet auraient été souvent très pertinentes sur une question qui mettait en jeu l'énoncé, se caractérisant en grande partie par sa courbe intonatoire et sa structuration informationnelle.

Les notions de thème-rhème, « d'attaque rhématique » ont été largement convoquées par les candidats (ce qui était bienvenu), mais elles n'étaient que rarement bien maîtrisées et pas toujours expliquées. Un candidat indiquant que tel ou tel syntagme constituait une « attaque rhématique » devait être en mesure d'expliquer que, selon Zemb, c'est le négateur propositionnel (et non la négation partielle) qui sépare le thème du rhème, une fois rétabli l'ordre propositionnel de base, par exemple en employant un subordonnant. L'acceptation de l'école de Prague et l'acceptation de Jean-Marie Zemb ont été trop souvent confondues dans des formulations telles que « Pour Zemb, le thème est ce dont on parle, c'est-à-dire l'information connue », alors que l'un des enjeux de la question était précisément de distinguer soigneusement les deux approches. Quelques candidats, toutefois, ont bien fait la distinction et ont pu montrer par exemple de manière juste et pertinente que tel syntagme en 1^{ère} position était « rhématique au sens de Zemb » mais « thématique au sens pragois ».

Il est regrettable aussi que l'emploi, même justifié, de notions comme « thème » et « rhème » ait occulté l'étude de phénomènes souvent connexes, comme le jeu de la définitude et de l'indéfinitude. Certains textes, argumentatifs notamment, recèlent une alternance évidente d'unités indéfinies et définies à l'ouverture, avec un jeu d'unités en *w-* et d'autres en *d-*. La définitude pouvait

être un autre outil d'approche des problématiques sémantiques et communicatives de l'ouverture.

De même, les candidats ont rarement su identifier des ouvertures formant avec le reste de l'énoncé une structure binaire, souvent corrélée, de type « *wenn...*, *dann* », « *weil...*, *so* », où le premier membre, souvent un GV, plutôt que d'être analysé comme « hors construction en avant-première position » auraient dû être analysés comme des GV de nature thématique, au sens de Prague, reliés à des GV rhématiques.

L'étude des phénomènes anaphoriques, constitutifs de la cohérence textuelle, était également un enjeu important du sujet. Mais pour être vraiment convaincante, il fallait, là aussi, que l'analyse soit suffisamment précise et « technique ». L'anaphore - entendue dans son acception linguistique - n'est pas un simple phénomène de « répétition » ; elle ne recouvre pas non plus la notion d'isotopie, mais nécessite d'envisager le segment dit anaphorique comme étant dépendant référentiellement d'un autre segment situé en amont dans le texte. Chez certains candidats, l'emploi de la notion d'anaphore était très flou, le terme servant à désigner toute forme de relation sémantique entre deux unités du texte... Enfin, les unités à l'ouverture d'énoncé n'entretiennent pas seulement des relations avec le cotexte amont, mais peuvent aussi renvoyer à des unités en aval. Or, les formes de cataphore ont été rarement relevées par les candidats, les formes de corrélation où le connecteur à l'ouverture en annonce un autre en aval, etc. De manière générale, l'ouverture d'énoncé a été vue trop exclusivement comme lien vers l'amont du texte, et non vers l'aval.

L'épreuve de leçon française de l'option linguistique teste des connaissances et méthodes en analyse linguistique : précision de la terminologie et des formulations, rigueur dans la manipulation des concepts et maniement d'outils comme les « tests » classiques de permutation, substitution, ajout (*nicht* - pour le thème et le rhème) en vue d'une démonstration argumentée. Un bon exposé de linguistique est un exposé qui montre la mise en œuvre de ces compétences ainsi que la capacité de faire une analyse fine des données offertes par le texte, qui rende justice à sa spécificité.

Exemples de sujets proposés

Documents autorisés : le texte proposé par le jury

Usuels : dictionnaires unilingues (consultables sur place)

Vous étudierez « l'ouverture d'énoncé » dans le texte suivant :

"WIR BRAUCHEN STROM AUS KOHLE"

*Bis zum Jahr 2020 aus der Atomenergie und der Kohle auszusteigen, sei unmöglich.
Der SPD-Vorsitzende über Energiepolitik nach Fukushima.*

taz: Herr Gabriel, haben Sie Angst, dass die Regierung Ihnen beim Atomthema den Schneid abkauft?

Sigmar Gabriel: Ganz im Gegenteil. Wenn die Regierung die Landtagswahlen vom vergangenen Wochenende als Volksabstimmung gegen die Atomenergie werten und ernsthaft aussteigen würde, wäre das ein Riesenerfolg.

Glauben Sie, dass es Angela Merkel ernst meint?

Die Kanzlerin meint nur ihren Machterhalt ernst. Ich glaube nicht, dass sie zu dem Atomausstieg wirklich eine innere Haltung hat. Ebenso wenig wie zur Eurokrise oder

den anderen großen Fragen. Wenn sich die politische Lage ändert, ändert sich auch die Meinung der Kanzlerin. In diesem Fall ist das gut. Denn so kommen wir schneller aus der Atomenergie raus.

Wissen Sie denn selber, was Sie wollen? Gibt es ein Zurück zum rot-grünen Atomkonsens?

Nein, denn der Konsens war ein Kompromiss und ist durch die Atomwirtschaft selbst aufgekündigt worden. Die sieben Altmeiler und Krümmel dürfen nicht mehr ans Netz und es dürfen keine Laufzeiten mehr übertragen werden. Zudem müssen alle AKWs anhand moderner Sicherheitsstandards überprüft und gegebenenfalls für den Rest ihrer Laufzeit nachgerüstet werden. Für all das müssen wir jetzt die erneuerbaren Energien mit all der notwendigen Infrastruktur schneller ausbauen - so, dass das für alle bezahlbar bleibt.

Ist ein Ausstieg bis zum Jahr 2017, wie es die Grünen vorschlagen, auch denkbar?

Ich halte das für ein mögliches Szenario. Ob es realistisch ist, wird sich zeigen, wenn wir wissen, wie viel Geld wir für den Ausbau erneuerbarer Energien und die Steigerung der Energieeffizienz in die Hand nehmen. Wir schaffen 2017 auf gar keinen Fall, ohne die fossile Energiegewinnung zu modernisieren.

Was heißt das konkret?

Wir brauchen für eine Übergangszeit auch Strom aus Kohle. Wir müssen die alten Kraftwerke modernisieren und die im Bau befindlichen fertigstellen. Denn sonst werden die sozialen Kosten der Energiewende zu hoch. Und das darf uns Sozialdemokraten nicht egal sein.

Was bedeutet Ihr Festhalten an fossilen Energien für Koalitionen mit den Grünen?

Das werden die Grünen im Zweifel nicht anders sehen. Wenn wir Mindestwirkungsgrade und Kraft-Wärme-Kopplung vorschreiben, müssen auch bei der Kohle alte Kraftwerke vom Netz. Da müssen wir massiv Druck auf die Energiewirtschaft ausüben.

Stellen sich die Grünen bei dem Thema Kohle nur an?

Die Debatte um Kohle ist zum Teil ein Fetisch. Denn schließlich haben wir den

Emissionshandel. Dadurch wird der CO₂-Ausstoß ohnehin gesenkt. Es war ein Fehler, den Leuten zu sagen, man könne bis 2020 gleichzeitig aus Kohle und Atom aussteigen. Alle Parteien müssen sich in der Energiepolitik bewegen. Am meisten Union und FDP. Aber auch wir Sozialdemokraten. Und auch die Grünen. Und Herr Kretschmann wird bereit sein müssen, in Baden-Württemberg nach einem Endlagerstandort zu suchen.

Ich habe große Zweifel an der Eignung von Gorleben und wollte schon als Umweltminister eine ergebnisoffene Suche in ganz Deutschland. Das ist damals am baden-württembergischen Ministerpräsidenten gescheitert. Diesen historischen Fehler kann Herr Kretschmann jetzt rückgängig machen.

Zur Förderung ökologischer Energie gehören Durchleitungen und Windräder - wogegen sich Widerstand regt. Was tun?

Die Konflikte zwischen dem Natur- und Landschaftsschutz auf der einen und dem Ausbau der Erneuerbaren auf der anderen Seite werden zunehmen. Deshalb wird die Windenergie vor den deutschen Küsten wichtiger.

Trotzdem gibt es Proteste gegen die benötigten Durchleitungen.

Der Widerstand wird abnehmen, wenn der Atomausstieg kommt. Und man kann den Widerstand auch deutlich reduzieren. Statt überall Freileitungsausbau zu machen, müssen wir die großen Offshore-Windparks mit Gleichstromtechnik über 500 km im Erdkabel direkt an den Süden und den Westen anschließen. Das hätten wir übrigens längst getan, wenn CDU/CSU und FDP diesen Trassenausbau nicht immer wieder verhindert hätten. Und wir müssen den Leuten zeigen: Das, was wir da machen, hat für euch einen unmittelbaren Wert. Wir müssen sie deshalb zuerst entlasten. Mit Zuschüssen für die Gebäudesanierung oder mit der Förderung der Energieeffizienz, gerade auch für Haushalte mit geringem Einkommen.

Interview mit Sigmar Gabriel, *Berliner Tageszeitung (taz)*,
1.04.2011.

Vous étudierez « l'ouverture d'énoncé » dans le texte suivant :

Einführung: Eine Diät fürs Denken

Reden wir nicht lange drum herum, sondern kommen wir gleich zum Wesentli...

- Kleinen Moment mal eben, hier klingelt gerade mein Handy ... -

So, da bin ich wieder. Also: In diesem Buch geht es darum, dass wir ständig abgelenkt werden vom Wesentlichen, also von dem, äh, was uns eigentlich wichtig ...

- Sorry, der Postbote an der Tür ... -

Wo waren wir? Ach ja, beim Dings, dem Wesentlichen. Jedenfalls, weil wir nämlich permanent online und total vernetzt sind und ständig unterbrochen ...

- Halt, da blinkt eine eilige Mail, nur kurz checken ... -

Tschuldigung. Also, weil wir ständig unterbrochen werden, deshalb fällt es uns in Ruhe so schwer, nein, pardon: Deshalb fällt uns die Ruhe so schwer, also genauer gesagt die Konzentration, also die, ähm, Aufmerksamkeit ... Moment, was war noch mal das Thema?

Das Wesentliche. Haben Sie auch das Gefühl, dass es Ihnen ständig durch die Finger flutscht? Dass die größte Kraft in Ihrem Leben die Zerstreuung ist? Geht es Ihnen ähnlich wie uns Journalisten, die sich allmorgendlich in die Nachrichtenflut stürzen, durch Hunderte von E-Mails pflügen, die googelnd und klickend durchs Netz tauchen, beim Luftschnappen schnell mal telefonieren und sich abends erschöpft fragen, was sie eigentlich den ganzen Tag so getan haben? Dann gibt es zumindest einen Trost: Sie sind nicht allein.

[...] Vor hundert Jahren hätte man uns vermutlich alle als Neurastheniker diagnostiziert, als nervenmüde Zeitgenossen, die in einem wahnhaften Aktionismus gefangen sind, der sie ständig vorwärtspeitscht - und doch nie bei sich selbst ankommen lässt. Und ähnlich wie am Übergang vom 19. zum 20. Jahrhundert Gesellschaftstheoretiker ein „Zeitalter der Nervosität“ anbrechen sahen, leben wir heute in der Epoche der rasant zunehmenden Aufmerksamkeitsstörungen. Wie sehr das Leiden an der Ruhelosigkeit verbreitet ist, belegt jede entsprechende Umfrage: Als etwa 2009 das Meinungsforschungsinstitut Allensbach die Deutschen fragte, was sie an ihrem Charakter am liebsten verändern würden, wünschten sich die meisten ebenso schlicht wie verzweifelt, sie wären gern „viel ruhiger“. Laut Forsa empfinden 67 Prozent der Mitbürger die »ständige Hektik und Unruhe« als den größten Auslöser von Stress, und bei den guten Vorsätzen zum neuen Jahr stehen ganz oben die Wünsche „Stress zu vermeiden“ und „mehr Zeit für Familie und Freunde“ zu haben.

Diese Wahrnehmung des ständigen Getriebenseins ist beileibe keine deutsche Spezialität. Auch europaweite Erhebungen belegen, wie sehr sich die Menschen gehetzt fühlen. Inzwischen sind es schon knapp 50 Prozent der Befragten, die angeben, mindestens die Hälfte ihrer Zeit »sehr schnell« arbeiten zu müssen. Und bei jeder neuen Studie klagen mehr Menschen über ein zu hohes Arbeitstempo und eng gesetzte Termine.

Es ist keine Übertreibung zu sagen: Für die Mehrheit ist das Leiden an der Zeitnot das größte Übel der modernen Gesellschaft. Egal ob Selbstständige oder Angestellte, Manager, Politiker oder Wissenschaftler - alle eint das Gefühl, permanent unter Druck zu stehen, an Quartalsbilanzen, Umfragewerten oder Produktionssteigerungen gemessen zu werden und sich keine Atempause gönnen zu dürfen. Statt in unserer jeweiligen Handlung aufgehen und im besten Falle den Flow, den Rausch des konzentrierten Schaffens erleben zu können, fühlen wir uns zunehmend fahrig, fremdgesteuert und irgendwie nur halb anwesend. Was dabei auf der Strecke bleibt, sind nicht nur die Ruhe zum Nachdenken und die Fähigkeit zum konzentrierten, effektiven Arbeiten, sondern etwas viel Grundsätzlicheres: das Erleben der Gegenwart und damit die Wertschätzung unseres Lebens selbst, das immer nur im Jetzt stattfindet und nie in der Erinnerung an Gestern oder der Planung von Morgen.

Dass der Mensch nicht nur vom ehrgeizigen Tun lebt, haben im Lauf der Jahrhunderte viele kluge Köpfe erkannt; auch die Religionen betonen immer wieder den Wert jener Zeiten, die nicht allein dem Broterwerb gewidmet sind. Doch obwohl moderne Forschungsergebnisse diese jahrhundertealten Weisheiten mittlerweile eindrucksvoll bestätigen, haben wir es inzwischen weitgehend verlernt, „der Muße zu pflegen“, wie das in früheren geruhsamen Zeiten einmal hieß. Und dieser Mangel durchzieht alle Lebensbereiche.

Denn wir leben, wie Soziologen diagnostizieren, in einer „Beschleunigungsgesellschaft“, in der das Gefühl des Gehetztseins zum Dauerzustand geworden ist; Leistung wird über alles gestellt, das Nichtstun, der nicht zweckorientierte Müßiggang, gilt als unproduktiv und Verschwendung von (Lebens-)Zeit.

SCHNABEL, ULRICH : Muße. Vom Glück des Nichtstuns. Karl Blessing Verlag, München 2010.

Vous étudierez « l'ouverture d'énoncé » dans le texte suivant :

So etwas hatte sie sich immer völlig anders vorgestellt.

Spektakulärer. Außergewöhnlicher. Auf jeden Fall länger.

Und nun war es ihr selbst passiert.

Nun lag sie da tot im Flur und fragte sich, wie es dazu gekommen war, dass Dieter sich beim Erwürgen so geschickt anstellte. Ruckzuck war das gegangen. Und mit welcher Kraft!

Der untrainierte Dieter! Der Ich-müsste-mal-was-Sport-machen-Dieter!

Ein Wortgefecht, sie macht eine Bemerkung, die sie jetzt schon wieder vergessen hat, da springt ihr der Dieter an den Hals, und sie kann sich noch nicht mal mehr die Haare richten.

Tot. Durch Dieters Hand. Obwohl er sogar noch unbequemerweise seine Handschuhe trug, weil er gerade erst hereingekommen war.

Das wunderte sie am meisten: dass er das tatsächlich mit dem allerersten Versuch hingekriegt hatte. Eben noch in der Straßenbahn und nur einen Wimpernschlag später die eigene Frau umgelegt. Chapeau!

Dieter war nie ein Typ von großer Präzision gewesen. Immer eher alles kommste heute nicht, kommste morgen. Aber heute hatte er sich von einer vollkommen neuen Seite gezeigt.

Zum letzten Mal. Diesmal war es ihm wohl wirklich wichtig gewesen.

Er hatte in ihrer zwölfjährigen Beziehung zwar des Öfteren angedeutet, dass er sich von ihr niemals auf normale Weise trennen könnte, dazu sei ihre Verbindung zu außergewöhnlich, aber sie hatte das bisher immer als Kompliment aufgefasst.

Dummerchen!

Und nun war Dieter weg. Hatte natürlich kalte Füße gekriegt. So etwas hatte er sich schließlich noch nie getraut! Er war überhaupt äußerst angespannt gewesen bei der ganzen Aktion. Die Oberlippe voller Schweißperlen und so.

Seitdem er sich den Schnurrbart abrasiert hatte, war ihm immer sofort anzumerken, wenn ihn etwas besonders aufregte.

Worüber Sabine aber am wenigsten hinwegkam, war, dass sie ihm in den letzten Tagen nichts, wirklich gar nichts angemerkt hatte!

Man hatte nach zwölf Jahren doch nicht mehr so die volle Aufmerksamkeit für den Partner. Und das war manchmal sehr schade.

Dieter betrat das Hotel. Er hatte nach der Tat sehr aufgewühlt die gemeinsame Wohnung verlassen und war auf direktem Weg zum Flughafen gefahren. Dort hatte er Last-Minute einen sehr günstigen Flug Düsseldorf-Münster/Osnabrück ergattert und war erst zur Ruhe gekommen, als die Maschine endlich abhob. Und nun stand er an der Rezeption des Hotels „Miranda“.

In den Anmeldebogen trug er sich als Klaus Becher ein. Dem lag die Überlegung zugrunde, dass sich alle Menschen auf der Flucht doch sicherlich einen anderen Zuname, nicht aber Vornamen zulegten. Er dachte da völlig neu, änderte also lediglich Dieter in Klaus und ließ Becher, den Namen, den er zwölf Jahre lang mit Sabine geteilt hatte, stehen.

Jawohl. Den Blitzmerker wollte er bitteschön erst einmal kennenlernen, der sofort schaltete und sogleich an ihn dachte, wenn er beispielsweise in der Zeitung las, dass Dieter Becher gesucht wurde. Er war *Klaus* Becher.

In seinem Zimmer sitzend war er ganz zufrieden, wie rund das alles bisher lief. Bis auf das störende Gefühl, dass er Sabine ein wenig vermisste. In zwölf Jahren gewöhnte man sich eben sehr aneinander. Aber das hatte er ja nun gründlich vermasselt. Mit seiner Würge-Aktion heute Morgen hatte er direkt für beide die Entscheidung getroffen, dass sie sich nie mehr wiedersehen würden.

Seltsam - da wünschte man sich etwas immer mal wieder, in seinem Fall jetzt, dass Sabine dahin ging, wo der Pfeffer wächst - und dann trat es tatsächlich ein, und man blieb mit einem schalen Gefühl zurück. Und wuchs im Himmel überhaupt Pfeffer?

Himmel?! Wie kam er denn jetzt auf Himmel?! Er hätte ja wohl kaum den Aufwand eines Mordes betrieben, wenn Sabine eine Kandidatin für den Himmel gewesen wäre! Nee, nee, die war wirklich, wirklich, so richtig, war wirklich so richtig... richtig... schlimm war die gewesen! Ganz schlimm war die gewesen! Dafür würde sie wohl auch gerade in der Hölle braten. Genau. Wobei... Hölle... das war dann auch wieder ein bisschen... also direkt Hölle... Gab es da gar nichts dazwischen? So etwas wie einen Unwohl-Fühl-Raum oder so?

Dieter grübelte und grübelte. Aus jedem Gedanken erwuchs sofort der nächste, der den vorherigen wieder infrage stellte. Er stellte fest: Täter sein ist etwas für die ganz Harten. Da musst du Stehvermögen haben. Du musst einen Mord auch wenige Stunden später noch vertretbar finden. Sonst fängst du an rumzueiern.

Cordula Stratmann, *Sie da oben - Er da unten*, Kiepenheuer & Witsch, 2010, p. 5-8.

TABLE DES MATIÈRES

Composition du jury	2
Maquette du concours 2011	3
Introduction	4
Données statistiques	13
Epreuves d'admissibilité	15
Composition en langue allemande	16
Version	20
Thème	29
Composition en langue française	41
Epreuves d'admission	46
Explication de texte	47
Version orale	62
Grammaire	77
Thème oral	82
« Agir en fonctionnaire de l'Etat ... »	98
Exposé en langue française, incluant l'option littérature et l'option civilisation	109
Exposé en langue française : option linguistique	121